

Dossier suivi par :  
Nadine Pan Ke Shon  
Tél. : 01.41.17.67.85  
Fax : 01.41.17.61.63  
Messagerie : DG75-F232

Paris, le 25 février 1999  
N° 82/F232

**DICTIONNAIRE DES VARIABLES**  
**DU FICHIER DES INDIVIDUS**  
**DE L'ENQUETE EMPLOI**

**Edition 1999**

ALPHABETIQUE ET THEMATIQUE

Série 1993-2001

Avertissement :

Le présent dictionnaire recense une partie des variables décrites dans le 'dictionnaire des codes Alphabétique 1993 (couverture bleue)'. En effet, ce dernier décrit non seulement les variables du fichier des individus mais aussi celles du fichier des ménages. Ces dernières sont décrites dans le dictionnaire des variables du fichier des ménages (note 83/F232 du 26 février 1999).

En revanche, le présent dictionnaire est plus complet que le précédent sur deux points notamment :

- \* L'origine des variables (si la variable est construite, la construction est indiquée, si la variable est la réponse d'une question, le numéro de la question est indiqué).
- \* Les index (il y a vingt index thématiques en plus de l'index alphabétique).



## SOMMAIRE

	Page
<b>Présentation de l'enquête emploi</b>	<b>4</b>
<b>Présentation du dictionnaire des variables du fichier individu</b>	<b>5</b>
<b>Dictionnaire des variables</b>	<b>8</b>
<b>Index thématiques</b>	<b>145</b>
1 - Extrapolation.	145
2 - Identifiants enquête	145
3 - Identifiants géographiques	146
4 - Identifiants individu	145
5 - Catégorie d'activité	146
6 - Catégorie socioprofessionnelle	147
7 - Secteur d'activité économique	147
8 - Statut	148
9 - Temps de travail	149
10 - Salaire - Allocation	149
11 - Activité secondaire	149
12 - Chômage, recherche d'emploi et emploi ultérieur	150
13 - Formation - Diplômes	151
14 - Logement	152
15 - Ménage	152
16 - Personne de référence du ménage	152
17 - Origine et mobilité géographiques	152
18 - Situation antérieure	153
19 - Situation de l'année précédente	153
20 - Origine sociale	154
<b>Index alphabétique</b>	<b>155</b>



# PRESENTATION DE L'ENQUETE EMPLOI

## Déroulement de l'enquête.

L'enquête a lieu tous les mois de mars de chaque année. Elle couvre les seuls "ménages ordinaires", ce qui exclut la plupart des personnes vivant en foyer. Elle interroge 150 000 personnes ayant 15 ans ou plus, logeant dans 75 000 ménages. Le taux de sondage est donc environ de 1/300ème.

Le tirage de l'échantillon est aréolaire : des aires (zones géographiques) ont été tirées au sort. Tous les ménages qui font partie de logements situés sur ces aires doivent être interrogés. L'avantage de ce tirage est le faible coût de collecte lié aux déplacements des enquêteurs. En revanche, il a l'inconvénient d'être moins précis qu'un tirage au sort classique.

L'enquête Emploi est la seule source qui permette de mesurer le chômage, l'emploi et le sous-emploi selon les concepts du Bureau International du Travail (BIT)<sup>1</sup>. Elle récupère aussi d'autres informations qui permettent de relativiser les concepts du BIT, d'analyser les liens entre la formation et l'emploi, et de connaître la mobilité géographique et sociale.

## Précision des résultats.

Un résultat obtenu à partir d'un recensement (enquête auprès de toute la population) donne une valeur exacte. Un résultat obtenu par une enquête (auprès d'une partie de la population) est une estimation de la valeur exacte. La véritable valeur possède 95 % de chance de se trouver à moins de deux écarts-types de la valeur estimée par l'enquête.

Issus d'une enquête par sondage, les résultats fournis ici sont affectés d'erreurs aléatoires. Ainsi, l'écart-type du taux de chômage national est d'environ 0,15 point. Celui du niveau de chômage est de 44 000 personnes. Mais plus la population concernée est faible moins la précision est bonne. Par exemple, l'écart-type du taux de chômage national des 15-24 ans s'élève à 0,65 point.

Le tableau suivant donne quelques exemples de précision nationale.

Données 1998	Valeur	Ecart-Type	La valeur exacte a 95 % de chance d'être entre
Actifs occupés au sens du BIT (milliers)	22 705	66,5	22 572 et 22 838
Salariés (milliers)	19 904	70,5	19 763 et 20 045
Nombre total d'actifs (milliers)	25 755	51	25 653 et 25 857
Taux d'activité des femmes (%)	47,6	0,15	47,3 et 47,9
Taux d'activité des hommes (%)	62,0	0,1	61,8 et 62,2

De même, la précision des résultats régionaux est moins bonne que celle des résultats nationaux.

<sup>1</sup> Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui recherche un emploi avec démarches effectives (ou qui a trouvé un emploi qui commence plus tard), est disponible, et qui n'a pas eu d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence.

Le taux de chômage est le nombre des chômeurs au sens du BIT rapporté à la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs).

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (actifs occupés et chômeurs) et la population totale.



# PRESENTATION DU DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU

Le dictionnaire se partage en deux parties : la première est le dictionnaire en tant que tel avec les variables classées par ordre alphabétique. La deuxième est composée d'index thématiques et alphabétique.

## 1ère partie : le dictionnaire en tant que tel.

Pour chaque variable, l'information dans la première partie est la suivante :

le **NOM**,

le libellé long,

le tableau de modalités,

un commentaire décrivant l'origine de la variable.

### Aide à la lecture des commentaires qui se trouvent sous forme de tableaux :

\* '-' (blanc) signifie pas de modalité (ou modalité vide, à blanc)

\* 'non 1' signifie toute modalité autre que 1 (y compris '-')

\* lorsqu'il n'y a rien dans une case, cela signifie 'quelque soit la modalité' (y compris '-')

\* le tableau se lit de gauche à droite en excluant les situations déjà rencontrées dans les colonnes d'avant.

Voici l'exemple de la variable dont le nom est BITA, le libellé est 'Activité et chômage BIT : code intermédiaire' et les modalités vont de 1 à 5.

#### **BITA**

Activité et chômage BIT : code intermédiaire

1	actif au travail
2	actif non au travail
3	sans emploi
4	militaire du contingent
5	en attente d'emploi (OHTM)

Variable calculée de la façon suivante :

```

FI      ! 4 ! non 1 !           !           !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AM      !   ! non 1 !           !           !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AH      !   !           ! non 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
HT      !   !           !           ! -,00 ! -,00 ! -,00 !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
OHTM    !   !           !           ! 7 ! 7 !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ANCA    !   !           !           ! DEA !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ANCM    !   !           !           ! >=3 !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!
BITA    ! 4 ! 3 ! 3 ! 5 ! 3 ! 2 ! 1 !
  
```

La construction des modalités de BITA est la suivante :

Si la variable FI vaut 4, alors BITA vaut 4.

Sinon, si FI ne vaut pas 1 et que la variable AM ne vaut pas 1, alors BITA vaut 3.

Sinon, si la variable AH ne vaut pas 1, alors BITA vaut 3.

Sinon, si AH vaut 1, HT vaut blanc ou zéro, OHTM vaut 7, ANCA est égale à la variable DEA, et ANCM est supérieure ou égale à 3, alors BITA vaut 5.

Sinon...



## **2ème partie : les index thématiques et alphabétique.**

Chaque index thématique indique le code et le libellé court des variables associées au thème ainsi que le numéro de la page du dictionnaire où se trouve la description détaillée de la variable. A l'intérieur de chaque thème, les variables sont classées selon l'ordre alphabétique de leur code.

L'index alphabétique indique les mêmes informations pour l'ensemble des variables du fichier des individus.

Les thèmes des index thématiques sont les suivants :

### **1 Extrapolation**

L'enquête emploi interroge environ une personne sur 300. Pour obtenir des résultats avec des niveaux cohérents avec la population totale, il faut pondérer les résultats par la variable EXTRI. Les autres variables sont des variables de pondération intermédiaires.

### **2 Identifiants enquête**

Pour savoir où, quand et comment l'enquête s'est passée.

### **3 Identifiants géographiques**

Les identifiants géographiques sont relatifs à la commune de résidence sauf spécification contraire.

### **4 Identifiants individu**

Il s'agit des caractéristiques des individus (sexe, âge, nationalité...). Le seul véritable identifiant individu est composé du trio AIRE-IMLOC-NOI.

### **5 Catégorie d'activité**

Les variables de catégorie d'activité servent à définir de façon précise la population active occupée (dont la partie en situation de sous-emploi), les chômeurs, les inactifs par référence aux critères de classement du Bureau International du Travail (BIT).

Elles servent également à repérer les situations relatives au marché du travail au moment de l'enquête et un an avant l'enquête selon la déclaration spontanée des personnes.

Attention : il faut souvent utiliser ces variables pour déterminer le champ des personnes que l'on veut étudier.

### **6 Catégorie socioprofessionnelle.**

La catégorie socioprofessionnelle est un regroupement des professions selon la nomenclature PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) introduite en France en 1982. La variable PCOM regroupe les professions selon une nomenclature internationale.

### **7 - Secteur d'activité économique**

Les secteurs d'activité économique sont regroupés selon la NAF (Nomenclature d'Activités Française) introduite en France en 1993 pour remplacer la NAP (Nomenclature d'Activités et Produits).

### **8 - Statut**

Certaines variables sont des réponses au questionnaire individuel, d'autres sont mises en cohérence avec la profession.

### **9 - Temps de travail**

Ce thème regroupe les variables sur la durée du travail et celles sur la régularité des horaires et jour de travail.

### **10 - Salaire - Allocation**

Toutes les variables qui précisent les montants et les jours correspondants.



### **11 -Activité secondaire.**

Pour les personnes qui déclarent une deuxième activité.

### **12 - Chômage, recherche d'emploi et emploi ultérieur**

Ce thème regroupe également les variables de recherche d'un autre emploi.

### **13 - Formation - Diplômes**

Thème sur la formation en cours et le niveau de formation / diplôme atteint lors des études.

### **14 - Logement**

Renseignements sur le logement occupé par la personne (date de construction, nombre de pièces...). L'identifiant du logement est composé du couple AIRE-IMLOC.

### **15 - Ménage**

Un ménage est composé de l'ensemble des personnes qui vivent dans un même logement. On y rattache les personnes qui vivent également dans un autre logement mais de manière occasionnelle.

Caractéristiques du ménage (nombre de personnes habitant le logement, nombre d'enfants...)

### **16 - Personne de référence du ménage (PRM)**

La PRM est déterminée par l'enquêteur de la façon suivante :

1. S'il y a un couple (marié ou de fait) et un seul, c'est l'homme du couple.
2. S'il y a plusieurs couples, parmi les hommes des couples, c'est le plus âgé des actifs (y compris les chômeurs) sinon le plus âgé.
3. S'il n'y a pas de couple mais une seule famille monoparentale (une personne sans conjoint avec un enfant étant lui-même sans conjoint et sans enfant), c'est la mère ou le père.
4. S'il n'y a pas de couple mais plusieurs familles monoparentales, parmi les pères et mères, c'est le plus âgé des actifs, sinon le plus âgé.
5. S'il n'y a pas de couple ni de famille monoparentale, c'est l'actif le plus âgé sinon le plus âgé.

### **17 - Origine et mobilité géographiques**

Variables sur le lieu de naissance et sur le lieu de résidence un an avant l'enquête.

### **18 - Situation antérieure**

Il s'agit de l'activité professionnelle antérieure pour ceux qui ne travaillent pas au moment de l'enquête.

### **19 - Situation de l'année précédente**

Toutes les variables relatives à l'année précédente (activité, recherche d'emploi, formation...).

Attention ces variables ne sont pas remplies de la même façon selon le rang d'interrogation de la personne.

Si la personne a répondu à l'enquête précédente, les réponses à l'enquête précédente sont récupérées pour renseigner ces variables. Si la personne n'avait pas répondu à l'enquête précédente, des questions spécifiques sont posées sur sa situation de l'année précédente.

Les études sur les changements de situation dépendent de la façon dont a été remplie ces variables.

Attention : il n'existe pas de catégorie d'activité selon les critères du BIT pour la situation de l'année précédente parce que les critères du BIT sont instantanés (ils font appel à une période de référence).

### **20 - Origine sociale**

Variables sur la catégorie socioprofessionnelle du père.



# DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU

## AA

Exercice d'une activité professionnelle antérieure, pour ceux qui n'ont pas travaillé depuis mars de l'année dernière

1	Sans objet (FI=1 ou AAM=1)
2	A déjà exercé une activité professionnelle
2	N'a jamais travaillé

Réponse à la question Q3c du questionnaire individuel

## AAM

Exercice d'une activité professionnelle depuis mars de l'année dernière, pour ceux qui ne travaillent pas ou plus actuellement

1	Sans objet (FI=1)
1	La personne a travaillé
2	La personne n'a pas travaillé

Réponse à la question Q3b du Questionnaire Individuel.

## ACT

Activité au sens du BIT (3 postes)

1	actif occupé (y compris contingent)
2	chômeur (ACT7=3 ou 4)
3	inactif (ACT7= 5,6 ou 7)

Regroupement de la variable ACT7. Activité au sens du Bureau International du Travail. Variable construite à partir des réponses au questionnaire individuel (principalement FI, AM, AH, ULT, DRE1, DISPO).

## ACT2

Activité au sens du BIT (2 postes)

1	actif (y compris contingent et chômeur)
2	inactif

Regroupement de la variable ACT.

## ACT5

Activité au sens du BIT (5 postes)

1	Actif occupé
2	Contingent
3	Chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	Autre chômeur BIT (que PSERE)
5	Inactif

Regroupement de la variable ACT7.





## ACT7

Activité détaillée au sens du BIT (7 postes)

1	actif occupé
2	contingent
3	chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	autre chômeur BIT (que PSERE)
5	étudiant, élève, stagiaire en formation
6	retraité, ancien indépendant
7	autre inactif (qu'en études ou à la retraite)

Activité au sens du Bureau International du Travail. Variable construite à partir de réponses au questionnaire individuel (principalement FI, AM, AH, ULT, DRE1, DISPO). La construction à partir de la variable intermédiaire BITAB est la suivante :

```
BITAB ! 1,2 ! 3 ! 4 ! 5,6 ! 7 ! 7 ! 7 ! 7 !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
FI ! ! ! ! ! 3 ! ! 5,6 ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AHD ! ! ! ! ! ! 21,22 ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ACT7 ! 1 ! 2 ! 3 ! 4 ! 5 ! 5 ! 6 ! 7 !
```

## ACT7CM

Activité détaillée de la personne de référence du ménage (sens BIT)

1	Actif occupé
2	Contingent
3	Chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	Autre chômeur BIT (que PSERE)
5	Etudiant, élève, stagiaire en formation
6	Retraité, ancien indépendant
7	Autre inactif (qu'en études ou à la retraite)

Fichiers individu et ménage. Activité au sens du Bureau International du Travail. Variable construite à partir de réponses au questionnaire individuel (principalement FI, AH, AM, ULT, DRE1, DISPO).

## ACTA

Année de cessation du dernier emploi (pour les inactifs ou les chômeurs)

00 à 99	Sans objet ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année de cessation d'activité
---------	---

Réponse à la question D1 du Questionnaire Individuel.

## ACTM

Mois de cessation du dernier emploi (pour les inactifs ou les chômeurs)

01 à 12	Sans objet ou non renseigné janvier à décembre
---------	---

Code modifié dans le champ.

Réponse à la question D1 du Questionnaire Individuel.

## ADFE

Age de fin d'études calculé

00	non renseigné
06 à 34	n'a jamais fait d'études
35	âge de fin d'études
35	35 ans et plus
99	en cours d'études initiales

Réponse à la question C2 du Questionnaire Individuel. Code modifié dans ses modalités.



## ADIDP

Même adresse d'établissement qu'en partie A pour ceux qui travaillaient un an auparavant (partie F)

1	sans objet ou non renseigné ou adresse différente de la partie A même adresse que partie A
---	---

Réponse à la question F 10 du Questionnaire Individuel.

## AG

Age détaillé pour les 15 ans et plus : l'âge est exprimé en années révolues au 31 décembre de l'année d'enquête

015 à ...	15 ans à ...
-----------	--------------

D'après la Feuille de local.

La variable AG de l'ancienne série est identique à AGD dans la nouvelle série. Dans cette nouvelle série, on distingue les centenaires avec AG contrairement au code AGD.

## AG3

Age regroupé (3 postes) pour les 15 ans ou plus (en années révolues)

15	de 15 à 24 ans
25	de 25 à 49 ans
50	50 ans et plus

D'après la Feuille de local. Age au 31 décembre de l'année d'enquête.

## AG5

Age regroupé (5 postes) pour les 15 ans ou plus (en années révolues)

15	de 15 à 24 ans
25	de 25 à 39 ans
40	de 40 à 49 ans
50	de 50 à 59 ans
60	60 ans et plus

D'après la feuille de Local. Age au 31 décembre de l'année d'enquête.

## AGCM

Age détaillé du chef de ménage : l'âge est exprimé en années révolues

15 à 98	âge détaillé
99	99 ans et plus

D'après la Feuille de local. Fichiers individu et ménage.

## AGD

Age détaillé : l'âge est exprimé en années révolues au 31 décembre de l'année d'enquête

15 à 98	âge détaillé
99	99 ans et plus

D'après la feuille de local. Changement dans l'appellation : ancien nom AG.



## AGQ

Age quinquennal pour les 15 ans ou plus (en années révolues)

15	de 15 à 19 ans
20	de 20 à 24 ans
25	de 25 à 29 ans
30	de 30 à 34 ans
35	de 35 à 39 ans
40	de 40 à 44 ans
45	de 45 à 49 ans
50	de 50 à 54 ans
55	de 55 à 59 ans
60	de 60 à 64 ans
65	de 65 à 69 ans
70	de 70 à 74 ans
75	75 ans et plus

D'après la Feuille de local. Age au 31 décembre de l'année de l'enquête.

## AH

Exercice d'une activité professionnelle effective

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné Personne ayant une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail)
2	Personne sans activité professionnelle effective : élève-fonctionnaire, stagiaire en formation ou en dispense d'activité

AH = 1er caractère de AHD (Réponse à la question A10 du questionnaire individuel).

## AHD

Exercice d'une activité professionnelle ou non

10	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné Personne ayant une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie)
20	Personne sans activité professionnelle effective : en arrêt de travail de plus d'un an (longue maladie, accident)
21	Personne sans activité professionnelle effective : élève-fonctionnaire
22	Personne sans activité professionnelle effective : stagiaire en formation (FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée ...)
23	Personne sans activité professionnelle effective : en dispense d'activité ou en congé de conversion

Réponse à la question A10 du Questionnaire Individuel.

## AHDP

Exercice d'une activité professionnelle ou non en mars de l'année précédant l'enquête

10	Sans objet (FIP/=1) ou non renseigné Personne ayant une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie) maternité, de maladie)
20	Personne sans activité professionnelle effective : en arrêt de travail de plus d'un an (longue maladie, accident)
21	Personne sans activité professionnelle effective : élève-fonctionnaire
22	Personne sans activité professionnelle effective : stagiaire en formation (FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée...)
23	Personne sans activité professionnelle effective : en dispense d'activité ou en congé de conversion

Réponse à la question F11 du Questionnaire Individuel.



## AHP

### Situation de la personne un an auparavant

1	Sans objet ou non renseigné La personne avait une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail)
2	La personne n'avait pas d'activité professionnelle effective car elle était élève-fonctionnaire, stagiaire en formation, en dispense d'activité ou en congé de conversion

AHP=1er caractère de AHDP (réponse à la question F11 du Questionnaire Individuel).

## AIDFAM

### Aide familial

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné La personne est "aide familial" ; elle a déclaré aider un membre de sa famille dans son travail, sans être salariée et c'est sa profession principale
2	La personne n'est pas "aide familial"

Réponse à la question A2 du Questionnaire Individuel.

## AIDFAMP

### Aide familial en mars de l'année précédant l'enquête

1	Sans objet (FIP/=1) ou non renseigné La personne était "aide familial"
2	La personne n'était pas "aide familial"

Réponse à la question F4 du Questionnaire Individuel.

## AIRE

### Numéro d'aire

	Numéro d'aire (9) = RG (2), TECH (1), STTSECH (1), A (3), SA (1), CLE (1)
--	---

Feuille de Local. Questionnaire Individuel. Fichiers individu et ménage. Le numéro d'aire tient sur 9 positions qui ont chacune une signification. La dernière (CLE) est calculée en fonction des huit premières de la façon suivante :

1. On affecte un "poids" à chaque position de l'identifiant-aire : 1 au premier chiffre de RG, STTSECH, 2ème chiffre de A et SA, et 2 aux autres positions.
2. On multiplie chaque position par son poids. On additionne tous les chiffres des unités et dizaines obtenues.
3. La clé est égale à l'opposé de la différence entre la somme obtenue et le multiple de 10 qui lui est immédiatement supérieur ou égal.

## ALC

### Perception d'une allocation de chômage (versée par l'ASSEDIC)

	Sans objet (implicite) (FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1)
1	Perçoit une allocation
2	Ne perçoit pas d'allocation
3	Sans objet (explicite) (a un emploi)

Réponse à la question B12 du Questionnaire Individuel.

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.



## **ALCN**

### **Raisons de non-perception d'allocation de chômage**

1	Sans objet (ALC/=2) ou non renseigné Droits épuisés (a déjà été indemnisé, mais ne l'est plus aujourd'hui)
2	Demande d'allocation en cours de dépôt
3	Décision attendue de la demande d'allocation
4	Attente du premier versement de l'allocation
5	Demande d'allocation rejetée
6	Ne pense pas répondre aux conditions d'ouverture des droits
7	autre situation

Réponse à la question B14 du Questionnaire Individuel.

## **ALLOC**

### **Perception ou non d'une allocation de chômage**

	Sans objet (implicite) (FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1)
1	Perçoit une allocation de chômage (ALC=1)
2	Ne perçoit pas : droits épuisés (ALCN=1)
3	Ne perçoit pas : demande rejetée (ALCN=5)
4	Ne perçoit pas : en attente (ALCN entre 2 et 4)
5	Ne perçoit pas : autre raison (ALCN autre)

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Même nom mais sens différent.

Variable construite à partir des réponses aux questions B12 (ALC) et B14 (ALCN) du Questionnaire Individuel.

## **AM**

### **Exercice d'une activité marginale au cours de la semaine précédant l'enquête, pour ceux qui ne travaillent pas ou plus actuellement**

	Sans objet (FI=1)
1	La personne a travaillé la semaine de référence
2	La personne n'a pas travaillé la semaine de référence

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Même nom mais sens différent.

Réponse à la question Q3 du Questionnaire Individuel.

## **ANCA**

### **Année d'entrée dans l'entreprise**

00 à 99	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année d'entrée dans l'entreprise
---------	---

Réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel.

## **ANCAA**

### **Année de début d'emploi dans l'entreprise pour les chômeurs et les inactifs**

00 à 99	Sans objet ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année
---------	---

Réponse à la question D4 du Questionnaire Individuel.

## **ANCAP**

### **Année d'entrée dans l'entreprise où la personne travaillait en mars de l'année précédant l'enquête**

00 à 99	Sans objet (FIP/=1) ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année
---------	--

Réponse à la question F10 du Questionnaire Individuel.



## ANCCHOM

### Ancienneté de chômage (8 postes)

1	Sans objet ou non renseigné
2	Moins d'un mois
3	De 1 mois à moins de 3 mois
4	De 3 mois à moins de 6 mois
5	De 6 mois à moins d'un an
6	De 1 an à moins d'un an et demi
7	De 1 an et demi à moins de 2 ans
8	De 2 ans à moins de 3 ans
	De 3 ans ou plus

Regroupement de CHOMMOY (calculée à partir des réponses aux questions B8 et D1 du Questionnaire Individuel). Code modifié : plus de modalité 0

## ANCCHOM1

### Ancienneté de chômage (2 postes)

1	Sans objet ou non renseigné
2	Moins d'un an
	De 1 an ou plus

Regroupement de CHOMMOY (calculée à partir des réponses aux questions B8 et D1 du Questionnaire Individuel).

## ANCENTR

### Ancienneté dans l'entreprise

<24	sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné
32 à 98	- en mois si moins de 2 ans
	- en année à partir de 2 ans d'ancienneté (2 ans s'écrit 32 ; 3 ans s'écrit 33 ; 10 ans s'écrit 40)
99	69 ans ou plus

Codification de la réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel.

## ANCENTR1

### Ancienneté dans l'entreprise (regroupée)

1	sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné
2	moins d'un an
3	1 an à moins de 5 ans
4	5 ans à moins de 10 ans
	10 ans et plus

Regroupement de la variable ANCENTR (calculée d'après la réponse à la question A8 du questionnaire Individuel)

## ANCINACT

### Ancienneté de l'inactivité (8 postes)

1	Sans objet (AA/=1) ou non renseigné
2	Moins d'un mois
3	De 1 mois à moins de 3 mois
4	De 3 mois à moins de 6 mois
5	De 6 mois à moins d'un an
6	De 1 an à moins d'un an et demi
7	De 1 an et demi à moins de 2 ans
8	De 2 ans à moins de 3 ans
	De 3 ans ou plus

Codification de la réponse à la question D1 du Questionnaire Individuel.

## ANCINATM

### Ancienneté de l'inactivité en mois

0 à 95	sans objet ou non renseigné
	nombre de mois
99	8 ans et plus

Variable numérique calculée à partir de la réponse à la question D1 du Questionnaire Individuel. Variable modifiée dans ses modalités et son appellation. Ancien nom : ANCINACTM.



## ANCM

### Mois d'entrée dans l'entreprise

01 à 12	sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné janvier à décembre
---------	--

Réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel.

## ANCRECH

### Ancienneté de la recherche (8 postes)

1	Sans objet ou non renseigné
2	Moins d'un mois
3	1 mois à moins de 3 mois
4	3 mois à moins de 6 mois
5	6 mois à moins d'un an
6	1 an à moins d'un an et demi
7	1 an et demi à moins de 2 ans
8	2 ans à moins de 3 ans
8	3 ans et plus

Code modifié : plus de modalité 0. Regroupement de RECHMOY (calculée en fonction des réponses aux questions B8 et B4 du Questionnaire Individuel).

## ANPE

### Inscription ou non à l'ANPE

1	Inscrit à l'ANPE (OFFICE=1 ou MRE8=8)
2	Non inscrit à l'ANPE

Variable calculée d'après les réponses aux questions Q7 (OFFICE) et B10a8 (MRE8) du Questionnaire Individuel.

## AR

### Echantillon aréolaire ou spécial

0	échantillon spécial
1	échantillon aréolaire

Fichiers individu et ménage. L'échantillon spécial est issu des logements construits depuis le dernier recensement. L'échantillon aréolaire est issu des logements présents lors du dernier recensement.

## AUTREMRE

### Existence de démarches autres que l'inscription à l'ANPE au cours du mois précédant l'enquête

1	Sans objet
2	A fait d'autres démarches que l'inscription à l'ANPE
2	N'a fait aucune autre démarche

Calcul de la Variable AUTREMRE d'après les réponses à la question B10a du Questionnaire Individuel. Si MRE1, MRE2, MRE3, MRE4, MRE5, MRE6, MRE7, MRE9, MRE10, MRE11, MRE12 (sauf MRE8) = 1 alors AUTREMRE = 1, sinon AUTREMRE = 2.

## AVEMB

### Emploi antérieur du salarié dans la même entreprise

1	Sans objet ou non renseigné
1	Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire
2	Oui, comme apprenti
3	Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré
4	Oui, dans le cadre d'une formation en alternance
5	Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée
6	Oui, dans un autre cadre
7	Non (a été embauché directement, a créé son entreprise,...)

Réponse à la question A9 du Questionnaire Individuel.



## AVULT

Emploi antérieur dans la même entreprise (pour ceux qui ont trouvé un emploi ultérieur)

	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
1	Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire
2	Oui, comme apprenti
3	Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré
4	Oui, dans le cadre d'une formation en alternance
5	Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée
6	Oui, dans un autre cadre
7	Non

Réponse à la question B5 du Questionnaire Individuel.

## BITA

Activité et chômage BIT : code intermédiaire

1	actif au travail
2	actif non au travail
3	sans emploi
4	militaire du contingent
5	en attente d'emploi (OHTM)

Variable calculée de la façon suivante :

```
FI      ! 4 ! non 1 !      !      !      !      !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AM      !   ! non 1 !      !      !      !      !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AH      !   !      ! non 1 !   1 !   1 !   1 !   1 !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
HT      !   !      !      !  -,00 !  -,00 !  -,00 !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
OHTM    !   !      !      !   7 !   7 !      !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ANCA    !   !      !      !  DEA !      !      !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ANCM    !   !      !      ! >=03 !      !      !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
BITA    ! 4 !   3 !   3 !   5 !   3 !   2 !   1 !
```

## BITAB

Activité et chômage BIT : code intermédiaire

1	Actif au travail
2	Actif non au travail
3	Actif militaire du contingent
4	PSERE (Population Sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
5	En attente d'un travail ultérieur
6	En attente (OHT)
7	Inactif

Variable calculée de la façon suivante :

```
BITA    ! 1 ! 2 ! 4 !   ! 3 ! 3 !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
BITB    !   !   !   ! 3 ! 1 !   !      !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
BITAB   ! 1 ! 2 ! 3 ! 5 ! 4 ! 7 ! 6 !
```





## BITB

### Activité et chômage BIT : code intermédiaire

1	disponible et recherche un emploi
3	en attente d'emploi (ULT)
4	ne recherche pas ou non disponible

Variable calculée de la façon suivante :

```
ULT      ! 1 ! 1 !           ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!
DISPO    ! 1 ! 2 !           ! ! 1 ! 2 !
-----!-----!-----!-----!-----!
NONDISP  !   ! 5,9 !         ! !   ! 5 !
-----!-----!-----!-----!-----!
DRE1     !   !   ! 1 à 4 !   ! 5 ! 5 !
-----!-----!-----!-----!-----!
OFFICE   !   !   !           ! 2 !   !
-----!-----!-----!-----!-----!
TMRE     !   !   !           ! 2 !   !
-----!-----!-----!-----!-----!
BITB     ! 3 ! 3 ! 4   ! 4 ! 1 ! 1 ! 4 !
```

## CA

### Catégorie de population

0	Personne présente dans le ménage (ou personne temporairement absente, dans une autre situation que ci-dessous)
1	Militaire du contingent
2	Militaire de carrière logé en caserne ou en camp
3	Elève interne
4	Etudiant habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants
5	Jeune vivant dans un foyer de jeunes travailleurs
6	détenu
7	Malade en sanatorium, préventorium, aérium ; personne en traitement dans un hôpital psychiatrique, malade ou pensionnaire d'un établissement de soins ou de convalescence
8	Personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice
9	Ouvrier logé dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics

Réponse à la Feuille de Local (tableau de composition du ménage). Personne rattachée au ménage: modalité 1 à 9.

## CHER

### Profession cherchée

	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
1	La personne cherche une profession précise
2	La personne cherche plusieurs professions
3	La personne cherche dans une gamme large d'emplois
4	La personne cherche n'importe quoi

Réponse à la question B9 du Questionnaire Individuel.



## CHET

### Changement éventuel d'établissement depuis un an

0	Pas de changement
1	Changement d'établissement sans changement d'entreprise
2	Changement d'entreprise (changement de raison sociale)
9	Sans objet ou impossible à déterminer

Variable modifiée dans ses modalités (modalité 9 au lieu de 3).  
CHET est codé pour les personnes actives occupées. La codification est automatique sinon manuelle.

Si la personne n'était pas active occupée l'année précédente, CHET est codé à 9 (sans objet).

Si la personne était active occupée l'année précédente, CHET est chiffré selon la confrontation des informations sur l'établissement de l'année (N) et celles de l'année précédente (N-1). Ces dernières proviennent soit de l'enquête précédente (d'après réponses à A8), soit du chiffrage de la partie F.

Plusieurs cas peuvent se présenter :

1ER CAS. Les deux SIRET existent :

- \* 1.1 Les SIRET sont identiques, CHET vaut 0.
- \* 1.2 Les SIRET sont différents et les SIREN identiques.
  - Si les adresses sont différentes, CHET vaut 1.
  - Si les adresses sont identiques, CHET vaut 0.
- \* 1.3 Les SIRET sont différents et les SIREN aussi.

CHET vaut 2 sauf si la réponse à la question A.8e donne une ancienneté dans l'entreprise supérieure à un an et s'il n'y a pas de changement d'adresse. Dans ce cas, CHET vaut 0.

2EME CAS. Il manque un ou deux SIRET.

- \* 2.1 Si les noms-raisons-sociales et les adresses sont identiques, CHET vaut 0.
- \* 2.2 Si les noms-raisons-sociales sont identiques, mais les adresses différentes, CHET vaut 1.
- \* 2.3 Si les noms-raisons-sociales sont différents et les adresses aussi, CHET vaut 2.
- \* 2.4 Si les noms-raisons sociales sont différents mais les adresses identiques (reprise d'une entreprise par une autre), CHET vaut 0 sauf si la réponse à la question A.8e donne une ancienneté dans l'entreprise inférieure à un an. Dans ce cas, CHET vaut 2.

3EME CAS. Pour les agriculteurs et les services domestiques, CHET vaut 0 ou 2 selon les valeurs des seules variables dont on dispose (nom-raison sociale et ancienneté dans l'entreprise).

Changement éventuel d'établissement depuis un an

## CHOMMOY

### Ancienneté de chômage (en mois)

00 à 99	Non renseigné Nombre de mois
---------	---------------------------------

Variable construite à partir des réponses aux questions B4, B8 (ancienneté de recherche) et D1 (ancienneté d'inactivité) du Questionnaire Individuel.

- si la personne n'a jamais travaillé :  
ancienneté de chômage = ancienneté de recherche
- si la personne a déjà travaillé :  
ancienneté de chômage est égale à la plus courte des deux périodes ( ancienneté de recherche, ancienneté d'inactivité)
- si l'un des arguments est manquant, CHOMMOY = valeur manquante

## CHPUB

### Type de salarié

1	Sans objet (ST/=2) ou non renseigné
2	Salarié mais chef de son entreprise
3	Salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3	Autre salarié

Réponse à la question A3 du Questionnaire Individuel.



## CHPUBP

Type de salarié, en mars de l'année précédant l'enquête

1	Sans objet (STP/=2) ou non renseigné
2	Salarié mais chef de son entreprise
3	Salarié de l'Etat ou des collectivités locales autre salarié

Réponse à la question F5 du Questionnaire Individuel.

## CHULTA

Date de début de recherche d'un emploi (année) : concerne les personnes qui ont trouvé un emploi ultérieur

SP	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
00 à 99	La personne ne sait pas 2 derniers chiffres de l'année indiquée

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## CHULTM

Date de début de recherche d'un emploi (mois) : concerne les personnes qui ont trouvé un emploi ultérieur

SP	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
01 à 12	La personne ne sait pas Janvier à décembre

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## CIRCA

Circonstances de cessation de l'activité professionnelle (partie D)

01	Sans objet ou non renseigné
02	Fin d'emploi à durée limitée
03	Licenciement
04	Démission
05	Préretraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise)
06	Retraite, cessation d'une activité non salariée
07	Cessation d'activité pour raisons de santé ou d'invalidité
08	Cessation d'activité pour raisons personnelles (familiales, études...)
09	Appel au service national
09	Autre raison

Code modifié dans sa longueur (2 caractères au lieu d'un seul).

Réponse à la question D3 du Questionnaire Individuel.



## CJUR

### Catégorie juridique de l'unité SIREN

1100	Artisan-commerçant
1200	Commerçant
1300	Artisan (civil)
1400	Officier public ou ministériel
1500	Profession libérale
1600	Exploitant agricole
1700	Agent commercial
1800	Associé-gérant de société
1900	(autre) Personne physique
2100	Indivision s.a.i.
2110	Indivision entre personnes physiques
2120	Indivision avec personne morale
2200	Société créée de fait s.a.i.
2210	Société créée de fait entre pers. phys.
2220	Société créée de fait avec pers. morale
2300	Société en participation s.a.i.
2310	Société en participation entre pers.phys.
2320	Société en participation avec pers.morale
2385	Société en participation de professions libérales
2900	(autre) Groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3110	Représentation ou agence commerciale des états, ou organismes publics étrangers, immatriculée au RCS.
3120	Société étrangère immatriculée au RCS
3205	Organisation internationale
3210	Etat, collectivité ou établissement public étranger
3220	Société étrangère non immatriculée au registre du commerce et des sociétés
3290	(autre) Personne morale de droit étranger
4110	Etablissement public national à caractère industriel ou commercial doté d'un comptable public
4120	Etablissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
4130	Exploitant public
4140	Etablissement public local à caractère industriel ou commercial
4150	Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial
4160	Institution Banque de France
5191	Société de caution mutuelle
5192	Banque populaire
5193	Caisse de crédit maritime mutuel
5194	Caisse (fédérale) de crédit mutuel
5195	Association coopérative inscrite
5202	Société en nom collectif
5203	Société en nom collectif coopérative
5306	Société en commandite simple
5307	Société en commandite simple coopérative
5308	Société en commandite par actions
5309	Société en commandite par actions coopérative
5385	Société d'exercice libéral en commandite par actions
5410	SARL nationale
5415	SARL d'économie mixte
5422	Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) en SARL
5426	Société immobilière de gestion
5430	SAFER en SARL
5431	Société mixte d'intérêt agricole en SARL
5432	Société d'intérêt collectif agricole (SICA) en SARL
5442	SARL d'attribution
5443	SARL coopérative de construction
5451	SARL coopérative de consommation
5453	SARL coopérative artisanale
5454	SARL coopérative d'intérêt maritime
5455	SARL coopérative de transports
5458	SARL coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP)
5459	SARL union des sociétés coopératives
5460	(autre) SARL coopérative
5485	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
5498	SARL unipersonnelle



5499 (autre) Société à responsabilité limitée  
 5505 SA à participation ouvrière à conseil d'administration  
 5510 SA nationale à conseil d'administration  
 5515 SA d'économie mixte à conseil d'administration  
 5520 Société d'investissement à capital variable (SICAV) à conseil d'administration  
 5522 Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) anonyme à conseil d'administration  
 5525 Société immobilière d'investissement anonyme à conseil d'administration  
 5530 SAFER anonyme à conseil d'administration  
 5531 Société mixte d'intérêt agricole, anonyme à conseil d'administration  
 5532 Société d'intérêt collectif agricole (SICA) anonyme à conseil d'administration  
 5542 Société d'attribution anonyme à conseil d'administration  
 5543 Société coopérative de construction anonyme à conseil d'administration  
 5546 SA de HLM à conseil d'administration  
 5547 SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration  
 5548 SA de crédit immobilier à conseil d'administration  
 5551 SA coopérative de consommation à conseil d'administration  
 5552 SA coopérative de commerçants-détaillants à conseil d'administration  
 5553 SA coopérative artisanale à conseil d'administration  
 5554 SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration  
 5555 SA coopérative de transports à conseil d'administration  
 5558 SA coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP) à conseil d'administrat.  
 5559 SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration  
 5560 (autre) SA coopérative à conseil d'administration.  
 5585 Société d'exercice libéral à forme anonyme  
 5599 Autre SA à conseil d'administration  
 5605 SA à participation ouvrière à directoire  
 5610 SA nationale à directoire  
 5615 SA d'économie mixte à directoire  
 5620 Société d'investissement à capital variable (SICAV) à directoire  
 5622 Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) anonyme à directoire  
 5625 Société immobilière d'investissement anonyme à directoire  
 5630 SAFER anonyme à directoire  
 5631 Société mixte d'intérêt agricole anonyme à directoire  
 5632 Société d'intérêt collectif agricole (SICA) anonyme à directoire  
 5642 Société d'attribution anonyme à directoire  
 5643 Société coopérative de construction anonyme à directoire  
 5646 SA de HLM à directoire  
 5647 Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire.  
 5648 SA de crédit immobilier à directoire  
 5651 SA coopérative de consommation à direct.  
 5652 SA coopérative de commerçants-détaillants à directoire  
 5653 SA coopérative artisanale à directoire  
 5654 SA coopération (d'intérêt) maritime à directoire  
 5655 SA coopérative de transport à directoire  
 5658 SA coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP) à directoire  
 5659 SA union de sociétés coopératives à directoire  
 5660 (autre) SA coopérative à directoire  
 5685 Société d'exercice libéral à forme anonyme à directoire  
 5699 (autre) SA à directoire  
 6100 Caisse d'Epargne et de Prévoyance  
 6210 Groupement européen d'intérêt économique  
 6220 Groupement d'intérêt économique  
 6316 Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)  
 6317 Société coopérative agricole  
 6318 Union de sociétés coopératives agricoles  
 6411 Société d'assurance à forme mutuelle  
 6412 Société mutuelle d'assurances  
 6413 Union de sociétés mutuelles d'assurances  
 6414 Autre société non commerciale d'assurances  
 6521 Société civile de placement collectif immobilier (SCPI)  
 6532 Société d'intérêt collectif agricole (SICA) civile  
 6533 Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)  
 6534 Groupement foncier agricole



6535	Groupement agricole foncier
6536	Groupement forestier
6537	Groupement pastoral
6539	Société civile foncière
6540	Société civile immobilière
6541	Société civile immobilière de construction-vente
6542	Société civile d'attribution
6543	Société civile coopérative de construction
6551	Société civile coopérative de consommation
6554	Société civile coopérative (d'intérêt) maritime
6558	Société civile coopérative entre médecins
6560	Autre société civile coopérative
6561	SCP d'avocats
6562	SCP d'avocats aux conseils
6563	SCP d'avoués d'appel
6564	SCP d'huissiers
6565	SCP de notaires
6566	SCP de commissaires-priseurs
6567	SCP de greffiers de tribunal de commerce
6568	SCP de conseils juridiques
6569	SCP de commissaires aux comptes
6571	SCP de médecins
6572	SCP de dentistes
6573	SCP d'infirmiers
6574	SCP de masseurs-kinésithérapeutes
6575	SCP de directeurs de laboratoire d'analyse médicale
6576	SCP de vétérinaires
6577	SCP de géomètres-experts
6578	SCP d'architectes
6585	(autre) Société civile professionnelle
6589	Société civile de moyens
6595	Caisse (locale) de crédit mutuel
6596	Caisse de crédit agricole mutuel
6598	Exploitation agricole à responsabilité limitée
6599	(autre) Société civile
7111	Autorité constitutionnelle
7112	Autorité administrative indépendante
7113	Ministère
7120	Service central d'un ministère
7130	Service du ministère des PTT
7150	Service du ministère de la Défense
7160	Service extérieur à compétence nationale d'un ministère (hors Défense et PTT)
7171	Service extérieur de l'Etat à compétence (inter-) régionale
7172	Service extérieur de l'Etat à compétence (inter-) départementale
7179	(autre) Service extérieur de l'Etat à compétence territoriale
7190	Ecole nationale non dotée de la personnalité morale
7210	Commune
7220	Département
7225	Territoire d'outre-mer
7229	(autre) Collectivité territoriale
7230	Région
7312	Commune associée
7313	Section de commune
7314	Ensemble urbain
7321	Association syndicale autorisée
7322	Association foncière urbaine
7323	Association foncière de remembrement
7331	Etablissement public local d'enseignement
7341	Secteur de commune
7342	District urbain
7343	Communauté urbaine
7345	Syndicat intercommunal à vocation multiple
7346	Communauté de communes
7347	Communauté de villes
7349	(autre) Etablissement public local de coopération non spécialisé
7351	Institution interdépartementale
7352	Institution interrégionale
7353	Syndicat intercommunal à vocation unique
7354	Syndicat mixte communal
7355	Autre syndicat mixte
7356	Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes
7361	Centre communal d'action sociale



7362	Caisse des écoles
7363	Caisse de crédit municipal
7364	Etablissement d'hospitalisation
7365	Syndicat interhospitalier
7366	Et public local social et médico-social
7371	Office public d'habitation à loyer modéré
7372	Service départemental d'incendie
7373	Et public local culturel
7379	(autre) Et public administratif local
7381	Organisme consulaire
7382	Etablissement public national ayant fonction d'administration centrale
7383	Etablissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel
7384	(autre) Etablissement public national d'enseignement
7385	(autre) Etablissement public national administratif à compétence territoriale limitée
7389	Etablissement public national à caractère administratif
7410	Groupement d'intérêt public
7430	Etablissement public des cultes d'Alsace-Lorraine
7450	Cercle et foyer dans les armées
7490	(autre) Personne morale de droit adminis.
7510	Service d'une collectivité locale à comptabilité distincte
7520	Régie d'une collectivité locale non dotée de la personnalité morale
8110	Régime général de la Sécurité Sociale
8120	Régime spécial de Sécurité Sociale
8130	Institution de Prévoyance
8140	Mutualité sociale agricole
8150	Régime maladie des non-salariés non agricoles
8160	Régime vieillesse ne dépendant pas du régime général de la Sécurité Sociale
8170	Régime d'assurance chômage
8190	(autre) Régime de prévoyance sociale.
8210	Société mutualiste
8250	Assurance mutuelle agricole
8290	Autre organisme mutualiste
8300	Comité d'entreprise s.a.i.
8310	Comité (central) d'entreprise
8311	Comité d'établissement
8410	Syndicat de salariés
8420	Syndicat patronal
8450	Ordre professionnel ou assimilé
8470	Centre technique industriel ou comité professionnel du développement économique
8490	(autre) Organisme professionnel
9110	Syndicat de copropriété
9150	Association syndicale libre
9210	Association non déclarée
9220	Association déclarée
9221	Association déclarée d'insertion par l'économique
9222	Association intermédiaire
9223	Groupement d'employeurs
9230	Association déclarée, reconnue d'utilité publique
9240	Congrégation
9260	Association de droit local
9300	Fondation
9900	(autre) Personne morale de droit privé

D'après SIRENE.

Nomenclatures & codes version 3.Division SIA

Les codes 1000, 3100, 3200, 4100, 5100, 5200, 5300, 5400, 5500, 5600, 6300, 6400, 6500, 8100, 8200, 9100 et 9200 ne sont pas repris dans cette liste.

Ils ont été utilisés pour codifier les unités du stock, lorsqu'il était impossible de déterminer automatiquement une codification plus fine. On en rencontre encore sur des unités qui n'ont pas été modifiées depuis le 22 avril 1986. Ils sont désormais interdits : dès que l'on modifiera une unité dont la CJ figure dans la liste ci-dessus, cette CJ sera corrigée.



## COHAB

### Vie en couple ou non

1	Sans objet (moins de 15 ans) ou non renseigné
2	Vit en couple
2	Ne vit pas en couple

Réponse à une question de la Feuille de Local.

## CRE

### Circonstance à la suite de laquelle la personne est sans emploi

	Sans objet (FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1) ou non renseigné
01	A terminé (ou termine) ses études
02	A terminé (ou termine) son service national
03	A terminé un stage
04	A quitté ou perdu un emploi d'intérim
05	A quitté ou perdu un emploi à durée limitée
06	A quitté ou perdu un emploi occasionnel
07	A été licencié : licenciement collectif
08	A été licencié : licenciement individuel
09	A démissionné, y compris pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé
10	A pris sa retraite
11	Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc.)
12	N'avait jamais travaillé
13	Autres cas

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question B2 du Questionnaire Individuel.

## CRE7

### Circonstance de recherche d'emploi calculée (regroupée)

	Sans objet
1	Fin d'emploi précaire
2	Fin de service national
3	Licenciement
4	Démission
5	Fin d'études
6	Avait cessé toute activité ou n'avait jamais travaillé
7	Autres circonstances

Variable calculée d'après CREC (calculée en fonction de CRE, AA, N, PRA, STANT et ANCINATM) de la façon suivante :

```
CREC ! 11-15 ! 22-23 ! 16-17 ! 18 ! 20-21 ! 24-26 ! 10, 19, 30, 31, 32 !  
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!  
CRE7 ! 1 ! 2 ! 3 ! 4 ! 5 ! 6 ! 7 !
```

## CREACT

### Circonstances de la recherche d'un autre emploi

	Sans objet ou non renseigné
1	Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel
2	La personne désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation
3	La personne désire trouver un emploi mieux payé
4	La personne désire trouver un emploi plus proche de son domicile
5	La personne désire trouver un emploi mieux adapté pour des raisons de santé
6	La personne désire trouver des conditions de travail (horaires, pénibilité) meilleures
7	La personne désire trouver un emploi dans une autre région
8	La personne cherche à travailler plus (seconde activité ou emploi à durée de travail plus longue)
9	Autre circonstance

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question B1 du Questionnaire Individuel.





## CREC

### Circonstance de la recherche d'emploi calculée

10	Sans objet
11	Fin d'emploi non salarié
12	Possède un emploi d'attente
13	Fin d'emploi (ou de stage) pour une personne ayant déclaré n'avoir travaillé que de façon purement occasionnelle
14	Fin d'emploi d'intérim
15	Fin de contrat à durée déterminée
16	Fin d'un autre emploi occasionnel
17	Licenciement collectif
18	Licenciement individuel
19	Démission
20	Retraite de salarié
21	Fin des études ; cherche un premier emploi (sauf purement occasionnel)
22	Fin des études ; a déjà travaillé
23	Fin du service militaire ; cherche un premier emploi (sauf purement occasionnel)
24	Fin du service militaire ; a déjà travaillé
25	Avait cessé toute activité depuis moins de 3 ans
26	Avait cessé toute activité depuis 3 ans ou plus
30	N'avait jamais travaillé
31	En provenance de l'étranger
32	Autres circonstances
32	Non renseigné

Variable calculée en fonction de la façon suivante :

```
N          !>02!  ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
PRA        !>02!  ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
CRE        !  !01!01!02!02!03!03 à 09!03à09!03!04 à 09!10!10!13!11à13!11,12!11,12!13! - !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AA         !  ! 2!  ! 2!  ! 2  !      ! ! ! ! !      ! 2!  ! ! 2  !      ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
STANT      !  ! ! ! ! !      ! 1  ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
AAM ou AA!  ! ! ! ! !      ! 1  ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ANCINATM  !  ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! ! ! ! !      ! <36 ! ! ! ! !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
CREC      ! 30!20!21!22!23! 12  ! 10 !15! CRE+9 !26!19!10! 26 ! 24 ! 25 !31! 32!
```

## CREP

### Circonstance à la suite de laquelle la personne était au chômage en mars de l'année précédant l'enquête

01	Sans objet (FIP/=2) ou non renseigné
02	Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) ses études
03	Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) son service national
04	Après avoir terminé un stage
05	Après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim
06	Après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée
07	Après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel
08	Après avoir été licencié : licenciement collectif
09	Après avoir été licencié : licenciement individuel
10	Après avoir démissionné, y c. pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé
11	Après avoir pris sa retraite
12	Après avoir cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc.)
13	N'avait jamais travaillé
13	Autres cas

Réponse à la question F13 du Questionnaire Individuel.



## CSA

Catégorie socio-professionnelle du dernier emploi pour les  
inactifs et les chômeurs (niveau détaillé sauf pour les agriculteurs)

	Sans objet ou non déclaré
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions interméd. administrat. et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Codification de la réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.



## CSE

Catégorie socio-professionnelle pour les actifs (niveau détaillé, PCS 1982)

11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent

Pour les actifs occupés la CS est celle de l'emploi actuel, pour les chômeurs

la CS est celle du dernier emploi.

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90.

Codification de la réponse à la question A1 ou D2 du Questionnaire Individuel.



## CSEI

Catégorie socio-professionnelle pour les actifs (niveau intermédiaire, PCS 1982)

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprises
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent

Pour les actifs occupés la CS est celle de l'emploi actuel, pour les chômeurs

la CS est celle du dernier emploi.

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90.

Regroupement de CSE (codification de la réponse à la question A1 ou D2 du Questionnaire Individuel).

## CSEP

Catégorie socio-professionnelle (niveau détaillé - nomenclature PCS 1982) correspondant à l'emploi occupé un an avant l'enquête

voir	Sans objet code CSE pour les autres modalités
------	--

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90.

Codification de la réponse à la question F3 du Questionnaire Individuel.



## CSPIP

Catégorie socio-professionnelle correspondant à l'emploi occupé un an avant l'enquête (niveau intermédiaire). Nomenclature PCS 1982

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprises
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
83	Militaires du contingent

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90. Regroupement de CSEP (codification de la réponse à la question F3 du Questionnaire Individuel).

## CSPP

Catégorie socio-professionnelle du père (niveau détaillé sauf pour les agriculteurs)

	Sans objet ou non déclaré
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique policiers et militaires
53	Employés administratifs d'entreprises
54	Employés de commerce
55	Personnels des services directs aux particuliers
56	Ouvriers qualifiés de type industriel
62	Ouvriers qualifiés de type artisanal
63	Chauffeurs
64	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
65	Ouvriers non qualifiés de type industriel
67	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
68	Ouvriers agricoles
69	

Codification de la réponse E2 du Questionnaire Individuel.



## CSRECH

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi recherché  
(niveau détaillé sauf pour les agriculteurs)

	Sans objet ou non déclaré
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Codification de la réponse à la question B9 du Questionnaire Individuel.



## CSSEC

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi secondaire  
(niveau détaillé sauf pour les agriculteurs)

	Sans objet ou non déclaré
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Codification de la réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel.



## CSTOT

### Catégorie socio-professionnelle (niveau détaillé)

11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90. Variable construite à partir de CSE, ACT7, STA, l'âge, et la CSP antérieure.

## CSTOTCM

### Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage (niveau détaillé)

voir	code CSTOT pour les modalités
------	-------------------------------

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90. Variable construite comme CSTOT. Fichiers individu et ménage.





## CSTOTI

### Catégorie socio-professionnelle (niveau intermédiaire)

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprises
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Anciens cadres et professions intermédiaires
76	Anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Inactifs divers (autres que retraités)
83	Militaires du contingent

Code modifié par rapport à l'ancienne série. Les militaires du contingent (poste 83) font partie des actifs occupés dans la nouvelle série 90.  
Regroupement de CSTOT.



## CSULT

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi qui commencera plus tard (niveau détaillé sauf pour les agriculteurs)

	Sans objet ou non déclaré
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Codification de la réponse à la question B3 du Questionnaire Individuel.

## DCSA

Catégorie socio-professionnelle du dernier emploi pour les inactifs et les chômeurs (niveau agrégé)

	Sans objet ou non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

Regroupement de CSA (Codification de la réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel)

## DCSE

Catégorie socio-professionnelle pour les actifs (niveau agrégé, PCS 1982)

	Sans objet ou non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
8	Chômeurs n'ayant jamais travaillé ou militaires du contingent

Pour les actifs occupés (sauf militaires du contingent), la CS est celle de l'emploi actuel, pour les chômeurs la CS est celle du dernier emploi. Code modifié par rapport à l'ancienne série. La modalité '8' comprend aussi les militaires du contingent. A partir de 1990, ils sont classés actifs occupés.

Regroupement de CSE (codification de la réponse à la question A1 ou D2).



## DCSEP

Catégorie socio-professionnelle (niveau agrégé - Nomenclature PCS 1982) correspondant à l'emploi occupé un an avant l'enquête

	sans objet (FIP/=1,4)
1	agriculteurs exploitants
2	artisans, commerçants et chefs d'entreprises
3	cadres et professions intellectuelles supérieures
4	professions intermédiaires
5	employés
6	ouvriers
8	militaires du contingent

Code modifié par rapport à la série 83 en raison des militaires du contingent. Dans la série 90, ils sont intégrés dans la population active occupée.

Regroupement de CSEP (codification de la réponse à la question F3)

## DCSTOT

Catégorie socio-professionnelle (niveau agrégé)

1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants, et chefs d'entreprises
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle ou militaires du contingent

Code modifié par rapport à l'ancienne série en raison des militaires du contingent. Dans la nouvelle série 90, ils sont intégrés dans la population active occupée. Regroupement de CSTOT (codification de la réponse à la question A1 du Questionnaire Individuel).

## DDIPL

Diplôme le plus élevé obtenu (1er chiffre de DIPL)

	diplôme non déclaré
1	diplôme supérieur
3	baccalauréat + 2 ans
4	baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau
5	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
6	BEPC seul
7	aucun diplôme ou CEP

Variable construite à partir des réponses à la question C3 du Questionnaire Individuel.

## DDIPL1

Code équivalent à DDIPL mais présenté par diplôme croissant, et distinguant les personnes en cours d'études initiales

	Diplôme non déclaré
1	Aucun diplôme ou CEP
2	BEPC seul
3	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
4	Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau
5	Baccalauréat + 2 ans
6	Diplôme supérieur
7	En cours d'études initiales

Variable construite à partir des réponses aux questions C1 et C3 du Questionnaire Individuel.

## DEA

Année d'enquête

93 à 99	Deux derniers chiffres de l'année d'enquête
---------	---



## DEB

### Statut du salarié

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST/=2) ou (CHPUB=1) ou (INTERIM=1) ou (STJ=1) ou non renseigné
1	Apprenti sous contrat
2	En période d'essai
3	En stage d'entrée dans la profession (avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc.)
4	Aucune de ces situations

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## DEBP

### Statut du salarié en mars de l'année précédant l'enquête

	Sans objet ou non renseigné
1	Apprenti sous contrat
2	En période d'essai
3	En stage d'entrée dans la profession (avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc.)
4	Aucune de ces situations

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

## DEBULTA

### Date de début de l'emploi ultérieur (année)

	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
SP	La personne ne sait pas
00 à 99	2 derniers chiffres de l'année indiquée

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## DEBULTM

### Date de début de l'emploi ultérieur (mois)

	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
SP	La personne ne sait pas
01 à 12	Janvier à décembre

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## DEC

### Raison principale de non recherche d'emploi

	Sans objet (DRE1/=3,4) ou non renseigné
01	Se juge trop jeune ou trop âgé pour les employeurs
02	Pense ne pas avoir l'instruction, la formation, les qualifications ou l'expérience requises
03	A des problèmes de santé
04	Se heurte à d'autres difficultés personnelles (discrimination, préjugés raciaux, sexistes, difficultés linguistiques, casier judiciaire)
05	Ne sait pas comment chercher
06	Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible à proximité
07	Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans son domaine de compétence
08	N'a pas le droit (préretraité,...)
09	n'est pas disponible actuellement (raisons familiales, service national,...)
10	Attend le résultat de démarches antérieures (concours, test entretien, dispositions pour s'établir à son compte)
11	Ne souhaite pas commencer ses recherches immédiatement
12	Ne souhaite pas reprendre un emploi (pour le moment, ou définitivement)
13	Autre raison

Réponse à la question B7 du Questionnaire Individuel.



## DEM

### Mois d'enquête

03	mars (par construction dans toute la série)
----	---

NB : exception pour 1990 et 1999, l'enquête s'est déroulée en janvier.



**DEP****Département de résidence**

01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
20	Corse
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord
60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Atlantiques
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône



70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Ville de Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise

Fichiers individu et ménage.

## DEPETA

### Département de l'établissement

	Lieu de travail hors de France ou dans l'agriculture ou dans les services domestiques ou non renseigné
01 à 95	Numéro de département
2A ou 2B	Corse
97	D.O.M (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon)
98	T.O.M. (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc.)

Réponse à la question N°A8 du Questionnaire Individuel.



## DEPNAI

Département de naissance de la personne (pour la France métropolitaine ou les DOM-TOM)

	Sans objet ou non renseigné
01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord
60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Atlantiques
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales





67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Ville de Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
971	Guadeloupe
972	Martinique
973	Guyane
974	Réunion
975	Saint-Pierre et Miquelon
98	T.O.M. (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc.)

Réponse à la question E1 du Questionnaire Individuel.

### DET

**Existence et type de contrat de travail à durée déterminée ou saisonnier**

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST/=2) ou (CHPUB=1) ou (INTERIM=1) ou (STJ=1) ou (DEB=1 à 3) ou non renseigné
1	A un contrat saisonnier
2	A un autre contrat de travail à durée déterminée
3	N'a ni l'un ni l'autre

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

### DETP

**Existence et type de contrat de travail à durée déterminée ou saisonnier en mars de l'année précédant l'enquête**

	Sans objet ou non renseigné
1	Avait un contrat saisonnier
2	Avait un autre contrat de travail à durée déterminée
3	N'avait ni l'un ni l'autre

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.



## DIEG

Diplôme obtenu dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)

00 ou blanc	sans diplôme ou non renseigné ou sans objet
02	certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO)
15	brevet d'études du premier cycle (BEPC), brevet des collèges
16	baccalauréat première partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES)
17	baccalauréat séries L, ES, S, séries A à E ou baccalauréat 2e partie
18	brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)
19	brevet supérieur (BS)

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel. Code modifié dans sa longueur (2 caractères au lieu d'un seul) et dans les modalités.

## DIES

Diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)

00 ou blanc	aucun diplôme supérieur ou non renseigné ou sans objet
40	capacité en droit, préparation à l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) ou au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
41	diplômes universitaires du premier cycle (sauf DUT et DEUST) : propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM,...
42	DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur), DEUST...
43	diplômes de niveau de technicien supérieur (sauf ci-dessus) hormis dans les domaines de la santé et du secteur social : Brevet des Métiers d'Art, Diplôme National d'Arts Plastiques, Diplôme National d'Arts et Techniques, DPECF, clerc de notaire...
44	diplômes des professions de la santé et du secteur social sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, laborantin, manipulateur radio, assistante sociale, éducateur spécialisé...
45	certificat d'aptitude pédagogique, certificat de fin d'études normales (CFEN), y compris diplôme de maître d'éducation physique
46	diplômes universitaires du 2e cycle (licence, maîtrise)
47	diplômes universitaires du 3e cycle (DESS, magistères, DEA, doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)
48	diplômés des écoles (non cité ci-dessous) d'ingénieurs, de commerce, d'études comptables supérieures (DECS, DESCF, diplôme d'expert-comptable), diplôme de notaire, d'avocat (CAPA), d'architecte, d'art (DNSEP), de journalisme, de vétérinaire...
49	diplôme de l'une des grandes écoles suivantes: Centrale, Ecole de l'Air, Ec. de Magistrature, ESSEC, ENA, ENGREF, ENSAE 1ère div., Génie maritime, HEC, INA (Agro), Mines, Navale, Normale sup., Polytechnique, Ponts, Saint-Cyr, Sc. Po Paris, Sup-aéro, Télécom, Cons. nat. sup. art.

Code modifié dans sa longueur (2 caractères au lieu d'un seul) et dans les modalités. Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.

## DIESD

Diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (question CAPI)

1	Licence
2	Maîtrise

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel introduite à partir de 1992 (échantillon CAPI) pour répondre aux demandes d'EUROSTAT.



## DIET

### Diplôme obtenu dans l'enseignement technique ou professionnel

00 ou blanc	Aucun diplôme technique ou professionnel ou non renseigné ou sans objet
21	Certificat d'éducation professionnelle
23	CAP (ou CAPA), ou BEP (ou BEPA) ou Mention Complémentaire obtenus par l'apprentissage (effectué en relation avec un CFA), examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA)
25	CAP (ou CAPA) obtenu en dehors de l'apprentissage
27	BEP (ou BEPA) obtenu en dehors de l'apprentissage
29	Autres diplômes de niveau CAP ou BEP : par exemple diplômes sociaux (aide soignante, auxiliaire de puériculture travailleuse familiale) diplômes agricoles (BAA, BPA) sauf CAPA et BEPA classés ci-dessus (y compris diplômes de l'AFPA de niveau CAP ou BEP)
32	Brevet de technicien (BT,BTA), baccalauréat de technicien (F, G ou H), ou baccalauréat technologique (SMS, STL, STT, STI)
34	Baccalauréat professionnel
36	Autres diplômes du niveau de bacc.technologique(SMS,STL,STT,STI) ou bacc.de technicien(F,G,H) y compris BP,diplôme de moniteur-éducateur,élève breveté des ENP ou lycée tech.d'Etat,BSEC,brevet de maîtrise,diplôme de l'AFPA du 2ème degré
39	Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), brevet d'agent technique agricole

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.

## DIMANCHE

### Travail du dimanche ou non

1	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné
2	La personne travaille habituellement le dimanche
3	La personne travaille certains dimanches seulement
3	La personne ne travaille jamais le dimanche

Réponse à la question A16 du Questionnaire Individuel.

## DIPL

### Diplôme le plus élevé obtenu

	Diplôme non déclaré
10	2ème ou 3ème cycle universitaire
11	Grande école, diplôme d'ingénieur
30	1er cycle universitaire
31	BTS, DUT
32	Paramédical ou social avec baccalauréat général
33	Paramédical ou social sans baccalauréat général
40	Baccalauréat général et diplôme technique secondaire
41	Baccalauréat général seul
42	Baccalauréat technologique, BAC pro. et brevet professionnel
43	BEI, BEC, BEA
50	CAP, BEP, et BEPC
51	CAP, BEP seul
60	BEPC seul
70	CEP
71	Aucun diplôme

Variable construite à partir de DIEG, DIET et DIES.



## DIPL1

Code équivalent à DIPL mais présenté par diplôme croissant et distinguant les personnes en cours d'études initiales

01	DIPL=blanc ; diplôme non déclaré
02	Aucun diplôme
03	CEP
04	BEPC seul
05	CAP, BEP, et BEPC
06	BEI, BEC, BEA
07	Baccalauréat technologique, BAC pro. et brevet professionnel
08	Baccalauréat général seul
09	Baccalauréat général et diplôme technique secondaire
10	Paramédical ou social sans baccalauréat général
11	Paramédical ou social avec baccalauréat général
12	BTS, DUT
13	1er cycle universitaire
14	2ème ou 3ème cycle universitaire
15	Grande école, diplôme d'ingénieur
16	En cours d'études initiales

Variable construite à partir de DIEG, DIET, DIES et FOACT.

## DISPO

Possibilité de commencer à travailler immédiatement  
(dans un délai inférieur à 15 jours)

1	Sans objet (FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1)
2	Peut commencer à travailler immédiatement
2	Ne peut pas commencer à travailler immédiatement

Réponse à la question B11 du Questionnaire Individuel.

## DISPPL

Disponibilité pour travailler davantage pour les personnes à temps partiel

1	Sans objet (TP/=2) ou non renseigné
2	La personne est actuellement disponible pour travailler davantage
2	La personne n'est pas disponible actuellement pour travailler davantage

Réponse à la question A12 du Questionnaire Individuel.

## DNIVET

Niveau d'enseignement (1er chiffre de NIVET)

2	Etudes préparant à un diplôme de niveau I, II
3	Etudes préparant à un diplôme de niveau III
4	Classes terminales de préparation au BAC ou équivalent (niveau IV)
5	seconde ou première de 2ème cycle long, ou année terminale de CAP ou BEP (niveau V)
6	Classes de préparation aux CAP-BEP hors année terminale plus 3ème (niveau Vbis)
7	Pas de formation ou formation générale arrêtée avant la classe de 3ème, formation préprofessionnelle (niveau VI)

Regroupement de NIVET (calculée à partir de NESR, DIES, NEGR, DIEG, NETR et DIET)



## DOMSEC

### Domaine de l'activité professionnelle secondaire

0	Sans objet (SEC/=1,2) ou non renseigné Autres cas que ci-dessous
1	Agriculture, jardinage, travaux des champs
2	Bâtiment, plomberie, peinture, électricité, menuiserie
3	Mécanique, travail des métaux, réparation autos
4	Cours, leçons, enseignement, traduction, informatique
5	Secrétariat, comptabilité, accueil
6	Commerce, transports, déménagement
7	Hôtellerie, restauration
8	Ménages, nettoyage, repassage, garde d'enfants, de malades ou de personnes âgées
9	Vie associative, collectivités locales, animation, arts, spectacles

Réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel.

## DRA

### Résidence en mars de l'année précédant l'enquête : département (pour ceux qui vivaient dans une autre commune de France)

	voir code DEPNAI pour les modalités
--	-------------------------------------

Réponse à la question F1 du Questionnaire Individuel.

## DRE1

### Situation vis à vis de l'emploi

	Sans objet (partie B non remplie càd FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1)
1	La personne a un emploi et n'en cherche pas d'autre
2	La personne a trouvé un emploi pour plus tard et ne cherche plus
3	La personne n'a pas commencé ses recherches (ou n'a jamais cherché d'emploi)
4	La personne ne cherche plus d'emploi
5	La personne cherche actuellement un emploi (ou un autre emploi), une situation

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question B6 du Questionnaire Individuel.

## DRE1P

### Situation vis à vis de l'emploi en mars de l'année précédant l'enquête

	Sans objet (FIP/=2)
1	La personne cherchait un emploi, une situation
2	La personne ne cherchait pas (ou plus) d'emploi

Réponse à la question F13 du Questionnaire Individuel.

## DRE2

### Ancienneté de la recherche d'emploi en mois

	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
1	1 mois à moins de 3 mois de recherche
2	3 mois à moins de 6 mois de recherche
3	6 mois à moins de 1 an de recherche
4	1 an à moins de 1 an et demi de recherche
5	1 an et demi à moins de 2 ans de recherche
6	2 ans à moins de 3 ans de recherche
7	3 ans ou plus de recherche

Réponse à la question B8 du Questionnaire Individuel.

## DREM

### Ancienneté de la recherche d'emploi en mois

00	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
01 à 99	Moins d'un mois de recherche Nombre de mois de recherche

Réponse à la question B8 du Questionnaire Individuel.



## DTRULTA

Date d'obtention de l'emploi ultérieur (année)

SP 00 à 99	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné La personne ne sait pas 2 derniers chiffres de l'année indiquée
---------------	--

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## DTRULTM

Date d'obtention de l'emploi ultérieur (mois)

SP 01 à 12	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné la personne ne sait pas Janvier à décembre
---------------	---

Réponse à la question B4 du Questionnaire Individuel.

## DU

Type d'horaire habituel de travail (temps complet, temps partiel)

1	Sans objet (AH/=1)
2	La personne travaille à temps complet
3	La personne travaille à temps partiel 30 heures ou plus par semaine
4	La personne travaille à temps partiel de 15 à 29 heures par semaine
4	La personne travaille à temps partiel moins de 15 heures par semaine

Variable calculée en fonction de TP et HH3. Pour les personnes travaillant à temps partiel avec un horaire habituel non déclaré ou sans horaire habituel, DU = 3.

## DUDETM

Durée prévue en mois du contrat de travail à durée déterminée ou du contrat saisonnier

00 à 99	Sans objet (DET/= 1,2) ou non renseigné nombre de mois
---------	---

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## DUDETS

Durée prévue en semaines du contrat de travail à durée déterminée ou du contrat saisonnier

00 à 99	Sans objet (DET/= 1,2) ou non renseigné nombre de semaines
---------	---

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## DUFORM

Durée du stage ou de la formation

1	Sans objet (ET/=1) ou (FOACT/=3,4) ou non renseigné
2	Moins d'une semaine
3	Une semaine à moins d'un mois
4	Un mois à moins de 3 mois
5	3 mois à moins de 6 mois
6	6 mois à moins d'un an
6	Un an ou plus

Réponse à la question C1 du Questionnaire Individuel.



## DUHAB

### Temps complet ou partiel et horaire habituel

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1)
1	Temps partiel de moins de 15 heures
2	Temps partiel de 15 à 29 heures
3	Temps partiel de 30 heures ou plus
4	Temps complet de moins de 30 heures
5	Temps complet de 30 à 34 heures
6	Temps complet de 35 à 39 heures
7	Temps complet de 40 heures ou plus
9	Pas d'horaire habituel ou horaire habituel non déclaré

Variable construite à partir de TP et HH.

## DUINTM

### Durée totale en mois de la mission actuelle pour les intérimaires

00	Sans objet (INTERIM/=1) ou non renseigné Le salarié est inemployé actuellement mais doit être très prochainement envoyé en mission
01 à 99	nombre de mois

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## DUINTS

### Durée en semaines de la mission actuelle pour les intérimaires

00	Sans objet (INTERIM/=1) ou non renseigné Le salarié est inemployé actuellement mais doit être très prochainement envoyé en mission
01 à 99	Nombre de semaines

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.  
Code issu de l'éclatement de DUINT de l'ancienne série.

## DUSTAGEM

### Durée totale prévue du stage (en mois)

00 à 99	sans objet (STJ/=1) ou non renseigné nombre de mois
---------	--

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## DUSTAGES

### Durée totale prévue du stage (en semaines)

00 à 99	sans objet (STJ/=1) ou non renseigné nombre de semaines
---------	--

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.  
Code issu de l'éclatement de l'ancien code DUSTAGE.

## EFEN

### Effectif salarié de l'entreprise

0 à ...	effectif salarié de l'entreprise
---------	----------------------------------

Effectif après apurement en région (variable finale) alors que EFEN\_S est l'effectif avant l'apurement en région.

## EFEN\_S

### Effectif salarié de l'entreprise (SIRENE)

0 à ...	effectif salarié de l'entreprise
---------	----------------------------------

Variable récupérée (sauf en 1990) de SIRENE par appariement sur le fichier K1 uniquement pour les établissements dont le SIRET est renseigné.

Effectif avant apurement en région (variable intermédiaire)



## **EFET\_S**

### **Effectif salarié de l'établissement**

0 à ...	effectif salarié de l'établissement
---------	-------------------------------------

Variable récupérée (sauf en 1990) de SIRENE par appariement sur le fichier K1 uniquement pour les établissements dont le SIRET est renseigné.

Effectif avant apurement en région (variable intermédiaire).

## **ENF18**

### **Nombre d'enfants célibataires de moins de 18 ans dans le ménage**

0 à 8	nombre d'enfants
9	9 enfants ou plus

Fichiers individu et ménage. Variable calculée d'après la composition du ménage (Feuille de Local). Enfants de la personne de référence ou de son conjoint célibataires ayant 17 ans ou moins au 31 décembre suivant l'enquête.

Code identique à ENFM18 dans l'ancienne série.

## **ENF3**

### **Nombre d'enfants de moins de 3 ans dans le ménage**

0	aucun enfant
1	un enfant
2	deux enfants
3	trois enfants ou plus

Fichiers individu et ménage. Variable calculée d'après la composition du ménage (Feuille de Local). Enfants de la personne de référence ou de son conjoint ayant 0, 1 ou 2 ans au 31 décembre suivant l'enquête.

Code identique à ENFMO3 dans l'ancienne série.

## **ENF6**

### **Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage**

0 à 5	nombre d'enfants
6	6 enfants ou plus

Fichiers individu et ménage. Variable calculée d'après la composition du ménage (Feuille de Local). Enfants de la personne de référence ou de son conjoint ayant au plus 5 ans le 31 décembre suivant l'enquête.

Code identique à ENFMO6 dans l'ancienne série.

## **ENFC90**

### **Nombre d'enfants célibataires dans le ménage sans limite d'âge**

0 à 8	nombre d'enfants
9	9 enfants ou plus

Fichiers individu et ménage. Il n'y a pas de limite d'âge concernant les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint.

Variable calculée d'après la composition du ménage (Feuille de Local).

## **ENTR**

### **Conditions de l'entrevue**

0	Non renseigné Questionnaire créé lors de l'appariement FL-QI en cas de QI attendu non trouvé
1	Qualité correcte des données ; accueil bon ou moyen
2	Qualité correcte des données ; accueil réservé ou hostile
3	Qualité incertaine des données
4	Qualité douteuse des données
5	Questionnaire très incomplet (y compris les cas d'interruption de l'entretien avant la fin du questionnaire)

Réponse à la question I du Questionnaire Individuel.





**ET****En cours d'études ou non**

1	La personne suit des études ou une formation
2	La personne ne suit pas d'études ou de formation

Réponse à la question Q6a du Questionnaire Individuel.

**ETA****Année de fin d'études**

00 à 99	Sans objet ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année de fin d'études
---------	---

Réponse à la question C2 du Questionnaire Individuel.

**ETM****Obtention d'un diplôme ou non depuis mars de l'année dernière**

1	La personne a obtenu un diplôme depuis mars de l'année dernière
2	La personne n'a pas obtenu de diplôme

Réponse à la question Q6b du Questionnaire Individuel.

**EXP\_S**

Part	du chiffre d'affaires à l'exportation
------	---------------------------------------

REMARQUE : Variable récupérée du fichier K1-SIRENE sauf pour 1990.

**EXTRI****Coefficient de pondération pour les individus (niveau adultes)**

	Coefficient numérique à 8 caractères
--	--------------------------------------

Fichiers individu et ménage. Variable numérique calculée de façon à être calé sur la population résidente (cf. documentation générale pour le détail de son calcul).

**EXTRL****Coefficient de pondération pour les logements**

	Coefficient numérique à 8 caractères
--	--------------------------------------

Fichiers individu et ménage.

**FI****Occupation actuelle de la personne**

1	Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel. Aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré. Est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, TUC, etc...
2	Ehômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
3	Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré
4	Militaire du contingent
5	Retraité (ancien salarié) ou préretraité
6	Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant...)
7	Femme au foyer
8	Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides)

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question Q2 du Questionnaire Individuel.



## FI00

### Situation principale en mars de l'année précédant l'enquête

10	Non renseigné
11	Salarié pour une durée non limitée
12	A son compte ou aidait un membre de sa famille dans son travail
13	Contrat à durée déterminée, mission d'intérim, apprentissage, travail saisonnier
20	"Stage de la formation professionnelle", ou contrat d'aide à l'emploi
30	Au chômage
40	Elève, étudiant, stagiaire non rémunéré
50	Militaire du contingent
50	Autre situation : retraité, préretraité, retiré des affaires, femme au foyer, autre...

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI00 décrit donc la situation en janvier l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI01

### Situation principale en avril de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI01 décrit donc la situation principale en février de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI02

### Situation principale en mai de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI02 décrit donc la situation principale en mars de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI03

### Situation principale en juin de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI03 décrit donc la situation principale en avril de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI04

### Situation principale en juillet de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI04 décrit donc la situation principale en mai de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI05

### Situation principale en août de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI05 décrit donc la situation principale en juin de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI06

### Situation principale en septembre de l'année précédant l'enquête

	Voir code FI00 pour les modalités
--	-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI06 décrit donc la situation principale en juillet de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.



## FI07

Situation principale en octobre de l'année précédant l'enquête

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI07 décrit donc la situation principale en août de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI08

Situation principale en novembre de l'année précédant l'enquête

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI08 décrit donc la situation principale en septembre de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI09

Situation principale en décembre de l'année précédant l'enquête

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI09 décrit donc la situation principale en octobre de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI10

Situation principale en janvier de l'année en cours

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI10 décrit donc la situation principale en novembre de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI11

Situation principale en février de l'année en cours

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI11 décrit donc la situation principale en décembre de l'année précédant l'enquête.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FI12

Situation principale actuelle (date d'enquête:mars pour toute la série)

Voir code FI00 pour les modalités
-----------------------------------

REMARQUE: pour 1990, l'enquête a eu lieu en janvier. FI12 décrit donc la situation principale à cette date.  
Réponse à la question G du Questionnaire Individuel.

## FIP

Occupation de la personne en mars de l'année dernière

1	Travaillait
2	Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
3	Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré
4	Militaire du contingent
5	Retraité ou préretraité
6	Retiré des affaires
7	Femme au foyer
8	Autre inactif

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question F2 du Questionnaire Individuel ou récupération de la réponse à la question Q2 du Questionnaire Individuel de l'année précédente.



## FOACT

### Type de formation suivie

	Sans objet (ET/=1) ou non renseigné
1	La personne poursuit des études scolaires ou universitaires
2	La personne est en apprentissage sous contrat
3	La personne poursuit d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suit un stage de formation
4	La personne suit une autre formation, y compris formation permanente ou dans le cadre du travail

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question C1 du Questionnaire Individuel.

## FOACTP

### Type de formation suivie en mars de l'année précédant l'enquête

	Sans objet (FIP/=3) ou non renseigné
1	La personne poursuivait des études scolaires ou universitaires
2	La personne était apprentie sous contrat (sauf pour les nouveaux enquêtés)
3	La personne poursuivait d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suivait un stage de formation
4	La personne suivait une autre formation, y compris formation permanente ou dans le cadre du travail

Réponse à la question F14 du Questionnaire Individuel.

## FONCT

### Fonction principale

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST/=2) ou (CHPUB=1) ou non renseigné
0	Enseignement, santé, information, autre cas
1	Production, fabrication, chantiers
2	Installation, entretien, réglage, réparation
3	Nettoyage, gardiennage, travail ménager
4	Manutention, magasinage, transports
5	Guichet, saisie, standard, secrétariat
6	Gestion, comptabilité, fonctions administratives
7	Commerce, vente, technico-commercial
8	Recherche, études, méthodes, informatique
9	Directeur général ou un de ses adjoints directs

Code modifié dans le champ et les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question A6 du Questionnaire Individuel.

## FONCTP

### Fonction principale de la personne en mars de l'année précédant l'enquête

	Sans objet ou non renseigné
0	Enseignement, santé, information, autre cas
1	Production, fabrication, chantiers
2	Installation, entretien, réglage, réparation
3	Nettoyage, gardiennage, travail ménager
4	Manutention, magasinage, transports
5	Guichet, saisie, standard, secrétariat
6	Gestion, comptabilité, fonctions administratives
7	Commerce, vente, technico-commercial
8	Recherche, études, méthodes, informatique
9	Directeur général ou un de ses adjoints directs

Réponse à la question F8 du Questionnaire Individuel.



## FORM

Formation suivie actuellement.

Ce code peut changer selon l'année d'enquête. Valeurs 99

Pour les codes des autres années, cf. la carte "FORMATION" de l'année désirée

02	sans objet (ET/=1 ou FOACT/=1,2) ou non renseigné
11	études primaires (du CP au CM2) y compris alphabétisation, apprentissage du français
12	6e, 5e
13	4ème d'enseignement général y compris 4ème aménagée
14	4ème technologique (en collège ou en lycée professionnel)
15	3e d'enseignement général
16	3ème technologique (en collège ou en lycée professionnel) ou 3ème d'insertion
17	2nde générale ou technologique, 1re préparant aux baccalauréats L, ES, S
18	terminales préparant aux bacc. L, E, S
19	enseignement spécial (SES, classes-atelier, autres écoles d'enseignement spécial de niveau non précisé*
20	classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), préparation au certificat d'éducation professionnelle
21	1re année d'apprentissage en CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
22	année terminale d'apprentissage ou préparation en 1 an (en CFA)
23	4e, 3e préparatoire à un CAP en 3 ans (sauf en CFA)
24	année terminale de CAP (sauf en CFA)
25	1re année de CAP en 2 ans ou de BEP (sauf en CFA)
26	2e année (année terminale) de CAP en 2 ans ou de BEP, CAP ou BEP en 1 an (loi quinquennale), mention complémentaire CAP ou BEP
27	année(s) préparatoire(s) avant année terminale d'un autre enseignement technique professionnel court
28	année terminale d'un autre enseignement technique ou professionnel court
29	1re technologique (préparant à un brevet de technicien ou à un baccalauréat technologique SMS, STL, STT, STI), 1ère d'adaptation
30	année terminale (préparant à un brevet de technicien ou à un baccalauréat de technicien SMS, STL, STT, STI)
31	1re année préparatoire à un bac professionnel
32	2e année (terminale) préparant à un bac professionnel, baccalauréat professionnel en 1 an (loi quinquennale)
33	année(s) préparatoire(s) d'un autre enseignement technique ou professionnel long
34	année(s) terminale(s) d'un autre enseignement technique ou professionnel long
35	
36	



40	Capacité en droit, préparation à l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) ou au DAEU
41	premier cycle en université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles
42	préparation d'un DUT, d'un DEUST, d'un BTS, d'une formation complémentaire post-BTS ou année post-DUT
43	préparation des autres diplômes de niveau technicien supérieur : métiers d'art, début des études comptables et financières et des études de notariat (clerc) etc. Y compris les recyclages pour cadres, cours du CNAM de niveau technicien supérieur
44	préparation des diplômes des professions de la santé et du secteur social : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, laborantin, manipulateur-radio, assistante sociale, éducateur spécialisé...
46	préparation des diplômes universitaires de 2ème cycle à bac+3 et bac+4 (licences, maîtrises, second cycle des études médicales, et assimilés), et des préparations universitaires aux concours de la Fonction publique (hors enseignement)
47	préparation des diplômes universitaires de 3ème cycle (DESS, 3ème année de magistère, DEA), doctorats et dernières années de préparation des diplômes d'Etat de docteurs en médecine, pharmacie, chirurgie dentaire
48	formation en école d'ingénieur, de commerce, de comptabilité, de notaire, d'avocat, de journalistes, d'arts (bac+5), d'architecte et de fonctionnaires. Y compris cours du CNAM niveau ingénieur
49	préparations aux concours d'enseignants du premier et second degré (CAPE, CAPES, CAPET, Agrégation) et formation en IUFM

\* Une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé doit être classée dans le niveau correspondant.

Code modifié : champ plus large et modalités plus détaillées que dans l'ancienne série. Réponse à la question C1d du Questionnaire Individuel.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : FORM 02

ENSEIGNEMENT GENERAL SECONDAIRE : FORM 11 à 17

- 1er cycle (le plus souvent en collège) : FORM 11 à 15

- 2e cycle (en lycée) préparant aux bacc. L, ES et S : FORM 16 et 17

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL COURT : FORM 20 à 29

- Apprentissage conduisant au CAP (ou au CAPA), au BEP (ou au BEPA), effectué en relation avec un centre de formation d'apprentis (CFA) : FORM 22 et 23

- Préparation en 3 ans d'un CAP (ou CAPA) sauf par l'apprentissage en CFA :

FORM 24 et 25

- Préparation d'un CAP en 2 ans, d'un BEP (ou BEPA) sauf par l'apprentissage

en CFA : FORM 26 et 27

- Autre enseignement technique ou pré-professionnel court, y compris préparation de diplômes de l'AFPA de niveau CAP ou BEP : FORM 28 et 29

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL LONG : FORM 31 à 36

- Préparation d'un brevet de technicien (BT ou BTA), d'un baccalauréat de technicien (SMS, STL, STT, STI) : FORM 31 et 32

- Préparation d'un baccalauréat professionnel : FORM 33 et 34

- Autre enseignement technique ou professionnel long (de niveau de baccalauréat de technicien) y compris préparation d'un brevet

professionnel (BP), d'un diplôme de moniteur éducateur, y compris

préparation d'un brevet de maîtrise, d'un diplôme de l'AFPA du 2e degré : FORM 35 et 36

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU TECHNIQUE SUPERIEUR : FORM 40 à 49

## FORMP

Formation suivie en mars de l'année précédant l'enquête

voir	Sans objet (FIP/=3) ou non renseigné code FORM pour les autres modalités
------	---

Réponse à la question F14 du Questionnaire Individuel.



## HCFORM

Durée en heures par semaine de la formation seule suivie actuellement

SP 00 à 99	Sans objet (ET/=1) ou (FOACT/=3,4) ou non renseigné Ne sait pas Durée moyenne en heures par semaine
---------------	---

Réponse à la question C1 du Questionnaire Individuel.

## HH

Nombre d'heures de travail habituel par semaine

SP 00 à 99	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné La personne déclare ne pas avoir de durée habituelle de travail Nombre d'heures de travail habituel par semaine
---------------	---

Réponse à la question A13 du Questionnaire Individuel.

## HH3

Nombre d'heures de travail habituel (6 postes)

0	sans objet ou non renseigné
1	pas d'horaire habituel
2	de 00 à 14 heures
3	de 15 à 29 heures
4	de 30 à 34 heures
5	de 35 à 39 heures
6	40 heures et plus

Regroupement de HH (Réponse à la question A13 du Questionnaire Individuel).

## HHSEC

Nombre d'heures consacré à l'activité professionnelle secondaire pendant la semaine précédant l'enquête

00 à 99	Sans objet Nombre d'heures de travail (lundi au dimanche)
---------	--

Réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel.

## HORAIRE

Horaires de travail

1	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné
2	Même horaire de travail tous les jours
3	Horaires alternés : 2x8, 3x8, équipes, brigades, etc.
4	Horaires variables d'un jour à l'autre

Réponse à la question A14 du Questionnaire Individuel.

## HPFORM

Durée moyenne en heures par semaine du stage du programme de formation suivi actuellement

SP 00 à 99	Sans objet (ET/=1) ou (FOACT/=3,4) ou non renseigné Ne sait pas Durée moyenne en heures par semaine
---------------	---

Réponse à la question C1 du Questionnaire Individuel.

## HT

Nombre d'heures de travail réellement accomplies la semaine précédant l'enquête

00 à 99	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné Nombre d'heures de travail accomplies
---------	--

Réponse à la question A18 du Questionnaire Individuel.



### HT3

Nombre d'heures de travail réellement accomplies (6 postes)

0	Sans objet ou non renseigné 00 heure
1	De 01 à 14 heures
2	De 15 à 29 heures
3	De 30 à 34 heures
4	De 35 à 39 heures
5	40 heures et plus

Code modifié dans les modalités.

Regroupement de HT (Réponse à la question A18 du Questionnaire Individuel).

### IMLOC

Identifiant du logement (n° d'immeuble, local)

Numéro	immeuble, local
--------	-----------------

Questionnaire Individuel. Feuille de Local. Fichiers individu et ménage.

### INDEP

Statut juridique du chef d'entreprise

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (CHPUB=2 ou 3) ou non renseigné
2	Salarié de sa propre entreprise
3	Gérant majoritaire de SARL, gérant libre
4	Associé(e) ou co-exploitant(e)
5	Collaborateur non salarié d'une entreprise
6	Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle

Réponse à la question A4 du Questionnaire Individuel.

### INDEPP

Statut juridique si la personne était chef d'entreprise en mars de l'année précédente

1	Sans objet (STP/=1 et CHPUBP/=1) ou non renseigné
2	Salarié de sa propre entreprise
3	Gérant majoritaire de SARL, gérant libre
4	Associé(e) ou co-exploitant(e)
5	Collaborateur non salarié d'une entreprise
6	Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle

Réponse à la question F6 du Questionnaire Individuel.

### INIT

Type d'études en cours : après interruption

1	Sans objet (ET/=1) ou non renseigné
2	Etudes ou formation après interruption
3	Etudes ou formation initiales

On entend par études initiales les études effectués sans interruption de plus

d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité).

Réponse à la question C1 du Questionnaire Individuel.

### INITP

Type d'études en cours l'année précédente : après interruption ou était en cours d'études initiales

1	Sans objet (FIP/=3) ou non renseigné
2	Etudes ou formation après interruption
3	Etudes ou formation initiales

On entend par études initiales les études effectués sans interruption de plus

d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité).

Réponse à la question F14 du Questionnaire Individuel.





## INSCRA

### Année d'inscription à l'ANPE

00 à 99	Sans objet (OFFICE=2) ou non renseigné 2 derniers chiffres de l'année indiquée
---------	---

Réponse à la question Q7 du Questionnaire Individuel.

## INSCRM

### Mois d'inscription à l'ANPE

01 à 12	Sans objet (OFFICE=2) ou non renseigné janvier à décembre
---------	--

Réponse à la question Q7 du Questionnaire Individuel.

## INTERIM

### Existence d'un emploi d'intérim

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST/=2) ou (CHPUB=1) ou non renseigné
1	La personne est intérimaire
2	La personne n'est pas intérimaire

Réponse à la question A7a du Questionnaire Individuel.

## INTP

### Existence d'un emploi d'intérim en mars de l'année précédente

	Sans objet (CHPUBP/=2,3) ou non renseigné
1	La personne était "intérimaire"
2	La personne n'était pas "intérimaire"

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

## JJ

### Jour de l'enquête

01 à 31	Jour de l'enquête
---------	-------------------

Questionnaire Individuel. Feuille de local.

## JJCM

### Jour de l'enquête (personne de référence du ménage)

01 à 31	Jour de l'enquête
---------	-------------------

Questionnaire Individuel. Feuille de local. Fichiers individu et ménage.

## LPRM

### Lien avec la personne de référence du ménage

1	Personne de référence
2	Conjoint de la personne de référence, marié ou de fait (la femme dans un couple)
3	Enfant de la personne de référence ou de son conjoint : fils, fille, gendre, bru, beau-fils, belle-fille, enfant adopté, enfant en tutelle
4	Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint : petit-fils, petite-fille
5	Ascendant de la personne de référence ou de son conjoint : mère, père, beau-père, belle-mère, grand-père, grand-mère, etc
6	Autre parent de la personne de référence ou de son conjoint : frère, soeur, neveu, nièce, cousin, cousine, beau-père, belle-soeur, oncle, tante, etc.
7	Ami
8	Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la personne de référence ou de son conjoint
9	Domestique ou salarié logé

D'après la Feuille de local.



## M

### Etat matrimonial légal

1	Sans objet (moins de 15 ans) ou non renseigné
2	Célibataire
3	Marié(e) ou remarié(e)
4	Veuf(ve)
4	Divorcé(e)

Même code que dans l'ancienne série. Mais le fait qu'il passe du Questionnaire Individuel à la Feuille de Local modifie les résultats. D'après une réponse à la feuille de Local.

## MAISON

### Travail à domicile ou dans un local attenant (question CAPI)

1	Non renseigné
2	Généralement
3	Parfois
3	Jamais

Remarque : question introduite à partir de 1992 (échantillon CAPI)  
Réponse à la question A14 du Questionnaire Individuel.

## MCM

### Etat matrimonial légal de la personne de référence du ménage

1	Sans objet (moins de 15 ans) ou non renseigné
2	Célibataire
3	Marié(e) ou remarié(e)
3	Veuf(ve)
4	Divorcé(e)

Fichiers individu et ménage. D'après la Feuille de Local.

## MFRALC

### Montant en F du dernier versement de l'allocation chômage

0 à 999999	Sans objet ((ALC/=1) ou non renseigné Montant en francs du dernier versement de l'allocation chômage
---------------	---

Réponse à la question B13 du Questionnaire Individuel.

## MIG

### Résidence en mars de l'année précédant l'enquête

1	Sans objet ou non renseigné
2	Dans le même logement qu'actuellement
3	Dans un autre logement ordinaire situé dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant
3	Dans un autre logement ordinaire situé dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) de France (y compris DOM-TOM)
4	A l'étranger
5	Dans une autre catégorie de logement (foyer, chantier, internat, caserne, cité universitaire, établissement de soins, maison de retraite,...)

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question F1 du Questionnaire Individuel.



## MIGRA

### Mobilité géographique entre deux enquêtes

0	N'a pas déménagé
1	A changé de commune à l'intérieur du même département (ou a changé d'arrondissement à Paris, Lyon ou Marseille)
2	A changé de département à l'intérieur de la même région
3	A changé de région
4	Vient des DOM-TOM
5	Vient de l'étranger
9	A déménagé, mais le lieu de résidence antérieure n'est pas renseigné

Variable construite à partir de la réponse à la question F1 du Questionnaire Individuel.

## MM

### Mois d'enquête

Mois	d'enquête
------	-----------

En général l'enquête Emploi se déroule au mois de mars, sauf pour 1990 et 1999 où l'enquête a eu lieu en janvier. Malgré tout, on peut avoir quelques "débordements".

## MMCM

### Mois d'enquête

Mois	d'enquête
------	-----------

En général l'enquête Emploi se déroule au mois de mars, sauf pour 1990 et 1999 où l'enquête a eu lieu en janvier. Malgré tout, on peut avoir quelques "débordements".

Fichiers individu et ménage.

## MOB

### Mouvement de l'individu entre deux enquêtes

1	Sans objet (première enquête dans l'aire) Personne déjà inscrite dans le même logement à l'enquête Précédente et habitant toujours le logement
2	Personne non enquêtée lors de l'enquête précédente
9	Personne inscrite à l'enquête précédente et n'habitant plus le logement

D'après la feuille de Local.

## MOBN1

### Mouvement de l'individu en mars de l'année précédente

	voir code MOB pour les modalités
--	----------------------------------

Questionnaire Individuel.

## MODRECH4

### Mode de recherche : inscription auprès de l'ANPE ou autres démarches

1	Sans objet
1	Inscrit auprès de l'ANPE et autres démarches
2	Inscrit auprès de l'ANPE sans autre démarche
3	Non inscrit auprès de l'ANPE mais autres démarches
4	Non inscrit auprès de l'ANPE sans autre démarche

Variable calculée en fonction de ANPE et AUTREMRE.



## **MRE**

### **Démarches pour trouver un emploi depuis un mois**

1	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné Depuis un mois, la personne a fait des démarches pour trouver un emploi
2	Depuis un mois, la personne n'a pas fait de démarches pour trouver un emploi

Code modifié mais ressemble à AUTREMRE de l'ancienne série.  
Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE1**

### **Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant : démarche directe auprès d'un employeur**

1	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche A fait une démarche directe auprès d'un employeur
---	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE10**

### **Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant : recherche par relations personnelles**

10	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche A cherché par relations personnelles
----	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE11**

### **Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant : lecture d'annonces publiées dans un journal**

11	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne a lu des annonces publiées dans un journal
----	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE12**

### **Utilisation d'autres modes de recherche (autres que MRE1 à MRE11)**

12	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné A utilisé d'autres modes de recherche (autres que MRE1 à MRE11)
----	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE2**

### **Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant : annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage**

2	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche A fait passer une annonce (dans un journal ou sur un tableau d'affichage)
---	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

## **MRE3**

### **Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant : réponse à une offre d'emploi publiée dans des journaux ou sur un tableau d'affichage**

3	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche A répondu à une offre d'emploi (publiée dans un journal ou sur un tableau d'affichage)
---	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.



#### **MRE4**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
passage d'un concours de recrutement

4	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne a passé (au cours du mois) un concours de recrutement
---	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

#### **MRE5**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
passage d'un test, d'un entretien, d'une sélection pour un emploi

5	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne a passé (au cours du mois) un test, un entretien, une sélection pour un emploi
---	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

#### **MRE6**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
a pris des dispositions pour s'établir à son compte

6	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne a pris des dispositions pour s'établir à son compte
---	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

#### **MRE7**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
inscription dans une agence de travail temporaire

7	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne s'est inscrite (ou est restée inscrite) dans une agence de travail temporaire
---	---

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

#### **MRE8**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
inscription à l'ANPE

8	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne s'est inscrite (ou est restée inscrite) à l'ANPE
---	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.

#### **MRE9**

Utilisation du mode de recherche d'emploi suivant :  
démarches directes à l'ANPE

9	Sans objet (MRE/=1) ou non renseigné, ou pas d'utilisation de ce mode de recherche La personne a fait d'autres démarches directes à l'ANPE (visite, consultation de tableau, participation à des actions menées par l'ANPE)
---	--

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.



## MVL

Mouvement du logement (ou du local) l'année d'enquête, par rapport à la base de sondage ou par rapport à l'année précédente

0	Local sans changement
1	Logement sans changement
2	Logement neuf
3	Logement oublié
4	Logement issu de la transformation d'un local
5	Logement résultant d'un éclatement
6	Logement détruit
7	Logement enquêté à tort auparavant (hors des limites de l'aire)
8	Logement ayant perdu son usage d'habitation
9	Logement disparu par fusion

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série

MVL: SANS CHANGEMENT--> modalité 0,1

MVL: AVEC CHANGEMENT

- logement "en plus" l'année d'enquête---> modalités 2 à 5

- logement "en moins" l'année d'enquête--> modalités 6 à 9.

Réponse à une question de la Feuille de Local. Fichiers individu et ménage

## N

### Nationalité

	non renseigné
01	français de naissance, y compris par réintégration
02	français par naturalisation, mariage, déclaration, ou option à sa majorité
11	algérien
12	tunisien
13	marocain
14	ressortissant des pays d'Afrique
15	vietnamien, cambodgien, laotien
21	italien
22	allemand
23	belge
24	hollandais
25	luxembourgeois
26	irlandais
27	danois
28	britannique
29	grec
31	espagnol
32	portugais
41	suisse
42	autrichien
43	polonais
44	yougoslave
45	turc
46	norvégien
47	suédois
48	ressortissant d'autres pays européens (y compris URSS)
51	ressortissant des Etats Unis, canadien
52	latino-américain
60	autres pays ou apatride

Code plus détaillé que dans l'ancienne série.

D'après la réponse à une question de la Feuille de Local.



**NAF**

Activité économique de l'emploi actuel selon la NAF détaillée.

0191	polyculture (culture terres labourables)
0192	maraîchage ou horticulture
0193	vignes ou arbres fruitiers
0194	élevage d'herbivores (bovins, ovins)
0195	élevage de granivores (porcs, volailles)
0196	polyculture - élevage
0197	élevage d'herbivores et de granivores
0198	autre agriculture
0199	entrepreneurs de travaux agricoles
011A	culture de céréales; cultures industrielles
011C	culture de légumes; maraîchage
011D	horticulture; pépinières
011F	culture fruitière
011G	viticulture
012A	élevage de bovins
012C	élevage d'ovins, caprins et équidés
012E	élevage de porcins
012G	élevage de volailles
012J	élevage d'autres animaux
013Z	culture et élevage associés
014A	services aux cultures productives
014B	réalisation et entretien de plantations ornementales
014D	services annexes élevage
015Z	chasse
020A	sylviculture
020B	exploitation forestière
020D	services forestiers
050A	pêche
050C	pisciculture, aquaculture
101Z	extraction et agglomération de la houille
102Z	extraction et agglomération du lignite
103Z	extraction et agglomération de la tourbe
111Z	extraction d'hydrocarbures
112Z	services annexes à l'extraction d'hydrocarbures
120Z	extraction de minerais d'uranium
131Z	extraction de minerais de fer
132Z	extraction de minerais de métaux non ferreux
141A	extraction de pierres pour la construction
141C	extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie
141E	extraction d'ardoise
142A	production de sables et de granulats
142C	extraction d'argiles et de kaolin
143Z	extraction de minéraux pour industrie chimique et d'engrais naturels
144Z	production de sel
145Z	activités extractives nca
151A	production de viandes de boucherie
151C	production de viandes de volaille
151E	préparation industrielle de produits base de viande
151F	charcuterie
152Z	industrie du poisson
153A	transformation et conservation de pommes de terre
153C	préparation de jus de fruits et légumes
153E	transformation et conservation de légumes
153F	transformation et conservation de fruits
154A	fabrication d'huiles et graisses brutes
154C	fabrication d'huiles et graisses raffinées
154E	fabrication de margarine
155A	fabrication de lait liquide et de produits frais
155B	fabrication de beurre
155C	fabrication de fromages
155D	fabrication d'autres produits laitiers
155F	fabrication de glaces et sorbets
156A	meunerie
156B	autres activités de travail des grains
156D	fabrication de produits amylicés
157A	fabrication d'aliments pour animaux de ferme
157C	fabrication d'aliments pour animaux de compagnie



158A fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche  
158B cuisson de produits de boulangerie  
158C boulangerie et boulangerie-pâtisserie  
158D pâtisserie  
158F biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation  
158H fabrication de sucre  
158K chocolaterie, confiserie  
158M fabrication de pâtes alimentaires  
158P transformation du thé et du café  
158R fabrication de condiments et assaisonnements  
158T fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques  
158V industries alimentaires nca  
159A production d'eaux de vie naturelles  
159B fabrication de spiritueux  
159D production d'alcool éthylique de fermentation  
159F champagnisation  
159G vinification  
159J cidrerie  
159L production d'autres boissons fermentées  
159N brasserie  
159Q malterie  
159S industrie des eaux de table  
159T production de boissons rafraîchissantes  
160Z industrie du tabac  
171A filature de l'industrie cotonnière  
171C filature de l'industrie lainiere-cycle carde  
171E préparation de la laine  
171F filature de l'industrie lainiere-cycle peigne  
171H préparation et filature du lin  
171K moulinage texturation de soie et textiles artif et synthétiques  
171M fabrication de fils à coudre  
171P préparation et filature d'autres fibres  
172A tissage de l'industrie cotonnière  
172C tissage de l'industrie lainiere-cycle carde  
172E tissage de l'industrie lainiere-cycle peigne  
172G tissage de soieries  
172J tissage d'autres textiles  
173Z ennoblissement textile  
174A fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement  
174B fabrication de petits articles textiles de literie  
174C fabrication d'autres articles confectionnés en textile  
175A fabrication de tapis et moquettes  
175C ficellerie, corderie, fabrication de filets  
175E fabrication de non tissés  
175G industries textiles nca  
176Z fabrication d'étoffes à maille  
177A fabrication d'articles chaussants à maille  
177C fabrication de pull-overs et articles similaires  
181Z fabrication de vêtements en cuir  
182A fabrication de vêtements de travail  
182C fabrication de vêtements sur mesure  
182D fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets  
182E fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes  
182G fabrication de vêtements de dessous  
182J fabrication d'autres vêtements et accessoires  
183Z industrie des fourrures  
191Z apprêt et tannage des cuirs  
192Z fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie  
193Z fabrication de chaussures  
201A sciage et rabotage du bois  
201B imprégnation du bois  
202Z fabrication de panneaux de bois  
203Z fabrication de charpentes et de menuiseries  
204Z fabrication d'emballages en bois  
205A fabrication d'objets divers en bois  
205C fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie  
211A fabrication de pâte à papier  
211C fabrication de papier et de carton  
212A industrie du carton ondule  
212B fabrication de cartonnages  
212C fabrication d'emballages en papier  
212E fabrication d'articles en papier usage sanitaire ou domestique  
212G fabrication d'articles de papeterie





212J fabrication de papiers peints  
 212L fabrication d'autres articles en papier ou en carton  
 221A édition de livres  
 221C édition de journaux  
 221E édition de revues et périodiques  
 221G édition d'enregistrements sonores  
 221J autres activités édition  
 222A imprimerie de journaux  
 222C autre imprimerie (labeur)  
 222E reliure et finition  
 222G composition et photogravure  
 222J autres activités graphiques  
 223A reproduction d'enregistrements sonores  
 223C reproduction d'enregistrements vidéo  
 223E reproduction d'enregistrements informatiques  
 231Z cokéfaction  
 232Z raffinage de pétrole  
 233Z élaboration et transformation de matières nucléaires  
 241A fabrication de gaz industriels  
 241C fabrication de colorants et de pigments  
 241E fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base  
 241G fabrication d'autres produits chimiques organiques de base  
 241J fabrication de produits azotes et d'engrais  
 241L fabrication de matières plastiques de base  
 241N fabrication de caoutchouc synthétique  
 242Z fabrication de produits agrochimiques  
 243Z fabrication de peintures et vernis  
 244A fabrication de produits pharmaceutiques de base  
 244C fabrication de médicaments  
 244D fabrication d'autres produits pharmaceutiques  
 245A fabrication de savons, détergents et produits d'entretien  
 245C fabrication de parfums et de produits pour la toilette  
 246A fabrication de produits explosifs  
 246C fabrication de colles et gélatines  
 246E fabrication d'huiles essentielles  
 246G fabrication de produits chimiques pour la photographie  
 246J fabrication de supports de données  
 246L fabrication de produits chimiques usage industriel  
 247Z fabrication de fibres artificielles ou synthétiques  
 251A fabrication de pneumatiques  
 251C rechapage de pneumatiques  
 251E fabrication d'autres articles en caoutchouc  
 252A fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en plastiques  
 252C fabrication d'emballages en matières plastiques  
 252E fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction  
 252G fabrication d'articles divers en matières plastiques  
 252H fabrication de pièces techniques en matières plastiques  
 261A fabrication de verre plat  
 261C façonnage et transformation du verre plat  
 261E fabrication de verre creux  
 261G fabrication de fibres de verre  
 261J fabrication et façonnage d'articles techniques en verre  
 261K fabrication d'isolateurs en verre  
 262A fabrication d'articles céramiques usage domestique ou ornemental  
 262C fabrication d'appareils sanitaires en céramique  
 262E fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique  
 262G fabrication d'autres produits céramiques usage technique  
 262J fabrication d'autres produits céramiques  
 262L fabrication de produits céramiques réfractaires  
 263Z fabrication de carreaux en céramique  
 264A fabrication de briques  
 264B fabrication de tuiles  
 264C fabrication de produits divers en terre cuite  
 265A fabrication de ciment  
 265C fabrication de chaux  
 265E fabrication de plâtre  
 266A fabrication d'éléments en béton pour la construction  
 266C fabrication d'éléments en plâtre pour la construction  
 266E fabrication de béton prêt l'emploi  
 266G fabrication de mortiers et bétons secs  
 266J fabrication d'ouvrages en fibre-ciment  
 266L fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre  
 267Z travail de la pierre



268A	fabrication de produits abrasifs
268C	fabrication de produits minéraux non métalliques nca
271Z	sidérurgie (ceca)
272A	fabrication de tubes en fonte
272C	fabrication de tubes en acier
273A	étirage froid
273C	laminage froid de feuillards
273E	profilage froid par formage ou pliage
273G	tréfilage froid
273J	production de ferro-alliages et autres produits non ceca
274A	production de métaux précieux
274C	production d'aluminium
274D	première transformation de l'aluminium
274F	production de plomb, de zinc ou d'étain
274G	première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
274J	production du cuivre
274K	première transformation du cuivre
274M	métallurgie des autres métaux non ferreux
275A	fonderie de fonte
275C	fonderie d'acier
275E	fonderie de métaux légers
275G	fonderie d'autres métaux non ferreux
281A	fabrication de constructions métalliques
281C	fabrication de menuiseries et fermetures métalliques
282A	fabrication de réservoirs et citernes métalliques
282B	fabrication de bouteilles pour gaz comprimés
282D	fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
283A	fabrication de générateurs de vapeur
283B	chaudronnerie nucléaire
283C	chaudronnerie-tuyauterie
284A	forge, estampage, matricage
284B	découpage, emboutissage
284C	métallurgie des poudres
285A	traitement et revêtement des métaux
285C	décolletage
285D	mécanique générale
286A	fabrication de coutellerie
286C	fabrication d'outillage à main
286D	fabrication d'outillage mécanique
286F	fabrication de serrures et ferrures
287A	fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
287C	fabrication d'emballages métalliques légers
287E	fabrication d'articles en fils métalliques
287G	visserie et boulonnerie
287H	fabrication de ressorts
287J	fabrication de chaînes
287L	fabrication d'articles métalliques ménagers
287M	fabrication de coffres forts
287N	fabrication de petits articles métalliques
287P	fabrication d'articles métalliques nca
291A	fabrication de moteurs et turbines
291C	fabrication de pompes et compresseurs
291D	fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
291F	fabrication d'articles de robinetterie
291H	fabrication de roulements
291J	fabrication d'organes mécaniques de transmission
292A	fabrication de fours et brûleurs
292C	fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
292D	fabrication d'équipements de levage et de manutention
292F	fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
292H	fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement
292J	fabrication d'appareils de pesage
292K	fabrication de machines diverses d'usage général
293A	fabrication de tracteurs agricoles
293C	réparation de matériel agricole
293D	fabrication de matériel agricole
294A	fabrication de machines-outils métaux
294B	fabrication de machines-outils bois
294C	fabrication de machines-outils portatives moteur incorpore
294D	fabrication de matériel de soudage
294E	fabrication d'autres machines-outils
295A	fabrication de machines pour la métallurgie



295C	fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
295E	fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
295G	fabrication de machines pour les industries textiles
295J	fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
295L	fabrication de machines d'imprimerie
295M	fabrication de machines pour travail du caoutchouc ou des plastiques
295N	fabrication de moules et modèles
295P	fabrication d'autres machines spécialisées
296A	fabrication d'armement
296B	fabrication d'armes de chasse, de tir et de défense
297A	fabrication d'appareils électroménagers
297C	fabrication d'appareils ménagers non électriques
300A	fabrication de machines de bureau
300C	fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques
311A	fabric. moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
311B	fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de grande puissance
311C	réparation de matériels électriques
312A	fabrication de matériel de distribution ou commande électrique basse tension
312B	fabrication de matériel de distribution ou commande électrique haute tension
313Z	fabrication de fils et câbles isolés
314Z	fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
315A	fabrication de lampes
315B	fabrication d'appareils électriques autonomes de sécurité
315C	fabrication d'appareils d'éclairage
316A	fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules
316C	fabrication de matériel électromagnétique industriel
316D	fabrication de matériels électriques nca
321A	fabrication de composants passifs et de condensateurs
321B	fabrication de composants électroniques actifs
322A	fabrication équipements d'émission et de transmission hertzienne
322B	fabrication d'appareils de téléphonie
323Z	fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image
331A	fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie
331B	fabrication d'appareils medico-chirurgicaux
332A	fabrication équipements d'aide la navigation
332B	fabrication d'instrumentation scientifique et technique
333Z	fabrication équipements de contrôle des processus industriels
334A	fabrication de lunettes
334B	fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique
335Z	horlogerie
341Z	construction de véhicules automobiles
342A	fabrication de carrosseries automobiles
342B	fabrication de caravanes et véhicules de loisirs
343Z	fabrication équipements automobiles
351A	construction de bâtiments de guerre
351B	construction de navires civils
351C	réparation navale
351E	construction de bateaux de plaisance
352Z	construction de matériel ferroviaire roulant
353A	construction de moteurs pour aéronefs
353B	construction de cellules aéronefs
353C	construction de lanceurs et engins spatiaux
354A	fabrication de motocycles
354C	fabrication de bicyclettes
354E	fabrication de véhicules pour invalides
355Z	fabrication de matériels de transport nca
361A	fabrication de sièges
361C	fabrication de meubles de bureau et de magasin
361E	fabrication de meubles de cuisine
361G	fabrication de meubles meublants
361H	fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
361J	fabrication de meubles nca
361K	industries connexes de l'ameublement
361M	fabrication de matelas
362A	fabrication de monnaies et médailles
362C	bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
363Z	fabrication d'instruments de musique



364Z fabrication d'articles de sport  
365Z fabrication de jeux et jouets  
366A bijouterie fantaisie  
366C industrie de la brosse  
366E autres activités manufacturières nca  
371Z récupération de matières métalliques recyclables  
372Z récupération de matières non métalliques recyclables  
401Z production et distribution d'électricité  
402Z production et distribution de combustibles gazeux  
403Z production et distribution de chaleur  
410Z captage, traitement et distribution d'eau  
451A terrassements divers, démolition  
451B terrassements en grande masse  
451D forages et sondages  
452A construction de maisons individuelles  
452B construction de bâtiments divers  
452C construction d'ouvrages d'art  
452D travaux souterrains  
452E réalisation de réseaux  
452F construction de lignes électriques et de télécommunications  
452J réalisation de couvertures par éléments  
452K travaux d'étancheification  
452L travaux de charpente  
452N construction de voies ferrées  
452P construction de chaussées routières et sols sportifs  
452R travaux maritimes et fluviaux  
452T levage, montage  
452U autres travaux spécialisés de construction  
452V travaux de maçonnerie générale  
453A travaux d'installation électrique  
453C travaux d'isolation  
453E installation d'eau et de gaz  
453F installation équipements thermiques et de climatisation  
453H autres travaux d'installation  
454A plâtrerie  
454C menuiserie bois et matières plastiques  
454D menuiserie métallique; serrurerie  
454F revêtement des sols et des murs  
454H miroiterie de bâtiment; vitrerie  
454J peinture  
454L agencement de lieux de vente  
454M travaux de finition nca  
455Z location avec opérateur de matériel de construction  
501Z commerce de véhicules automobiles  
502Z entretien et réparation de véhicules automobiles  
503A commerce de gros équipements automobiles  
503B commerce de détail équipements automobiles  
504Z commerce et réparation de motocycles  
505Z commerce de détail de carburants  
511A intermédiaires du commerce en matières premières agricoles ou textiles, animaux vivants  
511C intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux, produits chimiques  
511E intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction  
511G intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires, avions  
511J intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie  
511L intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures, articles cuir  
511N intermédiaires du commerce en produits alimentaires  
511P centrales d'achats alimentaires  
511R intermédiaires spécialisés du commerce  
511T intermédiaires non spécialisés du commerce  
511U centrales d'achats non alimentaires  
512A commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail  
512C commerce de gros de fleurs et plantes  
512E commerce de gros d'animaux vivants  
512G commerce de gros de cuirs et peaux  
512J commerce de gros de tabac non manufacture  
513A commerce de gros de fruits et légumes  
513C commerce de gros de viandes de boucherie  
513D commerce de gros de produits à base de viande



513E	commerce de gros de volailles et gibiers
513G	commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles
513J	commerce de gros de boissons
513L	commerce de gros de tabac
513N	commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
513Q	commerce de gros de café, thé, cacao et épices
513S	commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
513T	commerces de gros alimentaires spécialisés divers
513V	commerce de gros de produits surgelés
513W	commerce de gros alimentaire non spécialisé
514A	commerce de gros de textiles
514C	commerce de gros d'habillement
514D	commerce de gros de la chaussure
514F	commerce de gros d'appareils électroménagers et de radio télévision
514H	commerce de gros de vaisselle et verrerie de ménage
514J	commerce de gros de produits pour entretien et aménagement habitat
514L	commerce de gros de parfumerie et produits de beauté
514N	commerce de gros de produits pharmaceutiques
514Q	commerce de gros de papeterie
514R	commerce de gros de jouets
514S	autres commerces de gros de biens de consommation
515A	commerce de gros de combustibles
515C	commerce de gros de minerais et métaux
515E	commerce de gros de bois et de produits dérivés
515F	commerce de gros de matériaux de construction et appareils sanitaires
515H	commerce de gros de quincaillerie
515J	commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage
515L	commerce de gros de produits chimiques
515N	commerce de gros d'autres produits intermédiaires
515Q	commerce de gros de déchets et débris
516A	commerce de gros de machines-outils
516C	commerce de gros équipements pour la construction
516E	commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
516G	commerce de gros de machines de bureau et matériel informatique
516J	commerce de gros de matériel électrique et électronique
516K	commerce de gros de fournitures et équipements industriels divers
516L	commerce de gros fournitures et equip, divers pour commerce et services
516N	commerce de gros de matériel agricole
517Z	autres commerces de gros
521A	commerce de détail de produits surgelés
521B	commerce d'alimentation générale
521C	supérettes
521D	supermarchés
521E	magasins populaires
521F	hypermarchés
521H	grands magasins
521J	autres commerces de détail en magasin non spécialisé
522A	commerce de détail de fruits et légumes
522C	commerce de détail de viandes et produits base de viande
522E	commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques
522G	commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie
522J	commerce de détail de boissons
522L	commerce de détail de tabac
522N	commerce de détail de produits laitiers
522P	commerces de détail alimentaires spécialisés divers
523A	commerce de détail de produits pharmaceutiques
523C	commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
523E	commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
524A	commerce de détail de textiles
524C	commerce de détail d'habillement
524E	commerce de détail de la chaussure
524F	commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
524H	commerce de détail de meubles
524J	commerce de détail équipements du foyer
524L	commerce de détail d'appareils électroménagers et de radio télévision
524N	commerce de détail de quincaillerie
524P	commerce de détail de bricolage
524R	commerce de détail de livres, journaux et papeterie
524T	commerce de détail d'optique et de photographie



524U	commerce de détail de revêtements de sols et de murs
524V	commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie
524W	commerce de détail d'articles de sport et de loisir
524X	commerce de détail de fleurs
524Y	commerce de détail de charbons et combustibles
524Z	commerces de détail divers en magasin spécialisé
525Z	commerce de détail de biens d'occasion en magasin
526A	vente par correspondance sur catalogue général
526B	vente par correspondance spécialisée
526D	commerce de détail alimentaire sur éventaires et marches
526E	commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marches
526G	vente domicile
526H	vente par automate
527A	réparation de chaussures et articles en cuir
527C	réparation de matériel électronique grand public
527D	réparation d'articles électriques usage domestique
527F	réparation de montres, horloges et bijoux
527H	réparation d'articles personnels et domestiques nca
551A	hôtels avec restaurant
551C	hôtels de tourisme sans restaurant
551D	hôtels de préfecture
552A	auberges de jeunesse, refuges
552C	exploitation de terrains de camping
552E	autre hébergement touristique
552F	hébergement collectif non touristique
553A	restauration de type traditionnel
553B	restauration de type rapide
554A	cafés tabacs
554B	débits de boisson
555A	cantines, restaurants d'entreprises
555C	restauration collective sous contrat
555D	traiteurs, organisation de réceptions
601Z	transports ferroviaires
602A	transports urbains de voyageurs
602B	transports routiers réguliers de voyageurs
602C	téléphériques, remontées mécaniques
602E	transport de voyageurs par taxis
602G	autres transports routiers de voyageurs
602L	transports routiers de marchandises de proximité
602M	transports routiers de marchandises interurbains
602N	déménagement
602P	location de camions avec conducteur
603Z	transports par conduites
611A	transports maritimes
611B	transports côtiers
612Z	transports fluviaux
621Z	transports aériens réguliers
622Z	transports aériens non réguliers
623Z	transports spatiaux
631A	manutention portuaire
631B	manutention non portuaire
631D	entrepôt frigorifique
631E	entrepôt non frigorifique
632A	gestion d'infrastructures de transports terrestres
632C	services portuaires, maritimes et fluviaux
632E	services aéroportuaires
633Z	agences de voyage
634A	messagerie, fret express
634B	affrètement
634C	organisation des transports internationaux
641A	postes nationales
641C	autres activités de courrier
642A	télécommunications nationales
642B	autres activités de télécommunication
651A	banque centrale
651C	banques
651D	banques mutualistes
651E	caisses d'épargne
651F	intermédiations monétaires nca
652A	crédit-bail
652C	distribution de crédit
652E	organismes de placement en valeurs mobilières
652F	intermédiations financières diverses



660A	assurance vie et capitalisation
660C	caisses de retraite
660E	assurance dommages
660F	réassurance
660G	assurance relevant du code de la mutualité
671A	administration de marchés financiers
671C	gestion de portefeuilles
671E	autres auxiliaires financiers
672Z	auxiliaires d'assurance
701A	promotion immobilière de logements
701B	promotion immobilière de bureaux
701C	promotion immobilière d'infrastructures
701D	supports juridiques de programmes
701F	marchands de biens immobiliers
702A	location de logements
702B	location de terrains
702C	location d'autres biens immobiliers
703A	agences immobilières
703C	administration d'immeubles résidentiels
703D	administration d'autres biens immobiliers
703E	supports juridiques de gestion de patrimoine
711Z	location de véhicules automobiles
712A	location d'autres matériels de transport terrestre
712C	location de matériels de transport par eau
712E	location de matériels de transport aérien
713A	location de matériel agricole
713C	location de machines et équipements pour la construction
713E	location de machines de bureau et de matériel informatique
713G	location de machines et équipements divers
714A	location de linge
714B	location d'autres biens personnels et domestiques
721Z	conseil en systèmes informatiques
722Z	réalisation de logiciels
723Z	traitement de données
724Z	activités de banques de données
725Z	entretien, réparation machines de bureau et matériel informatique
726Z	autres activités rattachées l'informatique
731Z	recherche développement en sciences physiques et naturelles
732Z	recherche développement en sciences humaines et sociales
741A	activités juridiques
741C	activités comptables
741E	études de marche et sondages
741G	conseil pour les affaires et la gestion
741J	administration d'entreprises
742A	activités d'architecture
742B	mètres, géomètres
742C	ingénierie, études techniques
743A	contrôle technique automobile
743B	analyses, essais et inspections techniques
744A	gestion de supports de publicité
744B	agences, conseil en publicité
745A	sélection et mise à disposition de personnel
745B	travail temporaire
746Z	enquêtes et sécurité
747Z	activités de nettoyage
748A	studios et autres activités photographiques
748B	laboratoires techniques de développement et de tirage
748D	conditionnement façon
748F	secrétariat et traduction
748G	routage
748J	organisation de foires et salons
748K	services annexes à la production
751A	administration publique générale
751C	tutelle des activités sociales
751E	tutelle des activités économiques
751G	activités de soutien aux administrations
752A	affaires étrangères
752C	défense
752E	justice
752G	police
752J	protection civile
753A	activités générales de sécurité sociale
753B	gestion des retraites complémentaires



753C	distribution sociale de revenus
801Z	enseignement primaire
802A	enseignement secondaire général
802C	enseignement secondaire technique ou professionnel
803Z	enseignement supérieur
804A	écoles de conduite
804C	formation des adultes et formation continue
804D	autres enseignements
851A	activités hospitalières
851C	pratique médicale
851E	pratique dentaire
851G	activités des auxiliaires médicaux
851H	soins hors d'un cadre réglementé
851J	ambulances
851K	laboratoires d'analyses médicales
851L	centres de collecte et banques d'organes
852Z	activités vétérinaires
853A	accueil des enfants handicapés
853B	accueil des enfants en difficulté
853C	accueil des adultes handicapés
853D	accueil des personnes âgées
853E	autres hébergements sociaux
853G	crèches et garderies d'enfants
853H	aide par le travail, ateliers protégés
853J	aide domicile
853K	autres formes d'action sociale
900A	épuration des eaux usées
900B	enlèvement et traitement des ordures ménagères
900C	élimination et traitement des autres déchets
911A	organisations patronales et consulaires
911C	organisations professionnelles
912Z	syndicats de salariés
913A	organisations religieuses
913C	organisations politiques
913E	organisations associatives nca
921A	production de films pour la télévision
921B	production de films institutionnels et publicitaires
921C	production de films pour le cinéma
921D	prestations techniques pour le cinéma et la télévision
921F	distribution de films cinématographiques
921G	édition et distribution vidéo
921J	projection de films cinématographiques
922A	activités de radio
922B	production de programmes de télévision
922C	diffusion de programmes de télévision
923A	activités artistiques
923B	services annexes aux spectacles
923D	gestion de salles de spectacle
923F	manèges forains et parcs d'attractions
923H	bals et discothèques
923J	autres spectacles
924Z	agences de presse
925A	gestion des bibliothèques
925C	gestion du patrimoine culturel
925E	gestion du patrimoine naturel
926A	gestion d'installations sportives
926C	autres activités sportives
927A	jeux de hasard et d'argent
927C	autres activités récréatives
930A	blanchisserie - teinturerie de gros
930B	blanchisserie - teinturerie de détail
930D	coiffure
930E	soins de beauté
930G	soins aux défunts
930H	pompes funèbres
930K	activités thermales et de thalassothérapie
930L	autres soins corporels
930N	autres services personnels
950Z	services domestiques
990Z	activités extra-territoriales

Codification de la réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel.  
Les intérimaires sont reclassés dans leur secteur utilisateur.





## NAFA

### Activité économique de l'emploi antérieur selon la NAF en 60 postes

01	Agriculture, chasse, services annexes
02	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
05	Pêche, aquaculture
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
11	Extraction d'hydrocarbures ; services annexes
12	Extraction de minerais d'uranium
13	Extraction de minerais métalliques
14	Autres industries extractives
15	Industries alimentaires
16	Industrie du tabac
17	Industrie textile
18	Industrie de l'habillement et des fourrures
19	Industrie du cuir et de la chaussure
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
21	Industrie du papier et du carton
22	Edition, imprimerie, reproduction
23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
24	Industrie chimique
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
27	Métallurgie
28	Travail des métaux
29	Fabrication de machines et équipements
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
31	Fabrication de machines et appareils électriques
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34	Industrie automobile
35	Fabrication d'autres matériels de transport
36	Fabrication de meubles ; industries diverses
37	Récupération
40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
41	Captage, traitement et distribution d'eau
45	Construction
50	Commerce et réparation automobile
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
55	Hôtels et restaurants
60	Transports terrestres
61	Transports par eau
62	Transports aériens
63	Services auxiliaires des transports
64	Postes et télécommunications
65	Intermédiation financière
66	Assurance
67	Auxiliaires financiers et d'assurance
70	Activités immobilières
71	Location sans opérateur
72	Activités informatiques
73	Recherche et développement
74	Services fournis principalement aux entreprises
75	Administration publique
80	Education
85	Santé et action sociale
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets
91	Activités associatives
92	Activités récréatives, culturelles et sportives
93	Services personnels
95	Services domestiques
99	Activités extra-territoriales

Activité économique antérieure selon les deux premiers caractères de la NAF.

Codification de la réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.



## NAFG16

Activité économique de l'emploi actuel selon la NAF en 16 postes

EA	Agriculture, sylviculture et pêche
EB	Industries agricoles
EC	Industries des biens de consommation
ED	Industrie automobile
EE	Industries des biens d'équipement
EF	Industries des biens intermédiaires
EG	Energie
EH	Construction
EJ	Commerce et réparations
EK	Transports
EL	Activités financières
EM	Activités immobilières
EN	Services aux entreprises
EP	Services aux particuliers
EQ	Éducation, santé, action sociale
ER	Administrations

Regroupement de NAF (codification de la réponse à la question A8). Les intérimaires sont classés dans les services aux entreprises (EN).

## NAFG16CM

Activité économique de l'emploi actuel de la personne de référence du ménage selon la NAF en 16 postes.

	Voir code nafg16 pour les modalités
--	-------------------------------------

Fichier Ménage. Regroupement de la NAF de la personne de référence du ménage.

## NAFG16P

Activité économique de l'emploi 1 an auparavant (code nafg16)

Voir	code nafg16 pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAF (codification de la réponse à la question F10 du questionnaire individuel). Les intérimaires sont classés dans les services aux entreprises (EN).



## NAFG36

Activité économique de l'emploi actuel selon la NAF en 36 postes

A0	Agriculture, sylviculture et pêche
B0	Industries agricoles et alimentaires
C1	Habillement, cuir
C2	Edition, imprimerie, reproduction
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien
C4	Industries des équipements du foyer
D0	Industrie automobile
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
E2	Industries des équipements mécaniques
E3	Industries des équipements électriques et électroniques
F1	Industries des produits minéraux
F2	Industrie textile
F3	Industries du bois et du papier
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques
F5	Métallurgie et transformation des métaux
F6	Industries des composants électriques et électroniques
G1	Production de combustibles et de carburants
G2	Eau, gaz, électricité
H0	Construction
J1	Commerce et réparation automobile
J2	Commerce de gros
J3	Commerce de détail, réparations
K0	Transports
L0	Activités financières
M0	Activités immobilières
N1	Postes et télécommunications
N2	Conseils et assistance
N3	Services opérationnels
N4	Recherche et développement
P1	Hôtels et restaurants
P2	Activités récréatives, culturelles et sportives
P3	Services personnels et domestiques
Q1	Education
Q2	Santé, action sociale
R1	Administration publique
R2	Activités associatives et extra-territoriales

Regroupement de NAF (codification de la réponse à la question A8 du questionnaire individuel). Les intérimaires sont classés dans les services opérationnels (N3).

## NAFG36P

Activité économique de l'emploi 1 an auparavant (code nafg36)

Voir	code nafg36 pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAF (Codification de la réponse à la question F10). Les intérimaires sont classés dans les services opérationnels (N3).

## NAFG36PU

Activité économique de l'emploi 1 an auparavant selon nafg36 pour les intérimaires reclassés dans les secteurs utilisateurs

Voir	code nafg36 pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAF (Codification de la réponse à la question F10).

## NAFG36U

Activité économique de l'emploi actuel selon nafg36 avec les intérimaires reclassés dans leur secteur utilisateur.

Voir	code nafg36 pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAF (codification de la réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel).



## NAFG4

Activité économique de l'emploi actuel selon la naf réparti sur 4 postes

ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

Regroupement de NAF (Codification de la réponse à la question A8). Les intérimaires sont classés dans le tertiaire (EV).

## NAFG4A

Activité économique de l'emploi antérieur (niveau nafg4)

voir	code nafg4 pour les modalités
------	-------------------------------

Regroupement de NAFA (Codification de la réponse à la question D2).

## NAFG4P

Activité économique de l'emploi 1 an auparavant (niveau nafg4)

Voir	code nafg4 pour les modalités
------	-------------------------------

Regroupement de NAFP (codification de la réponse à la question F10). Les intérimaires sont classés dans le tertiaire (EV).

## NAFG4S

Activité économique de l'emploi secondaire (niveau de la nafg4)

Voir	code nafg4 pour les modalités
------	-------------------------------

Regroupement de NAFSEC (Codification de la réponse à la question A22).

## NAFG7A

Activité économique de l'emploi antérieur (niveau de la nafg7)

1	Agriculture, sylviculture, pêche
2	Industries énergétiques
3	Autres industries
4	Construction
5	Commerce et réparations
6	Education, santé, action sociale
7	Autres tertiaires

Regroupement de NAFA (Codification de la réponse à la question D2).

## NAFG7S

Activité économique de l'emploi secondaire (niveau de la nafg7)

Voir	code nafg7A pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAFSEC (codification de la réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel).



## NAFG85

### Activité économique de l'emploi actuel selon la NAF en 85 postes

01Z	Agriculture, chasse, services annexes
02Z	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
05Z	Pêche, aquaculture
15A	Industrie de la viande et du lait (15.1;5.5)
15B	Industries alimentaires (15.2-4; 15.6-8)
15C	Industries des boissons (15.9)
16Z	Industrie du tabac
18Z	Industrie de l'habillement et des fourrures
19Z	Industries du cuir et de la chaussure
22Z	Edition, imprimerie, reproduction
24B	Industries pharmaceutiques, de la parfumerie et des produits d'entretien (24.4-5)
29C	Fabrication d'appareils domestiques (29.7)
32C	Fabrication d'appareil de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (32.3)
33B	Fabrication de matériel optique, photographique et d'horlogerie (33.4-5)
36A	Fabrication de meubles (36.1)
36B	Fabrication de bijoux et d'instruments de musique (36.2-3)
36C	Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses (36.4-6)
34Z	Industrie automobile
35A	Construction navale, ferroviaire, aéronautique et spatiale (35.1-3)
35B	Fabrication de cycles et motocycles (35.4-5)
28B	Chaudronnerie, fabrication de structures métalliques (28.1-3)
29A	Fabrication de machines et équipements professionnels (29.1-5)
29B	Fabrication d'armes et de munitions (29.6)
30Z	Fabrication de machines de bureau et de matériels informatiques
31A	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques (31.1)
32B	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (32.2)
33A	Fabrication de matériel médico-chirurgical, de mesure et de contrôle (33.1-3)
13Z	Extraction de minerais métalliques
14Z	Autres industries extractives
26Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
17Z	Industrie textile
20Z	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
21Z	Industrie du papier et du carton
24A	Chimie, parachimie (24.1-3; 24.6-7)
25A	Industrie du caoutchouc(25.1)
25B	Transformation des matières plastiques (25.2)
27Z	Métallurgie
28A	Transformation des métaux (28.4-7)
37Z	Récupération
31B	Fabrication de matériel électrique (31.2-6)
32A	Fabrication de composants électroniques (32.1)
10Z	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
11Z	Extraction d'hydrocarbures, services annexes
12Z	Extraction de minerais d'uranium
23Z	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
40A	Production et distribution d'électricité et de chaleur (40.1; 40.3)
40B	Production et distribution de combustibles gazeux (40.2)
41Z	Captage, traitement et distribution d'eau
45Z	Construction
50Z	Commerce et réparation automobile
51A	Intermédiaires du commerce de gros (51.1)
51B	Commerce de gros en produits agro-alimentaires (51.2-3)
51C	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires (51.4)
51D	Commerce de gros inter-industriel (51.5-7)
52A	Commerce de détail en magasin non spécialisé (52.1)
52B	Commerce de détail en magasin spécialisé et hors magasin (52.2-6)
52C	Réparation d'articles personnels et domestiques (52.7)
60A	Transports ferroviaires (60.1)
60B	Autres transports terrestres (60.2-3)
61Z	Transports par eau
62Z	Transports aériens
63Z	Services auxiliaires des transports
65Z	Intermédiation financière



66Z	Assurance
67Z	Auxiliaires financiers et d'assurances
70Z	Activités immobilières
64Z	Postes et télécommunications
72Z	Activités informatiques
74A	Conseils et assistance divers (74.1-4)
71Z	Location sans opérateur
74B	Sélection et fourniture de personnel (74.5)
74C	Autres services opérationnels (74.6-8)
90Z	Assainissement, voirie, gestion des déchets
73Z	Recherche et développement
55Z	Hôtels et restaurants
92A	Activités audiovisuelles (92.1-2)
92B	Autres activités récréatives, culturelles et sportives (92.3-7)
93Z	Services personnels
95Z	Services domestiques
80Z	Education
85A	Santé (85.1-2)
85B	Action sociale (85.3)
75Z	Administration publique
91Z	Activités associatives
99Z	Activités extra-territoriales

Regroupement de NAF (codification de la réponse à la question A8). Les intérimaires sont reclassés dans leur secteur utilisateur.

## NAFG85P

**Activité économique de l'emploi 1 an auparavant (niveau nafg85)**

Voir	code nafg85 pour les modalités
------	--------------------------------

Regroupement de NAFP (Codification de la réponse à la question F10). Les intérimaires sont reclassés dans leur secteur d'activité.

## NAFP

**Activité économique de l'emploi un an auparavant selon la NAF détaillée.**

Voir	code NAF pour les modalités
------	-----------------------------

Codification de la réponse à la question F10 du Questionnaire Individuel. Les intérimaires sont reclassés dans leur secteur utilisateur.

## NAFSEC

**Activité économique de l'emploi secondaire (60 postes).**

Voir	code NAFA pour les modalités
------	------------------------------

Selon les deux premiers caractères de la NAF. Codification de la réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel.

## NAIA

**Année de naissance**

18..à 199.	année de naissance complète (4 chiffres)
---------------	--

Feuille de local. Questionnaire Individuel.

## NAID

**Numéro individuel de la personne aidée (pour un aide familial)**

00	sans objet (AIDFAM/=1) ou non renseigné
01 à 99	si la personne aidée n'habite pas ou plus le même logement
	numéro individuel de la personne aidée

Réponse à la question A2 du Questionnaire Individuel.



## NAIDP

Numéro individuel de la personne aidée (pour un aide familial)  
en mars de l'année précédant l'enquête

00	Sans objet (AIDFAMP/=1) ou non renseigné Si la personne aidée n'habite pas ou plus le même logement, aujourd'hui
01 à 99	Numéro individuel de la personne aidée

Réponse à la question F4 du Questionnaire Individuel.

## NAIM

Mois de naissance

01 à 12	janvier à décembre
---------	--------------------

Réponse à une question de la Feuille de Local.

## NBAGENF

Nombre et âge des enfants (de moins de 18 ans célibataires  
vivant dans le ménage)

0	Sans objet
1	Pas d'enfant de moins de 18 ans
2	Un enfant de 6 à 17 ans
3	Un enfant de 3 à 5 ans
4	Un enfant de moins de 3 ans
5	Deux enfants, dont le plus jeune a de 6 à 17 ans
6	Deux enfants, dont le plus jeune a de 3 à 5 ans
7	Deux enfants, dont le plus jeune a moins de 3 ans
8	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a de 6 à 17 ans
9	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a de 3 à 5 ans
9	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a moins de 3 ans

D'après la Feuille de Local. Fichiers individu et ménage.

Les âges sont ceux au 31 décembre suivant l'enquête.

## NBCHMEN

Nombre et position des chômeurs dans le ménage

0	Sans objet (TYMEN90R/=4,5)
1	Aucun chômeur dans le ménage
2	Un chômeur, ni conjointe, ni conjoint
3	Un chômeur, la conjointe
4	Un chômeur, le conjoint
5	Deux chômeurs ou plus, ni conjointe, ni conjoint
6	Deux chômeurs ou plus, dont la conjointe mais pas le conjoint
6	Deux chômeurs ou plus, dont le conjoint

Code modifié dans son appellation (ancien nom : NBCHMEN1). Fichier ménage.

D'après la Feuille de Local et les Questionnaires Individuels du ménage.

## NBJALC

Nombre de jours indemnisés correspondant au montant du dernier  
versement de l'allocation chômage

000 à 999	Sans objet ((ALC/=1) ou non renseigné Nombre de jours indemnisés correspondant au montant du dernier versement de l'allocation chômage
-----------	--

Réponse à la question B13 du Questionnaire Individuel.

## NCHBIT

Nombre de chômeurs BIT dans le ménage

0 à 8	sans objet nombre de chômeurs BIT
9	9 chômeurs BIT ou plus

Code identique à NCHMBIT dans l'ancienne série. Fichier ménage.

D'après la Feuille de Local et les Questionnaires Individuels du ménage.



## NEG

Niveau atteint dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)

voir	code NEGR pour les modalités
------	------------------------------

Code modifié dans sa longueur (2 caractères au lieu d'un seul).  
Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.

## NEGR

Niveau atteint dans l'enseignement général (redressé)

00	sans objet ou non renseigné
02	n'a jamais fait d'études
11	études primaires y compris alphabétisation, apprentissage du français
12	6e, 5e
13	4e d'enseignement général y compris 4ème aménagée
14	4e d'enseignement technologique
15	3e d'enseignement général
16	3e d'enseignement technologique ou 3ème d'insertion
17	2nde et 1ère (sauf celles préparant aux baccalauréats technologiques(SMS, STL, STT, STI) ou baccalauréats de technicien F, G, H ; aux brevets de techniciens, classées en 31)
18	terminales (sauf celles préparant aux baccalauréats technologiques (SMS, STL, STT, STI) ou aux baccalauréats de technicien : F, G, H ; aux brevets de techniciens, classées en 32)
19	études primaires supérieures
19	préparation au brevet supérieur

D'après la réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel, les codes NEGR NESR NETR sont des niveaux redressés pour tenir compte en 2ème ou 3ème enquête des personnes atteignant 15 ans et mettant à jour les niveaux pour le code FORM.

1er cycle (sauf enseignement technique) NEGR 11 à 15

2e cycle (sauf enseignement technique) NEGR 16 à 99

## NENQ

Numéro d'enquêteur

0001 à 9999	Numéro d'enquêteur
----------------	--------------------

Feuille de local. Questionnaire Individuel.

## NER

Nature de l'emploi recherché : temps complet, temps partiel

1	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
2	A temps complet (à l'exclusion du temps partiel)
3	A temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel
4	A temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet
4	A temps partiel (à l'exclusion du temps complet)

Réponse à la question B9 du Questionnaire Individuel.

## NERULT

Nature de l'emploi ultérieur (temps de travail)

1	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
2	La personne a trouvé un emploi à temps complet
2	La personne a trouvé un emploi à temps partiel

Réponse à la question B3 du Questionnaire Individuel.

## NES

Niveau atteint dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)

voir	code NESR pour les modalités
------	------------------------------

Code modifié dans sa longueur (2 caractères au lieu d'un seul).

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.





## NESD

### Niveau atteint dans l'enseignement supérieur (question CAPI)

1	Niveau licence
2	Niveau maîtrise

Remarque : question CAPI pour distinguer la licence de la maîtrise, introduite à partir de 1992 (échantillon CAPI) pour répondre aux demandes d'EUROSTAT.

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.

## NESR

### Niveau atteint dans l'enseignement supérieur (redressé)

	Sans objet ou non renseigné
00	Pas d'études supérieures
40	Capacité en droit, préparation à l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) ou au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
41	Premier cycle en université (sauf IUT), classes Préparatoires aux grandes écoles
42	Préparation d'un DUT, d'un DEUST, d'un BTS, d'une formation complémentaire post-BTS ou années post-DUT
43	Autres formations de techniciens supérieurs ou de niveau équivalent
44	Préparation des diplômes des professions de la santé et du secteur social : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, laborantin, assistante sociale, éducateur spécialisé
45	Anciens cycles de formation des instituteurs (hors actuel IUFM)
46	Préparation des diplômes universitaires de 2ème cycle à bac+3 et bac+4 et préparations universitaires aux concours de la Fonction publique (IUFM, CAPES, Agrégation...)
47	Préparation des diplômes universitaires de 3ème cycle, doctorats et dernières années de préparation des diplômes d'Etat de docteurs en médecine, pharmacie, chirurgie dentaire
48	Formation en école d'ingénieur, de commerce, de comptabilité, préparation au diplôme de notaire, d'avocat, de journalisme, d'arts (bac+5), d'architecte et de fonctionnaires

D'après la réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel, les codes NEGR NESR NETR sont des niveaux redressés pour tenir compte en 2ème ou 3ème enquête des personnes atteignant 15 ans et mettant à jour les niveaux pour le code FORM.

## NET

### Niveau atteint dans l'enseignement technique ou professionnel

voir	code NETR pour les modalités
------	------------------------------

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.



## NETR

### Niveau atteint dans l'enseignement technique ou professionnel (redressé)

00	Sans objet (MOB=1 et ETM/=1) ou non renseigné
20	Pas d'études techniques
21	Enseignement spécial : SES, classes-atelier, autres écoles de niveau non précisé (*)
22	Classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), préparation au certificat d'éducation professionnelle
23	Première(s) année(s), sauf l'année terminale, préparant au CAP (ou au CAPA) ou au BEP (ou au BEPA), ou à un diplôme d'un niveau équivalent y compris première(s) année(s) d'apprentissage
25	Année terminale d'apprentissage effectuée en relation avec un centre de formation d'apprentis (CFA) et préparant au CAP (ou au CAPA), ou au BEP (ou au BEPA), ou année terminale préparant à l'examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA)
27	Année terminale du CAP (ou du CAPA) (sauf année terminale d'apprentissage)
29	Année terminale du BEP (ou du BEPA) (sauf année terminale d'apprentissage)
31	Année terminale d'un autre enseignement court. Par exemple, préparant à un diplôme social (aide soignante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale), ou agricole (BAA, BPA)
32	2 <sup>nd</sup> e BT, 2 <sup>nd</sup> e BTN hôtellerie ou 2 <sup>nd</sup> e ou 1 <sup>è</sup> re technique ou technologique (avant l'année terminale), 1 <sup>è</sup> re d'adaptation y compris 1 <sup>è</sup> re préparatoire préparant au baccalauréat professionnel
34	Année terminale préparant à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien (F, G, H), ou à un baccalauréat technologique (SMS, STL, STT, STI)
36	Année terminale préparant au baccalauréat professionnel
39	Année terminale préparant à un autre diplôme du niveau de baccalauréat technologique (SMS, STS, STT, STI) ou baccalauréat de technicien (F, G, H) y compris année terminale préparant au brevet professionnel (BP) au diplôme de moniteur-éducateur
	Etudes préparant à un brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), à un brevet d'agent technique agricole ou professionnel

D'après la réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel, les codes NEGR NESR NETR sont des niveaux redressés pour tenir compte en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> enquête des personnes atteignant 15 ans et mettant à jour les niveaux pour le code FORM.

Enseignement court : NETR 20 à 29

Enseignement long : NETR 31 à 39

(\*) Une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé devrait être classée avec le niveau correspondant.

## NIVET

### Niveau d'enseignement

21	3 <sup>o</sup> cycle universitaire ou grande école, CAPES,...
22	2 <sup>o</sup> cycle universitaire
31	1 <sup>o</sup> cycle universitaire
32	Etudes de technicien / cycle de formation des instituteurs
33	Etudes pour professions sociales ou de la santé
41	Terminale enseignement général
42	Terminale technique
43	Seconde année de BAC pro ou équivalent
51	Seconde ou première
52	Année terminale de CAP-BEP après 3 <sup>ème</sup>
53	Année terminale de CAP-BEP sans passage par la 3 <sup>ème</sup>
61	3 <sup>ème</sup> sans terminale de CAP-BEP
62	Autres premières années de CAP-BEP
71	Enseignement secondaire
72	Etudes primaires
73	Autres

Variable calculée en fonction de NESR, DIES, NEGR, DIEG, NETR et DIET.



## NIVPLAN

### Niveau d'enseignement

10	Niveau I, II. Personnes sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école
30	Niveau III. Personnes sorties avec un diplôme de niveau BAC + 2 ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales..)
40	Niveau IV supérieur. Abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III
41	Niveau IV secondaire. Personnes sorties des classes terminales du second cycle long
50	Niveau V. Personnes sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale
60	Niveau V bis. Personnes sorties de 3e et des classes du second cycle avant l'année terminale
71	Niveau VI secondaire. Personnes sorties du 1er cycle du second degré (6e,5e,4e) et des formations pré-professionnelles en un an (CPPN, CPA et CEP (certificat d'éducation professionnel))
72	Niveau VI primaire
73	Autres VI

D'après les réponses à la question C3 du Questionnaire Individuel, mélange du diplôme et dernière année d'études selon le niveau.

Nomenclature des niveaux de formation : version fixée par les travaux de la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale, approuvés par le Groupe permanent du Comité interministériel de la formation continue (décision du 21-03-69).

## NMRE

### Nombre de démarches hors inscription à l'ANPE

00 à 11	Sans objet nombre de démarches hors inscription ANPE
---------	---

Variable modifiée dans ses modalités.

Variable calculée en fonction des réponses à la question B10a du Questionnaire Individuel.

## NOI

### Numéro individuel des personnes

01 à 99	numéro d'ordre de la personne dans le logement
---------	--

Questionnaire Individuel. Feuille de Local.

## NOIPP

### Numéro individuel du père

01 à 99	Sans objet (le père n'appartient pas au ménage) ou non renseigné Numéro individuel du père (ou mère ou tuteur ou père adoptif)
---------	---

Réponse à la question E1 du Questionnaire Individuel.



## NONDISP

### Raisons de l'impossibilité à travailler immédiatement

0	Sans objet (DISPO/=2) ou non renseigné
1	Autre raison que ci-dessous (longue maladie, accident, préretraite)
2	Termine ses études
3	En stage (FPA par exemple), en formation postsecondaire
4	Service national
5	a un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours
6	est malade temporairement (moins d'un mois)
7	grossesse ou congé de maternité
8	doit faire garder un enfant en bas âge
9	autres raisons familiales
9	a pris des dispositions pour occuper un emploi qui commencera plus tard ou s'établir à son compte

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question B11 du Questionnaire Individuel.

## NONMRE

### Raisons pour lesquelles la personne n'a fait aucune démarche pour trouver un emploi depuis un mois

1	Sans objet (MRE/=2) ou non renseigné
2	A passé un concours de recrutement dont elle attend le résultat
3	A passé un test, un entretien, ... dont elle attend une réponse
4	A pris, avant ce mois, des dispositions pour s'établir à son compte et attend le résultat de ses démarches
5	A suspendu momentanément ses recherches (maladie, etc.)
6	Attend que l'ANPE lui fournisse une offre
7	Attend de trouver une offre qui lui convienne
7	Ne cherche plus d'emploi (par exemple, pense qu'elle n'a aucune chance, ou qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans la région ou dans son domaine de compétence)

Réponse à la question B10 du Questionnaire Individuel.



## NOSCE

Nationalité détaillée pour EUROSTAT (question CAPI)

	Non renseigné
R1	Allemagne
R2	France
R3	Italie
R4	Pays-Bas
R5	Belgique
R6	Luxembourg
R7	Royaume-Uni
R8	Irlande
R9	Danemark
RA	Grèce
RB	Espagne
RC	Portugal
10	Pays Ouest-européens ne faisant pas partie de la CE
11	Autriche
12	Suisse
13	Norvège
14	Suède
15	Finlande
16	Islande
17	Malte
18	Andorre
19	Liechtenstein
20	Europe de l'Est et centrale
21	Pologne
22	Tchécoslovaquie
23	Hongrie
24	Roumanie
25	Bulgarie
26	Yougoslavie
27	Albanie
28	URSS
29	Turquie
30	Afrique
31	Algérie
32	Maroc
33	Tunisie
34	Egypte
35	Libye
36	Afrique du Sud
40	Amérique du Nord et centrale et Caraïbes
41	USA
42	Canada
43	Mexique
44	Cuba
50	Amérique du Sud
51	Brésil
52	Vénézuela
53	Colombie
54	Argentine
55	Chili
56	Uruguay
60	Moyen-Orient
61	Chypre
62	Israël
63	Iran
64	Irak
70	Asie du Sud
71	Pakistan
72	Inde
73	Bengladesh
74	Sri Lanka
75	Laos, Cambodge, Vietnam
80	Asie orientale
81	Chine
82	Hong Kong
83	Macao
84	Japon
85	Corée



86	Philippines
87	Indonésie
90	Australasie
91	Australie
92	Nouvelle-Zélande
99	Autres

Réponse à une question introduite dans la feuille de local à partir de 1992 (échantillon CAPI).

## NP

### Nombre de personnes du ménage

01 à 99	nombre de personnes
---------	---------------------

D'après la Feuille de local (y compris les moins de 15 ans).  
Fichiers individu et ménage.

## NR

### Nationalité regroupée

	Non déclaré
10	Français
11	Algérien
12	Tunisien
13	Marocain
14	Ressortissant des autres pays d'Afrique
21	Italien
22	Espagnol
23	Portugais
24	Autres membres de la CEE (Allemand, Belge, Hollandais, Luxembourgeois, Irlandais, Danois, Britannique, Grec)
43	Polonais
44	Yougoslave
45	Turc
51	Autres pays

D'après la feuille de Local.  
Code modifié par rapport à l'ancienne série dans les modalités.

## NRCM

### Nationalité regroupée de la personne de référence du ménage

	Non déclaré
10	Français
11	Algérien
12	Tunisien
13	Marocain
14	Ressortissant des autres pays d'Afrique
21	Italien
22	Espagnol
23	Portugais
24	Autres membres de la CEE (Allemand, Belge, Hollandais, Luxembourgeois, Irlandais, Danois, Britannique, Grec)
43	Polonais
44	Yougoslave
45	Turc
51	Autres pays

Fichiers individu et ménage. D'après la Feuille de Local.

## NRESID

### Date de début de résidence en France (question CAPI)

00 à DEA	Date de début de résidence en France
----------	--------------------------------------

Remarque : question introduite à partir de 1992 (échantillon CAPI) dans la Feuille de local. Question posée uniquement aux étrangers.



## NRSID

Même raison sociale, sigle, enseigne commerciale ou même nom que celui indiqué en partie A (personne qui travaillait il y a un an)

1	Sans objet (FIP/=1) ou non renseigné ou raison sociale, sigle, enseigne commerciale ou nom différent de celui indiqué en partie A Même raison sociale, sigle, enseigne commerciale ou même nom que celui indiqué en partie A
---	---

Réponse à la question F10 du Questionnaire Individuel.

## NSE

Nombre de salariés employés, pour les personnes qui sont à leur compte

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (CHPUB=2 ou 3) ou non renseigné
2	N'emploie pas de salariés
3	1 ou 2 salariés
4	3 à 9 salariés
5	10 salariés et plus

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question A4 du Questionnaire Individuel.

## NSEA

Nombre de salariés permanents, pour les personnes qui étaient à leur compte

1	Sans objet (STA/=1) ou non renseigné
2	Aucun salarié
3	1 à 9 salariés
4	10 salariés et plus

Réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.

## NSEP

Nombre de salariés employés en mars de l'année précédant l'enquête pour les personnes qui étaient à leur compte un an auparavant

1	sans objet (STP/=1 et CHPUBP/=1) ou non renseigné
2	n'employait pas de salarié
3	1 ou 2 salariés
4	3 à 9 salariés
5	10 salariés et plus

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question F6 du Questionnaire Individuel.

## NSEPP

Nombre de salariés permanents du père de la personne s'il était à son compte

1	Sans objet (STPP/=1) ou non renseigné
2	Aucun salarié
3	1 à 9 salariés
4	10 salariés et plus

Réponse à la question E2 du Questionnaire Individuel.

## NUIT

Travail de nuit

1	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné
2	La personne travaille habituellement de nuit
3	La personne travaille certaines nuits seulement
4	La personne ne travaille jamais de nuit

Réponse à la question A15 du Questionnaire Individuel.



## OFFICE

### Inscription auprès de l'ANPE

1	Est inscrit à l'ANPE
2	N'est pas inscrit à l'ANPE

Réponse à la question Q7 du Questionnaire Individuel.

## OHTM

### Raisons d'un nombre d'heures de travail inférieur à l'horaire habituel

0	Sans objet ou non renseigné
1	Participation à une activité de formation
2	Congé annuel, congé ou absence pour convenances personnelles, jour férié, pont, récupération
3	Congé de maternité, diminution d'horaire liée à la grossesse
4	Maladie, accident (un an ou moins)
5	Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité, ralentissement des affaires
6	Chômage partiel
7	Conflit du travail (grève, lock-out)
8	début d'emploi, cessation d'emploi, retraite progressive
9	Horaires réguliers sur une base autre que la semaine (travail en équipes, roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre
9	Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes

Réponse à la question A19 du Questionnaire Individuel.

## OHTP

### Raisons d'un nombre d'heures de travail supérieur à l'horaire habituel

	Sans objet ou non renseigné
1	Récupération (d'un pont ou d'une réduction d'activité)
2	Horaires réguliers sur une base autre que la semaine (travail en équipes roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre
3	Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes
4	Augmentation d'activité de l'établissement
5	Heures supplémentaires personnelles
6	Participation à une activité de formation

Réponse à la question A19 du Questionnaire Individuel.

## OPA

### Orientation des productions agricoles

	Sans objet ou non renseigné
1	Polyculture (culture de terres labourables)
2	Maraîchage ou horticulture
3	Vignes ou arbres fruitiers
4	Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
5	Elevage de granivores (porcs, volailles,...)
6	Polyculture - élevage
7	Elevage d'herbivores et de granivores
8	Autres

Réponse à la question A1 du Questionnaire Individuel.





## OPAP

### Orientation des productions agricoles l'année précédant l'enquête

	Sans objet ou non renseigné
1	Polyculture (culture de terres labourables)
2	Maraîchage ou horticulture
3	Vignes ou arbres fruitiers
4	Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
5	Elevage de granivores (porcs, volailles,...)
6	Polyculture - élevage
7	Elevage d'herbivores et de granivores
8	autres

Réponse à la question F3 du Questionnaire Individuel.

## P

### Profession

	Sans objet (FI/=1,4 et AM/=1)
1101	Agriculteurs sur petite exploitation d' agriculture générale
1102	Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
1103	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
1104	Eleveurs d'herbivores sur petite exploitation
1105	Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation
1106	Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
1201	Agriculteurs sur moyenne exploitation d' agriculture générale
1202	Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
1203	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
1204	Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
1205	Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation
1206	Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
1211	Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
1212	Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
1213	Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés
1301	Agriculteurs sur grande exploitation d' agriculture générale
1302	Maraîchers, horticulteurs sur grande exploitation
1303	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
1304	Eleveurs d'herbivores sur grande exploitation
1305	Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation
1306	Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
2101	Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 2 salariés
2102	Artisans boulangers, pâtisseries, de 3 à 9 salariés
2103	Artisans bouchers, de 0 à 2 salariés
2104	Artisans bouchers, de 3 à 9 salariés
2105	Artisans charcutiers, de 0 à 2 salariés
2106	Artisans charcutiers, de 3 à 9 salariés
2107	Autres artisans de l'alimentation
2111	Artisans mécaniciens en machines agricoles
2112	Artisans en matériel de précision
2113	Artisans divers du travail des métaux, de l'électromécanique
2121	Artisans tailleurs, couturiers et autres artisans de la confection et du textile
2122	Artisans fabricants en cuirs et peaux
2131	Artisans du meuble
2132	Artisans du travail mécanique du bois
2141	Artisans de l'imprimerie et de l'édition
2142	Artisans d'art
2143	Autres artisans de fabrication
2151	Artisans maçons, plâtriers



2152 Artisans en terrassement, travaux publics, parcs et jardins  
 2153 Artisans électriciens du bâtiment  
 2154 Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment  
 2155 Artisans plombiers, couvreurs, chauffagistes  
 2156 Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois  
 2157 Artisans serruriers, métalliers  
 2161 Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles  
 2162 Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles  
 2163 Artisans réparateurs en électroménager  
 2164 Artisans cordonniers, réparateurs divers  
 2171 Conducteurs de taxi artisans  
 2172 Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens  
 2173 Artisans teinturiers, blanchisseurs  
 2174 Artisans des services divers  
 2181 Transporteurs routiers indépendants, de 0 à 9 salariés  
 2182 Bâteliers indépendants, de 0 à 9 salariés  
 2190 Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans effectuant un travail administratif ou commercial  
 2210 Petits grossistes en alimentation  
 2211 Petits grossistes en produits non alimentaires  
 2212 Petits détaillants en alimentation spécialisée  
 2213 Petits détaillants en alimentation générale  
 2214 Petits détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer  
 2215 Petits détaillants en équipement de la personne, articles de sport  
 2216 Petits détaillants en quincaillerie, bricolage, bazar  
 2217 Petits détaillants en produits de luxe  
 2218 Petits détaillants en librairie, photo, disques  
 2219 Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 2 salariés  
 2221 Patrons de petit restaurant, café-restaurant  
 2222 Patrons de petit café, café-tabac  
 2223 Patrons de petit café associé à une autre activité  
 2224 Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant  
 2231 Moyens grossistes en alimentation  
 2232 Moyens grossistes en produits non alimentaires  
 2233 Moyens détaillants en alimentation  
 2234 Moyens détaillants en produits non alimentaires  
 2235 Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés  
 2236 Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés  
 2241 Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés  
 2242 Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9 salariés  
 2243 Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés  
 2244 Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés  
 2245 Professionnels de la parapsychologie, guérisseurs  
 2246 Indépendants gestionnaires d'établissement privé d'enseignement, de santé d'action sociale de 0 à 9 salariés  
 2247 Indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés  
 2310 Chefs de grande entreprise (500 salariés et plus)  
 2320 Chefs de moyenne entreprise (50 à 499 salariés)  
 2331 Chefs d'entreprise du bâtiment ou des travaux publics, de 10 à 49 salariés  
 2332 Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés  
 2333 Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés  
 2334 Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés  
 3111 Médecins libéraux spécialistes  
 3112 Médecins libéraux généralistes  
 3113 Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)  
 3114 Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)  
 3115 Vétérinaires (libéraux ou salariés)  
 3116 Pharmaciens libéraux  
 3121 Avocats  
 3122 Notaires  
 3123 Conseils juridiques et fiscaux, libéraux  
 3124 Experts comptables, comptables agréés, libéraux  
 3125 Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques  
 3126 Ingénieurs conseils libéraux en études techniques  
 3127 Architectes libéraux  
 3128 Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales divers



3130	Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
3311	Personnels de direction de la fonction publique
3312	Ingénieurs de l' état et des collectivités locales
3313	Magistrats
3314	Inspecteurs et autres cadres A des impôts, du trésor et des douanes
3315	Inspecteurs et autres cadres A des PTT
3316	Personnels administratifs supérieurs des collectivités locales et hôpitaux publics
3317	Personnels administratifs de catégorie A de l' état (sauf impôts, trésor, douanes, PTT )
3318	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
3321	Officiers de l'armée et de la gendarmerie (sauf généraux)
3411	Professeurs agrégés et certifiés
3414	Directeurs d'établissement d'enseignement secondaire et inspecteurs
3415	Enseignants de l'enseignement supérieur
3421	Chercheurs de la recherche publique
3431	Médecins hospitaliers (sans activité libérale)
3432	Médecins salariés non hospitaliers
3433	Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
3434	Etudiants hospitaliers, stagiaires internes
3435	Pharmaciens salariés
3511	Journalistes, secrétaires de rédaction
3512	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
3513	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique
3521	Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
3522	Cadres artistiques des spectacles
3523	Cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
3531	Artistes plasticiens
3532	Artistes professionnels de la musique et du chant
3533	Artistes dramatiques, danseurs
3534	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
3535	Artistes de variétés
3710	Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
3721	Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
3722	Cadres spécialistes du recrutement, de la formation
3723	Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
3724	Cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises
3725	Cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises
3726	Cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises
3727	Cadres administratifs ou financiers des PME
3728	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
3731	Cadres de l'exploitation des magasins de vente
3732	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
3733	Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail)
3734	Cadres commerciaux des PME (hors commerce de détail)
3735	Cadres de la publicité; cadres des relations publiques
3741	Cadres des services techniques et commerciaux de la banque
3744	Cadres des services techniques des assurances
3751	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
3810	Directeurs techniques des grandes entreprises
3820	Ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts
3821	Ingénieurs et cadres de recherches, études, essais en électricité, électronique
3822	Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique
3823	Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP
3824	Architectes salariés
3825	Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie
3826	Ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôlés en métallurgie et matériaux



3827 Ingénieurs et cadres de recherche, études des industries légères  
3828 Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commercial)  
3829 Autres ingénieurs et cadres d'études  
3831 Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique  
3832 Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique  
3833 Ingénieurs et cadres de chantier du BTP  
3835 Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire  
3836 Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux  
3837 Ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères  
3838 Cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition  
3839 Ingénieurs et cadres de la production et distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie  
3841 Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs  
3842 Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels  
3843 Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement  
3851 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel  
3852 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel  
3853 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics  
3854 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires  
3855 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique  
3861 Cadres des transports et de la logistique  
3862 Personnels navigants techniques de l'aviation civile  
3863 Officiers de la marine marchande  
4211 Instituteurs  
4214 Directeurs d'école primaire ou maternelle  
4215 Instituteurs de l'éducation spécialisée  
4221 Pégc et maîtres auxiliaires de l'enseignement général  
4224 Enseignants du technique court  
4227 Conseillers d'éducation et surveillants  
4231 Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)  
4232 Formateurs et animateurs de formation continue  
4233 Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels  
4311 Cadres infirmiers et assimilés  
4312 Infirmiers psychiatriques  
4313 Puéricultrices  
4314 Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)  
4315 Infirmiers en soins généraux salariés  
4316 Infirmiers libéraux  
4321 Sages femmes (libérales ou salariées)  
4322 Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés  
4323 Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux  
4324 Techniciens médicaux  
4325 Spécialistes de l'appareillage médical, salariés  
4326 Spécialistes de l'appareillage médical, indépendants  
4327 Préparateurs en pharmacie  
4331 Assistantes sociales  
4332 Educateurs spécialisés  
4333 Animateurs socio-culturels et de loisirs  
4334 Conseillers familiaux  
4411 Clergé séculier  
4412 Clergé régulier  
4511 Contrôleurs des PTT et assimilés  
4512 Contrôleurs des impôts, du trésor, des douanes et assimilés  
4513 Professions administratives intermédiaires des collectivités locales  
4514 Personnels administratifs de catégorie B de l'état (sauf impôts, trésor, douanes, PTT)  
4521 Inspecteurs et officiers de police  
4522 Adjudants et majors de l'armée et de la gendarmerie  
4611 Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers; comptables  
4612 Maîtrise et techniciens administratifs (autres que financiers et comptable)  
4615 Personnels de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadre)  
4621 Chefs de petite surface de vente (salariés ou mandataires)  
4622 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente



4623 Personnels techniques d'inspection, de contrôle, d'assistance des magasins de vente

4624 Représentants en biens d'équipement, biens intermédiaires, commerce interindustriel

4625 Représentants en biens de consommation auprès d'entreprises

4626 Représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels

4627 Représentants auprès de particuliers

4628 Acheteurs non classés cadres, aide-acheteurs

4629 Professions intermédiaires commerciales (sauf représentants et maîtrise de magasin)

4631 Assistants techniques de la publicité, des relations publiques (salariés ou indépendants)

4632 Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)

4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)

4634 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés

4635 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants

4636 Photographes salariés

4637 Photographes indépendants

4641 Responsables administratifs ou commerciaux des transports et du tourisme (non cadres)

4642 Responsables d'exploitation des transports (non cadres)

4651 Gradés des services techniques de la banque

4654 Rédacteurs d'assurances

4661 Maîtres d'hôtel

4662 Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)

4701 Techniciens d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts

4702 Contrôleurs laitiers, inséminateurs et autres agents techniques agricoles

4711 Dessinateurs projeteurs en électricité, électronique

4712 Dessinateurs d'études en électricité, électronique

4713 Techniciens d'études, essais, contrôles, en électricité, électronique

4717 Techniciens de maintenance, dépannage, en électricité, électronique, automatisme

4718 Techniciens des télécommunications

4721 Dessinateurs projeteurs en construction mécanique et chaudronnerie

4722 Dessinateurs d'études en construction mécanique et chaudronnerie

4723 Techniciens en mécanique et chaudronnerie

4731 Dessinateurs projeteurs en bâtiment, travaux publics

4732 Dessinateurs d'études en bâtiment, travaux publics

4733 Géomètres, topographes

4734 Techniciens des travaux publics de l'état et des collectivités locales

4735 Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics

4751 Techniciens chimistes, biologistes

4761 Techniciens en métallurgie et matériaux

4771 Assistants techniques de l'édition et de l'imprimerie

4772 Techniciens des industries légères

4781 Préparateurs de méthodes

4782 Techniciens de planning, ordonnancement, lancement

4791 Pupitreurs, chefs de salle en informatique (hors fonction publique)

4792 Programmeurs, préparateurs de travaux en informatique (hors fonction publique)

4793 Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement

4794 Techniciens divers

4795 Experts indépendants de niveau technicien

4801 Personnels de direction et d'encadrement des exploitations agricoles ou forestières

4802 Maîtres d'équipage (pêche, marine marchande)

4811 Agents de maîtrise 2e niveau en fabrication de matériel électrique, électronique

4812 Agents de maîtrise 1er niveau en fabrication de matériel électrique, électronique

4821 Agents de maîtrise 2e niveau en fabrication mécanique

4822 Agents de maîtrise 1er niveau en fabrication mécanique

4831 Conducteurs de travaux non cadres en bâtiment, travaux publics

4832 Chefs de chantier du bâtiment et des travaux publics



4851 Agents de maîtrise 2e niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire

4852 Agents de maîtrise 1er niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire

4861 Agents de maîtrise 2e niveau en fabrication en métallurgie et matériaux

4862 Agents de maîtrise 1er niveau en fabrication en métallurgie et matériaux

4871 Agents de maîtrise et techniciens de la production et distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie

4873 Agents de maîtrise 2e niveau en fabrication en industries légères

4874 Agents de maîtrise 1er niveau en fabrication en industries légères

4881 Agents de maîtrise 2e niveau en entretien, installation

4882 Agents de maîtrise 1er niveau en entretien, installation électromécanique ou électronique

4883 Agents de maîtrise 1er niveau en entretien, installation mécanique

4884 Agents de maîtrise d'entretien général

4891 Responsables d'entrepôt, de magasinage

4892 Responsables de manutention

4893 Maîtrise de restauration et de cuisine

5211 Agents d'exploitation des PTT et assimilés

5212 Préposés des PTT

5213 Agents de constatation ou de recouvrement des impôts, du trésor, des douanes

5214 Commis, adjoints administratifs, de la fonction publique

5215 Agents de bureau de la fonction publique

5216 Agents de service des établissements d'enseignement

5217 Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)

5221 Aide-soignants (du public ou du privé)

5222 Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)

5223 Ambulanciers salariés (du public ou du privé)

5311 Agents de police

5312 Gendarmes

5313 Sergents

5314 Hommes du rang

5315 Pompiers

5316 Agents techniques des eaux et forêts

5317 Agents de sécurité, de surveillance

5411 Secrétaires

5412 Dactylos, sténo-dactylos (sans secrétariat), opératrices sur machines de bureau

5415 Opératrices de saisie en informatique

5416 Opérateurs d'exploitation en informatique

5417 Standardistes, téléphonistes

5421 Employés des services comptables ou financiers

5424 Employés administratifs divers d'entreprise

5428 Dessinateurs d'exécution

5431 Employés des services techniques de la banque, guichetiers

5434 Employés des services techniques des assurances

5441 Contrôleurs des transports (personnels roulants)

5442 Agents des services commerciaux des transports et du tourisme

5443 Agents administratifs des transports de marchandises

5444 Agents et hôtesses d'accueil et d'information

5445 Agents et hôtesses d'accompagnement

5499 Salariés ne donnant aucune indication sur leur profession

5511 Vendeurs en gros de biens intermédiaires, biens d'équipement

5512 Vendeurs en alimentation

5513 Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer

5514 Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport

5515 Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage

5516 Vendeurs en articles de luxe

5517 Vendeurs en photo, disques, librairie

5518 Employés de libre-service

5519 Caissiers de magasin

5521 Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station service

5611 Serveurs et commis de restaurant ou de café

5614 Employés de l'hôtellerie

5621 Manucures, esthéticiennes, salariées

5622 Coiffeurs salariés

5631 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales

5632 Employées de maison et femmes de ménage chez des particuliers

5633 Concierges, gardiens d'immeubles



5634	Employés des services divers
6201	Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements industriels
6202	Electromécaniciens, électroniciens qualifiés d'entretien d'équipements industriel
6203	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
6204	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (sauf travail des métaux, mécanique)
6211	Bobiniers qualifiés
6214	Câbleurs qualifiés
6218	Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
6220	Forgerons qualifiés
6221	Chaudronniers, tôliers industriels qualifiés
6222	Tuyauteurs industriels qualifiés
6223	Soudeurs qualifiés sur métaux
6226	Ouvriers très qualifiés travaillant par enlèvement de métal (à l'unité, petite série sur machine classique)
6227	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
6231	Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
6234	Monteurs qualifiés en charpente métallique
6235	Traceurs qualifiés
6236	Ouvriers qualifiés de contrôles et d'essais en mécanique, métallurgie
6237	Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
6238	Mécaniciens, ajusteurs, qualifiés, sans autre indication
6241	Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
6242	Ouvriers qualifiés du travail du béton
6243	Conducteurs qualifiés d'engin de chantier du BTP
6244	Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
6245	Mineurs de fond qualifiés
6246	Ouvriers qualifiés de l'extraction (carrières, pétrole, gaz, ...)
6251	Ouvriers qualifiés sur installation ou machine de la chimie
6254	Ouvriers qualifiés de laboratoire (chimie)
6255	Ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires
6261	Ouvriers qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction
6264	Ouvriers qualifiés de la fabrication des papiers et cartons
6265	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois
6271	Conducteurs qualifiés de machine du textile et de la tannerie-mégisserie
6272	Ouvriers qualifiés de la coupe et des finitions des vêtements
6273	Mécaniciennes en confection qualifiées
6274	Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
6281	Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
6282	Ouvriers de la composition
6283	Ouvriers de l'impression
6284	Ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
6291	Ouvriers qualifiés de scierie
6292	Ouvriers qualifiés de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
6293	Surveillants qualifiés d'exploitation (électricité, gaz, eau, chauffage, énergie)
6294	Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie et santé)
6299	Ouvriers qualifiés divers de type industriel et ouvriers qualifiés mal désignés
6301	Jardiniers
6311	Electriciens qualifiés du bâtiment
6312	Dépanneurs qualifiés en radio-télévision, électroménager
6313	Electromécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels
6321	Carrossiers d'automobile qualifiés
6322	Métalliers, serruriers, qualifiés
6323	Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation)
6324	Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels
6331	Charpentiers en bois qualifiés
6332	Menuisiers qualifiés du bâtiment
6341	Maçons qualifiés
6342	Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
6343	Couvreurs qualifiés



6344	Plombiers et chauffagistes qualifiés
6345	Peintres et ouvriers des finitions du bâtiment, qualifiés
6346	Monteurs qualifiés en agencement, isolation
6347	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
6351	Bouchers (sauf industrie de la viande)
6352	Charcutiers (sauf industrie de la viande)
6353	Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
6354	Cuisiniers qualifiés
6371	Tailleurs et couturières qualifiés
6372	Ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)
6373	Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
6391	Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main
6392	Ouvriers d'art
6393	Auxiliaires des spectacles
6394	Ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
6399	Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
6411	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
6412	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
6413	Conducteurs de taxi (salariés)
6414	Conducteurs de voiture particulière (salariés)
6415	Conducteurs-livreurs, coursiers (salariés)
6511	Conducteurs d'engin lourd de levage
6512	Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
6513	Dockers
6514	Conducteurs de chariot élévateur, caristes
6515	Magasiniers
6521	Agents qualifiés des services d'exploitation des transports (personnels sédentaires)
6522	Conducteurs qualifiés d'engin de transport guide
6531	Matelots de la marine marchande
6532	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
6711	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
6721	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
6722	Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal
6723	Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc... en mécanique
6741	Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
6742	Aides mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
6751	Ouvriers non qualifiés de la chimie
6754	Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires
6761	Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction
6764	Ouvriers non qualifiés de la fabrication des papiers et cartons et des industries lourdes du bois
6771	Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie
6772	Ouvriers non qualifiés de la confection
6773	Ouvriers non qualifiés du travail du cuir
6791	Ouvriers non qualifiés du travail du bois
6792	Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
6793	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition
6799	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés
6821	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique, non qualifiés
6841	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
6842	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
6851	Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers
6891	Nettoyeurs
6899	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
6911	Conducteurs d'engin agricole ou forestier
6912	Ouvriers de l'élevage
6913	Ouvriers du maraîchage et de l'horticulture
6914	Ouvriers de la viticulture et de l'arboriculture fruitière
6915	Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
6916	Ouvriers de l'exploitation forestière et de la sylviculture
6921	Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

Codification de la réponse à la question A1 du questionnaire individuel.





## PCOM

PCOM (profession selon une nomenclature proche de la CITP communautaire)

010	Forces armées
111	Membres de l'exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique
121	Directeurs
122	Cadres de direction, production et opérations
123	Autres cadres de direction spécialisés
131	Dirigeants et gérants de petites entreprises
200	Professions intellectuelles et scientifiques
211	Physiciens, chimistes et assimilés
213	Spécialistes de l'informatique
214	Architectes, ingénieurs et assimilés
221	Spécialistes des sciences de la vie
222	Médecins et assimilés (à l'exception des cadres infirmiers)
231	Professeurs d'université et d'établissements d'enseignement supérieur
232	Professeurs de l'enseignement secondaire
235	Autres spécialistes de l'enseignement
241	Spécialistes des fonctions administratives et commerciales des entreprises
242	Juristes
243	Archivistes, bibliothécaires, documentalistes et assimilés
244	Spécialistes des sciences sociales et humaines
245	Ecrivains et artistes créateurs et interprètes
246	Membres du clergé
247	Cadres administratifs des services publics
311	Techniciens des sciences physiques et techniques
312	Pupitreurs et autres opérateurs de matériels informatiques
313	Techniciens d'appareils optiques et électroniques
314	Techniciens des moyens de transport maritime et aérien
321	Techniciens et travailleurs assimilés des sciences de la vie et de la santé
322	Professions intermédiaires de la médecine moderne (à l'exception du personnel infirmier)
323	Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire)
331	Professions intermédiaires de l'enseignement primaire
333	Professions intermédiaires de l'éducation des handicapés
334	Autres professions intermédiaires de l'enseignement
341	Professions intermédiaires des finances et de la vente
342	Agents commerciaux et courtiers
343	Professions intermédiaires de la gestion administrative
344	Professions intermédiaires de l'administration publique des douanes, des impôts et assimilés
345	Inspecteurs de la police judiciaire et détectives
346	Professions intermédiaires du travail social
347	Professions intermédiaires de la création artistique, du spectacle et du sport
348	Assistants laïcs des cultes
410	Employés de bureau
411	Secrétaires et opérateurs sur clavier
412	Employés des services comptables et financiers
413	Employés d'approvisionnement, d'ordonnancement et des transports
414	Employés de bibliothèque, du service du courrier et assimilés
419	Autres employés de bureau
421	Caissiers, guichetiers et assimilés
422	Employés de réception et d'information de la clientèle
500	Personnel des services et vendeurs des magasins et de marché
511	Agents d'accompagnement et assimilés
512	Intendants et personnel des services de restauration
513	Personnel soignant et assimilé
514	Autres personnels des services directs aux particuliers
516	Personnels des services de protection et de sécurité
522	Vendeurs et démonstrateurs en magasin, à l'étal et sur les marchés
611	Agriculteurs et ouvriers agricoles qualifiés des cultures
612	Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage
613	Agriculteurs et ouvriers qualifiés sur exploitation sans orientation dominante
614	Professions du forestage et assimilés
615	Pêcheurs, chasseurs et trappeurs
700	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal



710	Artisans et ouvriers des métiers de l'extraction et du bâtiment
711	Mineurs, boutefeux, carriers et tailleurs de pierre
712	Ouvriers du bâtiment (gros oeuvre) et assimilés
713	Ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés
714	Ouvriers peintres, ravaleurs de façades et assimilés
720	Artisans et ouvriers des métiers de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés
721	Mouleurs de fonderie, soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpentes métalliques et assimilés
722	Forgerons, outilleurs et assimilés
723	Mécaniciens et ajusteurs de machines
724	Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques et électroniques
730	Artisans et ouvriers de la mécanique de précision, des métiers d'art, de l'imprimerie et assimilés
731	Mécaniciens de précision sur métaux et matériels similaires
732	Potiers, souffleurs de verre et assimilés
733	Ouvriers des métiers d'artisanat sur bois, sur textile, sur cuir et sur des matériaux similaires
734	Artisans et ouvriers de l'imprimerie et assimilés
740	Autres artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
741	Artisans et ouvriers de l'alimentation et assimilés
742	Artisans et ouvriers du traitement du bois, ébénistes et assimilés
743	Artisans et ouvriers du textile et de l'habillement et assimilés
744	Artisans et ouvriers du travail du cuir, des peaux et de la chaussure
800	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
811	Conducteurs d'installations d'exploitation minière, d'extraction des minéraux
812	Conducteurs d'installations de transformation des métaux
813	Conducteurs d'installations de verrerie et de céramique et assimilés
814	Conducteurs d'installations pour le travail du bois et la fabrication du papier
815	Conducteurs d'installations de traitement chimique
816	Conducteurs d'installations de production d'énergie et assimilés
820	Conducteurs de machines (sauf installations et matériels fixes)
821	Conducteurs de machines à travailler les métaux et les produits minéraux
822	Conducteurs de machines pour la fabrication de produits chimiques
824	Conducteurs de machines à bois
825	Conducteurs de machines d'imprimerie, de machines à relier et de machines de papeterie
826	Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir
827	Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes
828	Ouvriers de l'assemblage
831	Conducteurs de locomotives et assimilés
832	Conducteurs de véhicules à moteur
833	Conducteurs de matériels mobiles agricoles et d'autres engins mobiles
834	Matelots de pont et assimilés
910	Employés non qualifiés des services et de la vente
913	Aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs
915	Messagers, porteurs, gardiens, portiers et assimilés
916	Eboueurs et manoeuvres assimilés
931	Manoeuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics
932	Manoeuvres des industries manufacturières
933	Manoeuvres des transports et manutentionnaires



Recodification de P (profession=codification de la réponse à la question A1 du questionnaire individuel) selon une nomenclature proche du niveau 3 de la CITPCOM-88 (Classification Internationale Type des Professions COMMunautaire version 1988). Les différences proviennent du fait que la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) s'appuie sur des critères historiques et sociologiques qui sont propres à la France.

D'une part, il existe des codes en plus de ceux de la CITPCOM-88. En effet, il existe des professions et catégories socioprofessionnelles qui n'ont pas équivalence exacte dans la CITPCOM-88 et peuvent correspondre à plusieurs d'entre-elles. Il a été décidé de les agréger dans les codes PCOM 200, 410, 500, 700, 710, 720, 730, 740, 800, 820 et 910. Les codes 200, 700 et 800 regroupent l'ensemble des codes CITPCOM-88 à trois chiffres commençant par le même premier chiffre. Les codes 410, 710, 720, 730, 740, 820 et 910 regroupent l'ensemble des codes CITPCOM-88 à trois chiffres commençant par les mêmes deux premiers chiffres.

D'autre part, il existe des codes en moins de ceux de la CITPCOM-88 parce que la nomenclature PCS ne permet pas de les identifier. Il s'agit des codes suivants de la CITPCOM-88.

114 (Dirigeants et cadres supérieurs d'organisations spécialisées), 212 (Mathématiciens, statisticiens et assimilés), 223 (Cadres infirmiers et sages-femmes), 233 (Instituteurs de l'enseignement primaire et préprimaire), 234 (Enseignants spécialisés dans l'éducation des handicapés), 315 (Inspecteurs d'immeubles, de sécurité, d'hygiène et de qualité), 332 (Professions intermédiaires de l'enseignement préprimaire), 521 (Mannequins et autres modèles), 817 (Conducteurs de chaînes de montage automatiques et de robots industriels), 823 (Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en caoutchouc et matières plastiques), 829 (Autres conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage), 911 (Vendeurs ambulants et assimilés), 912 (Cireurs de chaussures et autres travailleurs des petits métiers des rues), 914 (Personnel du service des immeubles, laveurs de vitres et assimilés), et 921 (Manoeuvres de l'agriculture et de la pêche et assimilés).

## PETA

### Pays du lieu de travail

	Lieu de travail en France
11	Algérie
12	Tunisie
13	Maroc
14	Autres pays d'Afrique
15	Vietnam, Cambodge, Laos
21	Italie
22	Allemagne
23	Belgique
24	Pays-Bas
25	Luxembourg
26	Irlande
27	Danemark
28	Royaume-Uni
29	Grèce
31	Espagne
32	Portugal
41	Suisse
42	Autriche
43	Pologne
44	Yougoslavie
45	Turquie
46	Norvège
47	Suède
48	Autres pays européens (y compris URSS)
51	Etats-Unis, Canada
52	Autres pays d'Amérique
60	Autres pays ou apatrides

Codification de la réponse à la question A8 du Questionnaire Individuel.



## PIECES

Nombre de pièces d'habitation du logement (non compris la cuisine, y compris les locaux rattachés).

1 à 9	non renseigné nombre de pièces
-------	-----------------------------------

D'après la Feuille de Local. Fichiers individu et ménage

## PNAI

Pays de naissance de la personne, pour ceux qui sont nés hors de France

	sans objet ou non renseigné
11	Algérie
12	Tunisie
13	Maroc
14	Autres pays d'Afrique
15	Vietnam, Cambodge, Laos
21	Italie
22	Allemagne
23	Belgique
24	Pays-Bas
25	Luxembourg
26	Irlande
27	Danemark
28	Royaume-Uni
29	Grèce
31	Espagne
32	Portugal
41	Suisse
42	Autriche
43	Pologne
44	Yougoslavie
45	Turquie
46	Norvège
47	Suède
48	Autres pays européens (y compris URSS)
51	Etats-Unis, Canada
52	Autres pays d'Amérique
60	Autres pays ou apatrides

Réponse à la question E1 du Questionnaire Individuel.

## PNAIBIS

Pays de naissance détaillé pour EUROSTAT (question CAPI)

voir	code NOSCE pour les modalités
------	-------------------------------

Remarque : question introduite à partir de 1992 (échantillon CAPI).  
Codification de la réponse à la question E1 du Questionnaire Individuel.

## PP

Profession un an avant l'enquête

Voir	Code P pour les modalités
------	---------------------------

Codification de la réponse à la question F3 du Questionnaire Individuel.



## PRA

Pays de résidence en mars de l'année précédant l'enquête (pour ceux qui vivaient à l'étranger)

	Sans objet ou non renseigné
11	Algérie
12	Tunisie
13	Maroc
14	Autres pays d'Afrique
15	Vietnam, Cambodge, Laos
21	Italie
22	Allemagne
23	Belgique
24	Pays-Bas
25	Luxembourg
26	Irlande
27	Danemark
28	Royaume-Uni
29	Grèce
31	Espagne
32	Portugal
41	Suisse
42	Autriche
43	Pologne
44	Yougoslavie
45	Turquie
46	Norvège
47	Suède
48	Autres pays européens (y compris URSS)
51	Etats-Unis, Canada
52	Autres pays d'Amérique
60	Autres pays ou apatrides

Réponse à la question F1 du Questionnaire Individuel.

## PRABIS

Pays de résidence antérieure détaillé pour EUROSTAT (question CAPI)

	voir code NOSCE pour les modalités
--	------------------------------------

Réponse à une question introduite dans la Feuille de Local à partir de 1992 (échantillon CAPI). Question posée aux étrangers.

## PRIME

Compléments salariaux non mensuels (prime annuelle, 13e mois...)

	Sans objet (ST/=2) ou non renseigné
1	La personne touche des compléments non mensuels
2	La personne ne touche pas de compléments non mensuels

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.

## PRIMFR

Valeur totale en francs des compléments salariaux non mensuels pour l'année

	Sans objet (PRIME/=1) ou non renseigné
0 à 999999	Valeur en francs des compléments salariaux non mensuels pour l'année

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.

## PRIMM

Valeur totale en mois de salaire net courant des compléments salariaux non mensuels pour l'année.

	Valeur totale en mois de salaire net courant des compléments salariaux non mensuels pour l'année
--	--

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.



## PRIMTR

Valeur totale des primes pour l'année (en tranches)

	Sans objet
A	Moins de 2 500 F
B	De 2 500 à moins de 5 000 F
C	De 5 000 à moins de 7 500 F
D	De 7 500 à moins de 10 000 F
E	De 10 000 à moins de 12 500 F
F	De 12 500 à moins de 15 000 F
G	De 15 000 à moins de 20 000 F
H	De 20 000 à moins de 30 000 F
I	De 30 000 à moins de 50 000 F
J	De 50 000 F et plus
W	Ne sait pas répondre
X	Refuse de répondre

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.

## PUB

Caractère public ou privé de l'établissement

	Sans objet (FI/=1,4 et AM/=1) ou non renseigné
1	Administrations nationales
2	Collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
3	Sécurité sociale
4	Entreprises publiques ou nationales
5	Entreprises du secteur privé

Variable calculée d'après la catégorie juridique et l'activité de l'établissement (eux-mêmes codés à partir des réponses à la question A8 du Questionnaire Individuel).

## PUBP

Caractère public ou privé de l'établissement qui employait la personne un an avant l'enquête.

	sans objet (FIP/=1,4) ou non renseigné
1	administrations nationales
2	collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
3	sécurité sociale
4	entreprises publiques ou nationales
5	entreprises du secteur privé

Variable calculée d'après la catégorie juridique et l'activité de l'établissement (eux-mêmes codés à partir des réponses à la question F10 du Questionnaire Individuel).



**Q****Position professionnelle de l'emploi actuel**

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST=blanc,1) ou (CHPUB=1) ou non renseigné
0	Autre cas que ci-dessous
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1,OS2,OS3,etc.)
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1,P2,P3,TA,OQ, etc.)
3	Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale
4	Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
5	Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)
6	Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique
7	Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
8	Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique
9	Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique

Code modifié dans le champ et les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question A5 du Questionnaire Individuel.

**QA****Position professionnelle de l'emploi antérieur**

	Sans objet (STA/=2 ou 3) ou non renseigné
0	Autre cas que ci-dessous
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1,OS2,OS3,etc.)
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1,P2,P3,TA,OQ, etc.)
3	Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale
4	Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
5	Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)
6	Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique
7	Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
8	Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique
9	Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique

Réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.



## QP

Position professionnelle de l'emploi de la personne en mars de l'année précédente

0	Sans objet (CHPUBP/=2,3) ou non renseigné
1	Autre cas que ci-dessous
2	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1,OS2,OS3,etc.)
3	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1,P2,P3,TA,OQ, etc.)
4	Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale
5	Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
6	Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)
7	Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique
8	Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
9	Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique
9	Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique

Réponse à la question F7 du Questionnaire Individuel.

Code modifié dans le champ et modalités par rapport à l'ancienne série.

## RANSECH

Rang d'interrogation du sous échantillon

1	Aire ou grappe appartenant au sous échantillon entrant (enquêté pour la 1ère fois)
2	Aire ou grappe appartenant au sous échantillon enquêté pour la 2ème fois
3	Aire ou grappe appartenant au sous échantillon sortant (enquêté pour la 3ème fois)

Attention : Une personne d'un sous-échantillon enquêté pour la 2e ou 3e fois peut être interrogée pour la première fois (par exemple si elle n'habitait pas dans le logement l'année précédente). Le code MOB, (réponse à la feuille de local), permet de connaître ces personnes. Fichiers individu et ménage.

## RDQ

Personne répondant au questionnaire

1	non renseigné
2	la personne elle-même a répondu au questionnaire
2	une autre personne du ménage a répondu au questionnaire

Code modifié bien qu'il ressemble à l'ancien code RD.

Réponse à la question I du Questionnaire Individuel.

## RE

Nature de l'emploi recherché

1	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
2	La personne recherche un emploi salarié
3	La personne recherche une situation à son compte
3	La personne recherche indifféremment l'un ou l'autre

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

Réponse à la question B9 du Questionnaire Individuel.

## REA

Rang de l'enquête dans l'aire ou la grappe

1	aire ou grappe enquêtée pour la 1ère fois
2	aire ou grappe enquêtée pour la 2ème fois
3	aire ou grappe enquêtée pour la 3ème fois

REA est différent de RANSECH pour les grappes médianes ou sortantes qui sont interrogées pour la première fois. Fichiers individu et ménage.





## RECHE

### Recherche d'un emploi

1	La personne recherche un emploi, une situation
2	La personne ne recherche pas d'emploi ou est âgée de 75 ans et plus

Réponse à la question Q4 du Questionnaire Individuel.

## RECHMOY

### Ancienneté de recherche en mois

00 à 99	Non renseigné Nombre de mois
---------	---------------------------------

Variable calculée en fonction des réponses aux questions B8 (ancienneté pour un emploi pas encore trouvé) et B4 (ancienneté pour un emploi qui commencera plus tard) du Questionnaire Individuel.

## RECME\_S

### Appartenance au répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat

A	Appartenance au répertoire
Autre	Non appartenance au répertoire

Variable récupérée de SIRENE par appariement sur le fichier K1 uniquement pour les établissements dont le SIRET est renseigné (sauf en 1990).  
Variable intermédiaire avant apurement en région.

## REDECHA

### Coefficient de redressement de l'échantillon niveau aire (poids de sondage)

	Coefficient numérique à 8 caractères
--	--------------------------------------

Code modifié dans sa longueur. D'après la base de sondage.

## REGSEC

### Fréquence de l'activité secondaire

	Sans objet (SEC/=1,2) ou non renseigné
1	Régulière à longueur d'année
2	Saisonnnière
3	Occasionnelle
4	Exceptionnelle

Réponse à la question A22 du Questionnaire Individuel.

## REULT

### Nature de l'emploi ultérieur (statut)

	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
1	La personne a trouvé une situation à son compte ou aide un membre de sa famille dans son travail
2	La personne a trouvé un emploi salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3	La personne a trouvé un autre emploi salarié

Réponse à la question B3 du Questionnaire Individuel.



## RG

### Région de résidence

11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardennes
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas de Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
92	Provence-Côte d'Azur-Corse

Fichiers individu et ménage. D'après la Feuille de Local.

## RGRA

### Région de résidence un an avant l'enquête

	non renseigné
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardennes
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas de Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
92	Provence-Côte d'Azur-Corse
97	DOM
98	TOM

D'après la réponse à la question F1 du Questionnaire Individuel.

## ROC

### Nature de l'emploi recherché : à durée limitée ou permanent

	Sans objet (DRE1/=5) ou non renseigné
1	Cherche un emploi permanent (à l'exclusion d'un emploi à durée limitée)
2	Cherche un emploi permanent, mais à défaut accepterait un emploi à durée limitée
3	Cherche un emploi pour une durée limitée, mais à défaut accepterait un emploi permanent
4	Cherche un emploi pour une durée limitée (à l'exclusion d'un emploi permanent)

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.  
Réponse à la question B9 du Questionnaire Individuel.



## ROCULT

Nature de l'emploi ultérieur (CDD ou CDI)

1	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné La personne a trouvé un emploi pour une durée limitée ou un emploi saisonnier
2	La personne a trouvé un emploi permanent

Réponse à la question B3 du Questionnaire Individuel.

## S

1	Masculin
2	Féminin

D'après la Feuille de Local.

## SALFR

Salaire mensuel net tiré de la profession principale (en francs)

0 à 999999	Sans objet (ST/=2) ou non renseigné Salaire mensuel net tiré de la profession principale (en francs)
---------------	---

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.

## SALRED

Salaire mensuel redressé des non réponses (y compris les primes imputées au prorata du mois)

Montant	en francs
---------	-----------

Le champ étant ACT7=1 (actif ayant un travail).

D'après la réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.

## SALREDTR

Salaire en tranches redressé des non réponses (y compris les primes imputées au prorata du mois)

A	moins de 2 500 francs
B	de 2 500 à moins de 4 000 francs
C	de 4 000 à moins de 5 000 francs
D	de 5 000 à moins de 6 000 francs
E	de 6 000 à moins de 7 000 francs
F	de 7 000 à moins de 8 000 francs
G	de 8 000 à moins de 9 000 francs
H	de 9 000 à moins de 10 000 francs
I	de 10 000 à moins de 12 500 francs
J	de 12 500 à moins de 15 000 francs
K	15 000 francs et plus

Le champ étant ACT7=1 (actif ayant un travail).

D'après la réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.



## SALTR

**Salaire mensuel net tiré de la profession principale (en tranches)**

	Sans objet (ST/=2 ou SALFR/=blanc)
A	Moins de 2 500 F
B	De 2 500 à moins de 5 000 F
C	De 5 000 à moins de 7 500 F
D	De 7 500 à moins de 10 000 F
E	De 10 000 à moins de 12 500 F
F	De 12 500 à moins de 15 000 F
G	De 15 000 à moins de 20 000 F
H	De 20 000 à moins de 30 000 F
I	De 30 000 à moins de 50 000 F
J	De 50 000 F et plus
W	Ne sait pas répondre
X	Refuse de répondre

Réponse à la question A20 du Questionnaire Individuel.  
Code modifié dans le champ et les modalités par rapport à l'ancienne série.

## SAMEDI

**Travail du samedi**

	Sans objet (AHD/=10) ou non renseigné
1	La personne travaille habituellement le samedi
2	La personne travaille certains samedis seulement
3	La personne ne travaille jamais le samedi

Réponse à la question A17 du Questionnaire Individuel.

## SCM

**Sexe de la personne de référence du ménage**

1	Masculin
2	Féminin

D'après la Feuille de Local. Fichiers individu et ménage.

## SE

**Strate d'échantillon. Ce code change selon la valeur de TECH.**

**Valeur TECH = 1 (échantillon issu du RP 90)**

01 à 04	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 10 000 habitants
3	Unité urbaine de 10 000 à 49 999 habitants
5	unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants
61 à 64	Unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants
71 à 78	Unité urbaine de plus de 200 000 habitants sauf aggl. parisienne
82 à 89	Agglomération parisienne
99	échantillon spécial

Le 2ème chiffre de SE correspond à une stratification plus fine, soit explicite (dans le rural, typologie des communes de N. TABARD), soit implicite (UU de plus de 100 000 habitants : n° d'UU; agglo parisienne : département).

Pour l'échantillon du RP82 caractérisé par TECH = 2

- 0 : commune rurale appartenant à un canton entièrement rurale
- 1 : commune rurale appartenant à un canton partiellement urbain
- 2 : agglomération urbaine de moins de 10 000 habitants
- 3 : agglomération urbaine de 10 000 à 49 999 habitants
- 4 : agglomération urbaine de 50 000 à 199 999 habitants
- 5 : agglomération urbaine de 200 000 habitants et plus
- 9 : échantillon spécial

Fichiers individu et ménage



## SEC

### Exercice d'une autre activité professionnelle en plus de l'activité principale

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou non renseigné
2	La personne apporte une aide à un membre de sa famille dans l'exercice d'une activité non salariée
3	La personne exerce une autre activité professionnelle
3	La personne n'exerce pas d'autre activité professionnelle

Réponse à la question A21 du Questionnaire Individuel.

## SO

### Statut d'occupation du logement.

1	Non renseigné
2	Accédant à la propriété (le ménage doit encore effectuer au moins un remboursement d'un prêt contracté pour l'achat de son logement)
2	Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement
3	Locataire d'un logement HLM
4	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM
5	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
6	Logé gratuitement par des parents, des amis ou l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager, etc.)

Feuille de local. Fichiers individu et ménage.

## SOIR

### Travail le soir (entre 20h et minuit) (question CAPI)

1	Non renseigné
2	Habituellement
2	Certains soirs seulement
3	Jamais

Réponse à la question A15 du QI introduite à partir de 1992 (CAPI).

## SOUH

### Souhait d'un travail (sans recherche d'emploi)

1	Sans objet (RECHE=1)
1	La personne souhaiterait travailler
2	La personne ne souhaiterait pas travailler ou est âgée de 75 ans et plus
3	Sans objet (c'est-à-dire les personnes déjà pourvues d'un emploi)

Réponse à la question Q4 du Questionnaire Individuel.



## SOUSEMPL

(En situation de sous-emploi)

1	Sans objet (sans emploi ou en situation de plein emploi) A temps partiel recherchant un emploi pour travailler davantage (à temps complet ou à temps partiel supplémentaire)
2	A temps partiel ne recherchant pas un autre emploi mais souhaitant travailler davantage et disponible.
3	A temps complet ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique, chômage partiel...).

Pour le Bureau International du Travail, l'emploi inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi "qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou souhaitant un tel travail pour lequel elles sont disponibles". Les personnes travaillant à temps partiel en situation de sous-emploi se répartissent dans les catégories 1 et 2 de SOUSEMPL.

Les personnes travaillant à temps complet en situation de sous-emploi sont toutes regroupées dans la catégorie 3.

SOUSEMPL est construite à partir de ACT7 et des réponses aux questions suivantes du Questionnaire Individuel : A11 (TP ou DU), B6 (DRE1), Q5 (ULT), A19 (OHTM), B9 (NER), B3 (NERULT), A12 (DISPPL, STPL), B1 (CREACT) A18 (HT) et A13 (HH).

Plus précisément, pour les actifs occupés hors contingent (ACT7='1'), la construction est la suivante :

```

DU          !2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!2,3,4!
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
DRE1        ! 5 ! 5 ! 5 ! 5 !           !           !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
ULT         !   !   !   !   ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
NER         ! 1,2 ! 3,4 !           !           !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
NERULT      !   !   !   !   ! 1 ! 2 !           !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
CREACT      !   ! 8 !   !   !   ! 8 !   !   !           !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
STPL        !   !   ! 1,2 !   !   ! 1,2 !   ! 1,2 !           !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
OHTM        !   !   !   ! 4,5 !   !   ! 4,5 !   ! 4,5 !4,5!
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
HT          !   !   !   ! <HH !   !   ! <HH !   ! <HH !<HH!
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
DISPPL      !   !   !   !   !   !   !   !   ! 1 ! 1 !
-----!-----!-----!-----!-----!-----!-----!
SOUSEMPL! 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 1 ! 2 ! 2 ! 3 !

```



## SPE

### Spécialité de la formation suivie actuellement (93 groupes)

A1	Formations générales
B1	Spécialités pluriscientifiques
B2	Physique-chimie
B3	Chimie-biologie, biochimie
B4	Sciences naturelles (Biologie-Géologie)
B5	Mathématiques, statistiques
B6	Physique
B7	Chimie
B8	Sciences de la terre
B9	Sciences de la vie
C1	Spécialités pluridisciplinaires Sc. Humaines et Droit
C2	Géographie
C3	Economie
C4	Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)
C5	Psychologie
C6	Linguistique
C7	Histoire
C8	Philosophie, éthique et théologie
C9	Droit, sciences politiques
D1	Spécialités littéraires et artistiques pluridisciplinaires
D2	Français, littéraire et civilisation française
D3	Arts plastiques
D4	Musique, arts du spectacle
D5	Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
D6	Langues et civilisations anciennes
D7	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
E1	Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle
E2	Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotiques, informatique industrielle, productique)
F1	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
F2	Productions végétales, cultures spécialisées (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)
F3	Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire
F4	Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
F5	Aménagement paysager, parcs et jardins
G1	Spécialités pluritechnologiques des transformations
G2	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
G3	Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
G4	Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
G5	Matériaux de construction, verre, céramique
G6	Plasturgie, matériaux composites
G7	Papiers, cartons
G8	Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique, utilités, froid, climatisation, chauffage)
H1	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
H2	Mines et carrières, génie civil, topographie
H3	Bâtiment : construction et couverture
H4	Bâtiment : finitions
H5	Travail du bois et de l'ameublement (y.c. première transformation, charpente, ébénisterie)
J1	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
J2	Textile
J3	Habillement (y.c. mode, couture)
J4	Cuir et peaux
K1	Spécialités pluritechnologiques, mécaniques électricité (y.c. maintenance mécano-électrique)
K2	Mécanique générale et de précision, usinage
K3	Moteurs et mécanique auto
K4	Mécanique aéronautique et spatiale
K5	Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque, bateau, cellule avion)
K6	Electricité, électronique (n.c. automatismes, productique)
L1	Spécialités plurivalentes des services
M1	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y.c.



M2	administration générales des entreprises et collectivités)
M3	Transport, manutention, magasinage
M4	Commerce, vente
M5	Finances, banque, assurances
M6	Comptabilité, gestion
M6	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
N1	Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (y.c. relations publiques)
N2	Conception et formalisation des messages, journalisme et communication
N3	Techniques de l'imprimerie et de l'édition
N4	Techniques de l'image et du son métiers connexes du spectacle
N5	Secrétariat, bureautique
N6	Documentation, bibliothèques, administration des données
N7	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
P1	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
P2	Santé (médecine, paramédical)
P3	Travail social
P4	Enseignement, formation
P5	Accueil, hôtellerie, tourisme
P6	Animation culturelle, sportives et de loisirs
P7	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
Q1	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité
Q2	Aménagement du territoire, développement, urbanisme
Q3	Protection et développement du patrimoine
Q4	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
Q5	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)
Q6	Application des droits et statuts des personnes, vie publique
Q7	Spécialités militaires
R1	Spécialités concernant plusieurs capacités
R2	Pratiques sportives et arts martiaux
R3	Développement des capacités mentales et apprentissages de base
R4	Développement des capacités comportementales et relationnelles
R5	Développement des capacités individuelles d'organisation
R6	Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
S1	Jeux et activités spécifiques de loisirs
S2	Economie et activités domestiques
S3	Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel

Codification de la réponse à la question C1.

## **SPEP**

**spécialité de la formation suivie en mars de l'année précédente**

voir	Sans objet (FIP/=3) ou non renseigné code SPE pour les autres modalités
------	--

Réponse à la question F14 du Questionnaire Individuel.

## **SPES**

**spécialité du diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur ou supérieur technique**

voir	Sans objet ou non renseigné code SPE pour les autres modalités
------	---

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.





## SPESR

Spécialité du diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur ou supérieur technique (redressée) en 93 groupes.

A1	Formations générales
B1	Spécialités pluriscientifiques
B2	Physique-chimie
B3	Chimie-biologie, biochimie
B4	Sciences naturelles (Biologie-Géologie)
B5	Mathématiques, statistiques
B6	Physique
B7	Chimie
B8	Sciences de la terre
B9	Sciences de la vie
C1	Spécialités pluridisciplinaires Sc. Humaines et Droit
C2	Géographie
C3	Economie
C4	Sciences sociales (y.c.démographie, anthropologie)
C5	Psychologie
C6	Linguistique
C7	Histoire
C8	Philosophie, éthique et théologie
C9	Droit, sciences politiques
D1	Spécialités littéraires et artistiques pluridisciplinaires
D2	Français, littéraire et civilisation française
D3	Arts plastiques
D4	Musique, arts du spectacle
D5	Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
D6	Langues et civilisations anciennes
D7	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
E1	Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et
E2	Technologies de commandes des transformations industrielles
F1	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
F2	Productions végétales, cultures spécialisées (horticulture,
F3	Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux
F4	Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
F5	Aménagement paysager, parcs et jardins
G1	Spécialités pluritechnologiques des transformations
G2	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine



G3	Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
G4	Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
G5	Matériaux de construction, verre, céramique
G6	Plasturgie, matériaux composites
G7	Papiers, cartons
G8	Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique, utilités, froid, climatisation, chauffage)
H1	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
H2	Mines et carrières, génie civil, topographie
H3	Bâtiment : construction et couverture
H4	Bâtiment : finitions
H5	Travail du bois et de l'ameublement (y.c. première transformation, charpente, ébénisterie)
J1	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
J2	Textile
J3	Habillement (y.c. mode, couture)
J4	Cuirs et peaux
K1	Spécialités pluritechnologiques, mécaniques électricité (y.c. maintenance mécano-électrique)
K2	Mécanique générale et de précision, usinage
K3	Moteurs et mécanique auto
K4	Mécanique aéronautique et spatiale
K5	Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque, bateau, cellule avion)
K6	Electricité, électronique (n.c. automatismes, productique)
L1	Spécialités plurivalentes des services
M1	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y.c. administration générales des entreprises et collectivités)
M2	Transport, manutention, magasinage
M3	Commerce, vente
M4	Finances, banque, assurances
M5	Comptabilité, gestion
M6	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
N1	Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (y.c. relations publiques)
N2	Conception et formalisation des messages, journalisme et communication
N3	Techniques de l'imprimerie et de l'édition
N4	Techniques de l'image et du son métiers connexes du spectacle
N5	Secrétariat, bureautique
N6	Documentation, bibliothèques, administration des données
N7	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
P1	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
P2	Santé (médecine, paramédical)
P3	Travail social
P4	Enseignement, formation
P5	Accueil, hôtellerie, tourisme
P6	Animation culturelle, sportives et de loisirs
P7	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
Q1	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité
Q2	Aménagement du territoire, développement, urbanisme
Q3	Protection et développement du patrimoine
Q4	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
Q5	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)
Q6	Application des droits et statuts des personnes, vie publique
Q7	Spécialités militaires
R1	Spécialités concernant plusieurs capacités
R2	Pratiques sportives et arts martiaux
R3	Développement des capacités mentales et apprentissages de base
R4	Développement des capacités comportementales et relationnelles
R5	Développement des capacités individuelles d'organisation
R6	Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
S1	Jeux et activités spécifiques de loisirs
S2	Economie et activités domestiques
S3	Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel

Codification de la réponse à la question C3 redressée pour les personnes atteignant 15 ans et en fonction de la réponse à la question C1.



**SPET**

Spécialité du diplôme obtenu dans l'enseignement technique ou professionnel

voir	Sans objet ou non renseigné code SPE pour les autres modalités
------	---

Réponse à la question C3 du Questionnaire Individuel.



## SPETR

spécialité du diplôme obtenu dans l'enseignement technique ou professionnel

A1	Formations générales
B1	Spécialités pluriscientifiques
B2	Physique-chimie
B3	Chimie-biologie, biochimie
B4	Sciences naturelles (Biologie-Géologie)
B5	Mathématiques, statistiques
B6	Physique
B7	Chimie
B8	Sciences de la terre
B9	Sciences de la vie
C1	Spécialités pluridisciplinaires Sc. Humaines et Droit
C2	Géographie
C3	Economie
C4	Sciences sociales (y.c.démographie, anthropologie)
C5	Psychologie
C6	Linguistique
C7	Histoire
C8	Philosophie, éthique et théologie
C9	Droit, sciences politiques
D1	Spécialités littéraires et artistiques pluridisciplinaires
D2	Français, littéraire et civilisation française
D3	Arts plastiques
D4	Musique, arts du spectacle
D5	Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
D6	Langues et civilisations anciennes
D7	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
E1	Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et
E2	Technologies de commandes des transformations industrielles
F1	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
F2	Productions végétales, cultures spécialisées (horticulture,
F3	Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux
F4	Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
F5	Aménagement paysager, parcs et jardins
G1	Spécialités pluritechnologiques des transformations
G2	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
G3	Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
G4	Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
G5	Matériaux de construction, verre, céramique
G6	Plasturgie, matériaux composites
G7	Papiers, cartons
G8	Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique, utilités, froid, climatisation, chauffage)
H1	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
H2	Mines et carrières, génie civil, topographie
H3	Bâtiment : construction et couverture
H4	Bâtiment : finitions
H5	Travail du bois et de l'ameublement (y.c. première transformation, charpente, ébénisterie)
J1	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
J2	Textile
J3	Habillement (y.c. mode, couture)
J4	Cuir et peaux
K1	Spécialités pluritechnologiques, mécaniques électricité (y.c. maintenance mécano-électrique)
K2	Mécanique générale et de précision, usinage
K3	Moteurs et mécanique auto
K4	Mécanique aéronautique et spatiale
K5	Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque, bateau, cellule avion)
K6	Electricité, électronique (n.c. automatismes, productique)
L1	Spécialités plurivalentes des services
M1	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y.c. administration générales des entreprises et collectivités)
M2	Transport, manutention, magasinage
M3	Commerce, vente
M4	Finances, banque, assurances



M5	Comptabilité, gestion
M6	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
N1	Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (y.c.relations publiques)
N2	Conception et formalisation des messages, journalisme et communication
N3	Techniques de l'imprimerie et de l'édition
N4	Techniques de l'image et du son métiers connexes du spectacle
N5	Secrétariat, bureautique
N6	Documentation, bibliothèques, administration des données
N7	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
P1	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
P2	Santé (médecine, paramédical)
P3	Travail social
P4	Enseignement, formation
P5	Accueil, hôtellerie, tourisme
P6	Animation culturelle, sportives et de loisirs
P7	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
Q1	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité
Q2	Aménagement du territoire, développement, urbanisme
Q3	Protection et développement du patrimoine
Q4	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
Q5	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)
Q6	Application des droits et statuts des personnes, vie publique
Q7	Spécialités militaires
R1	Spécialités concernant plusieurs capacités
R2	Pratiques sportives et arts martiaux
R3	Développement des capacités mentales et apprentissages de base
R4	Développement des capacités comportementales et relationnelles
R5	Développement des capacités individuelles d'organisation
R6	Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
S1	Jeux et activités spécifiques de loisirs
S2	Economie et activités domestiques
S3	Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel

Codification de la réponse à la question C3 redressée pour les personnes atteignant 15 ans et en fonction de la réponse à la question C1.

## ST

Code servant à la détermination du statut (pas cohérent avec la profession)

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou AIDFAM=1
1	La personne travaille à son compte
2	La personne travaille comme salarié

Réponse à la question A3 du Questionnaire Individuel.

## STA

statut du dernier emploi (pour les inactifs ou les chômeurs)

	Sans objet ou non renseigné
1	Travaillait à son compte (artisan, commerçant, profession libérale,...) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2	Travaillait comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3	Travaillait comme autre salarié

Réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.



## STAC

Statut du dernier emploi pour les inactifs et les chômeurs (question CAPI)

0	Sans objet ou non renseigné Travaillait à son compte (agr., artisan, commerçant, prof. libérale)
1	Aidait un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2	Travaillait comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3	Travaillait comme autre salarié

Remarque : question remplaçant STA à partir de 1992 (échantillon CAPI).  
Réponse à la question D2 du Questionnaire Individuel.

## STAGE

Nature du stage effectué. Stages et contrats d'aide à l'emploi

Ce code peut changer selon l'année d'enquête. Valeurs 99

Pour les codes des autres années, cf. la carte "STAGE" de l'année désirée

	Sans objet (STJ /=1) ou non renseigné
10	Stage "jeunes" (25 ans ou moins)
11	Stage "chômeurs"
12	Stage "Actifs occupés"
21	Contrat Emploi Solidarité ( C.E.S), Contrat d'Emploi Consolidé (C.E.C) et Contrat Emploi Ville.
22	Contrat Initiative Emploi C.I.E) et Contrat de Rééducation en entreprise
23	Contrat d'Adaptation (C.A)
24	Contrat de Qualification (C.Q)
25	Contrat d'Orientation (C.O)
26	Emploi Jeune

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

Stages rémunérés (la personne est "stagiaire de la formation professionnelle") : Codes 10, 11, 12.

Contrats d'aide à l'emploi (la personne est salariée sous contrat, payée par l'employeur) : Codes 21 à 26.

## STAGP

Nature du stage effectué l'année précédant l'enquête.

Stages et contrats d'aide à l'emploi

Ce code peut changer selon l'année d'enquête

voir	Sans objet (STJP/=1) ou non renseigné code STAGE pour les autres modalités
------	---

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

## STANT

Statut du dernier emploi pour les inactifs ou les chômeurs

cohérent avec la catégorie socio-professionnelle antérieure

	Sans objet
1	Travaillait à son compte ou comme aide familial
2	Travaillait comme salarié

Variable calculée en fonction de FI, DCSA et STA de la façon suivante pour les personnes ayant répondu 1 à AA ou AAM.

```
!DCSA ! 5,6 ! 1,2 ! ! !  
!-----!-----!-----!-----!-----!  
!STA ! ! ! 1 ! !  
!-----!-----!-----!-----!-----!  
!STANT! 2 ! 1 ! 1 ! 2 !
```



## STAT

Code servant à la détermination du statut

	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST=blanc,1) ou (CHPUB=1) ou (INTERIM=1) ou non renseigné
1	Salarié d'un parent qui travaille à son compte
2	Travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
3	Ni l'un ni l'autre

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## STAT2

Statut (salarié, non salarié). Code mis en cohérence avec la profession.

	sans objet
1	non salarié
2	salarié

Code modifié dans ses modalités par rapport à la série 82. Code calculé à partir de ST, AIDFAM et CHPUB puis mis en cohérence avec la profession.

## STAT2P

Statut (salarié, non salarié) un an avant l'enquête  
Code mis en cohérence avec la profession

	sans objet
1	non salarié
2	salarié

Variable calculée à partir de STP, AIDFAMP et CHPUBP puis mise en cohérence avec la profession.

## STATP

Code servant à la détermination du statut, en mars de l'année précédant l'enquête

	Sans objet ou non renseigné
1	Salarié d'un parent qui travaille à son compte
2	Travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
3	Ni l'un ni l'autre

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

## STATSAL

Statut combiné avec l'ancienneté dans l'entreprise (pour les salariés)

0	Sans objet
1	Intérimaire, apprenti, stagiaire
2	Contrat à durée déterminée
3	Salarié (sauf Etat, collectivités locales) et ancienneté < 1 an
4	Salarié (sauf Etat, collectivités locales) et ancienneté d'un an à moins de 5 ans
5	Salarié (sauf Etat, collectivités locales) et ancienneté de 5 ans et plus
6	Salarié (sauf Etat, collectivités locales) et ancienneté non renseignée
7	Salarié (Etat, collectivités locales) et ancienneté < 1 an
8	Salarié (Etat, collectivités locales) et ancienneté d'un an à moins de 5 ans
9	Salarié (Etat, collectivités locales) et ancienneté de 5 ans et plus
9	Salarié (Etat, collectivités locales) et ancienneté non renseignée

Combinaison de STATUT et ANCENTR1.



## STATUT

statut détaillé (cohérent avec la profession)

	sans objet
11	indépendants
12	employeurs
13	aides familiaux
21	intérimaires (hors Etat, collectivités locales)
22	apprentis (hors Etat, collectivités locales)
23	CDD (hors Etat, collectivités locales)
24	autres salariés hors Etat, collectivités locales
30	stagiaires et contrats aidés
41	salariés Etat ou collectivités locales
42	appelés au service national

Variable codifiée de la façon suivante pour ceux ayant AM=1 ou FI=1 ou 4 :

FI	!4	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
STAT2	!	!	1	!	1	!	1	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
AIDFAM	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
P	!	!	!	2190	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
CSE	!	!	!	!	23	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
NSE	!	!	!	!	!	1	!	>1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
CHPUB	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TN	!	!	!	!	!	!	!	!	>0	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
STJ	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!	!	!	!
PUB	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1,2	!	!	!	!	!	!
INTERIM	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!	!
DEB	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!
DET	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1,2	!
STATUT	!	42	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

## STATUTCM

statut détaillé de la personne de référence du ménage

	sans objet
11	indépendants
12	employeurs
13	aides familiaux
21	intérimaires (hors Etat, collectivités locales)
22	apprentis (hors Etat, collectivités locales)
23	CDD (hors Etat, collectivités locales)
24	autres salariés hors Etat, collectivités locales
30	stagiaires et contrats aidés
41	salariés Etat ou collectivités locales
42	appelés au service national

Variable codifiée comme STATUT. Fichiers individu et ménage. Ce code n'a rien avoir la variable du même nom dans l'ancienne série.





## STATUTP

Statut détaillé un an avant l'enquête

11	Sans objet
12	Indépendants
13	Employeurs
13	Aides familiaux
21	Intérimaires (hors Etat, collectivités locales)
22	Apprentis (hors Etat, collectivités locales)
23	CDD (hors Etat, collectivités locales)
24	Autres salariés hors Etat, collectivités locales
30	Stagiaires et contrats aidés
41	Salariés Etat ou collectivités locales
42	Appelés au service national

Ce code n'a rien avoir la variable du même nom dans l'ancienne série.  
Variable codifiée comme STATUT. Fichiers individu et ménage.

## STJ

Stagiaire de la formation professionnelle

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) ou (ST=blanc,1) ou (CHPUB=1) ou (INTERIM=1) ou non renseigné La personne est "stagiaire de la formation professionnelle", TUC, SIVP, autre stage
2	La personne n'est pas "stagiaire de la formation professionnelle"

Réponse à la question A7 du questionnaire Individuel.  
Code modifié dans le champ et les modalités par rapport à l'ancienne série.

## STJP

Stagiaire de la formation professionnelle, en mars de l'année précédant l'enquête

1	Sans objet (CHPUBP/=2,3) ou non renseigné La personne était stagiaire de la formation professionnelle, TUC, SIVP, autre stage
2	La personne n'était pas stagiaire de la formation professionnelle

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

## STNRED

Statut (à son compte, salarié). Code non mis en cohérence avec la profession

1	Sans objet (FI/=1 et AM/=1) La personne travaille à son compte (ST=1 ou AIDFAM=1)
2	La personne travaille comme salarié (ST = 2)

Variable calculée à partir de ST et AIDFAM mais non mise en cohérence avec la profession. Code modifié dans le champ des modalités.

## STNREDP

Statut (à son compte, salarié) un an avant l'enquête  
Code non mis en cohérence avec la profession

1	sans objet la personne travaillait à son compte (STP=1 ou AIDFAMP=1)
2	la personne travaillait comme salarié

Variable calculée à partir de STP et AIDFAMP mais non mise en concordance avec la profession. Code modifié dans le champ des modalités. Ancien nom: STPNRED.



## STP

Code servant à la détermination du statut, en mars de l'année précédant l'enquête (non cohérent avec la profession)

1	sans objet (FIP/=1 ou AIDFAMP=1) la personne travaillait à son compte (agriculteur, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location-gérance, etc.)
2	la personne travaillait comme salarié

Réponse à la question F5 du Questionnaire Individuel.

## STPL

Souhait de travailler davantage pour les personnes à temps partiel

1	Sans objet (TP/=2) ou non renseigné
2	La personne souhaite travailler à temps plein
3	La personne ne souhaite pas travailler davantage

Réponse à la question A12 du Questionnaire Individuel.

## STPP

Statut du père de l'enquêté

1	Sans objet (NOIPP/=blanc) ou non renseigné Travaille à son compte (artisan, commerçant, profession libérale,...) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2	Travaille comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3	Travaille comme autre salarié

Réponse à la question E2 du Questionnaire Individuel.

## TCA\_S

Tranche de chiffre d'affaires

	Non renseigné
01	Moins de 1 million de francs
02	De 1 à moins de 5 millions de F
03	De 5 à moins de 10 millions de F
04	De 10 à moins de 50 millions de F
05	De 50 à moins de 100 millions de F
06	De 100 à moins de 200 millions de F
07	De 200 à moins de 500 millions de F
08	De 0,5 à moins de 1 milliard de F
09	1 milliard de francs ou plus

Variable récupérée de SIRENE par appariement sur le fichier K1 uniquement pour les établissements dont le SIRET est renseigné (sauf en 1990).  
Variable intermédiaire.

## TH

Type de l'immeuble

	Non renseigné
1	Ferme
2	Hôtel, pension de famille, garni
3	Construction provisoire, habitation de fortune
4	Maison individuelle (1 logement)
5	Maison ou immeuble comportant plusieurs logements entièrement ou principalement à usage d'habitation
6	Immeuble principalement à usage industriel, commercial ou administratif comportant au moins un logement à usage d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade, etc.)

Fichiers individu et ménage. Feuille de local.



## TIT

### Statut des agents de l'Etat et des collectivités locales

1	Sans objet ou non renseigné
2	Fonctionnaire ou agent titulaire
3	Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire-élève
4	Contractuel (sans limitation de durée)
5	Contractuel (pour une durée limitée), auxiliaire, vacataire, pigiste
6	Autre salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale

Réponse à la question A7 du Questionnaire Individuel.

## TITP

### Statut pour les personnes qui étaient agents de l'Etat et des collectivités locales en mars de l'année précédente

1	Sans objet (CHPUBP/=2) ou non renseigné
2	Fonctionnaire ou agent titulaire
3	Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire-élève
4	Contractuel (sans limitation de durée)
5	Contractuel (pour une durée limitée), auxiliaire, vacataire, pigiste
6	Autre salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale

Réponse à la question F9 du Questionnaire Individuel.

Code modifié dans les modalités par rapport à l'ancienne série.

## TMRE

### Regroupement des modes de recherche pour un emploi

1	A fait une démarche pour trouver un emploi
2	Sans objet ou aucune démarche renseignée

TMRE vaut 1 si AUTREMRE vaut 1 ou MRE8 vaut 8.

## TN

### Tranche d'effectif de l'entreprise

0	sans objet (FI/=1,4 et AM/=1) ou non renseigné
1	aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	de 3 à 5 salariés
4	de 6 à 9 salariés
5	de 10 à 19 salariés
6	de 20 à 49 salariés
7	de 50 à 99 salariés
8	de 100 à 499 salariés
9	de 500 à 999 salariés
10	1000 salariés et plus

Cette variable n'est pas vraiment calculée mais codifiée d'après les programmes automatiques de la CS, profession, secteur d'activité... ou après l'apurement manuel en directions régionales.

## TNP

### Tranche d'effectif de l'entreprise un an avant l'enquête

0	sans objet (FIP/=1,4) ou non renseigné
1	aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	de 3 à 5 salariés
4	de 6 à 9 salariés
5	de 10 à 19 salariés
6	de 20 à 49 salariés
7	de 50 à 99 salariés
8	de 100 à 499 salariés
9	de 500 à 999 salariés
10	1000 salariés et plus

Cette variable n'est pas vraiment calculée mais codifiée d'après les programmes automatiques de la CS, profession, secteur d'activité... ou après l'apurement manuel en directions régionales.



## TP

### Travail à temps complet ou à temps partiel

1	sans objet (AHD/=10) ou non renseigné
2	à temps complet
2	à temps partiel

Code modifié dans l'appellation (code NA dans l'ancienne série).  
Réponse à la question A11 du Questionnaire Individuel.

## TPP

### Travail à temps complet ou à temps partiel l'année précédente

1	Sans objet (FIP/=1) ou non renseigné
2	Travaillait à temps complet
2	Travaillait à temps partiel

Réponse à la question F12 du Questionnaire Individuel.

## TREMB

### Mode d'obtention de l'emploi actuel pour les personnes qui ont commencé à travailler pour leur entreprise il y a moins d'un an

0	Sans objet ou non renseigné
1	Par un autre moyen que ci-dessous
1	Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise
2	Par sa famille
3	Par relations personnelles
4	En passant un concours ou un examen
5	En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux)
6	Par l'ANPE, un autre organisme de placement
7	Par son école, un organisme où il a suivi une formation
8	A été contacté par un employeur
9	S'est mis à son compte

Réponse à la question A9 du Questionnaire Individuel.

## TRULT

### Mode d'obtention de l'emploi ultérieur

0	Sans objet (ULT/=1) ou non renseigné
0	Par un autre moyen que ci-dessous
1	Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise
2	Par la famille de la personne
3	Par relations personnelles
4	En passant un concours ou un examen
5	En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux)
6	Par l'ANPE, un autre organisme de placement
7	Par son école, un organisme où il a suivi une formation
8	A été contacté par un employeur
9	La personne s'est mis à son compte

Réponse à la question B5 du Questionnaire Individuel.

## TU90

### Tranche d'unité urbaine (9 postes)

0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5000 habitants
2	Unité urbaine de 5000 à moins de 10000 habitants
3	Unité urbaine de 10000 à moins de 20000 habitants
4	Unité urbaine de 20000 à moins de 50000 habitants
5	Unité urbaine de 50000 à moins de 100000 habitants
6	Unité urbaine de 100000 à moins de 200000 habitants
7	Unité urbaine de 200000 à moins de 2000000 habitants
8	Agglomération parisienne

Fichiers individu et ménage. D'après la commune de résidence.



## TUR5

### Tranche d'unité urbaine (5 postes)

1	commune rurale
2	unité urbaine de moins de 20000 habitants
3	unité urbaine de 20000 à moins de 200000 habitants
4	Unité urbaine de 200000 habitants ou plus (sauf agglomération parisienne)
5	Agglomération parisienne

Fichiers individu et ménage. D'après la commune de résidence.

## TYMEN90

### Type de ménage (code détaillé)

	sans objet
10	hommes vivants seuls inactifs
11	hommes vivants seuls actifs
20	femmes vivants seules inactives
21	femmes vivants seules actives
30	ménages de plusieurs personnes sans famille principale
42	pères d'une famille monoparentale
52	mères d'une famille monoparentale inactives
53	mères d'une famille monoparentale actives
60	couples d'inactifs sans enfant
62	couples d'inactifs avec un enfant au moins
70	couples d'un inactif et d'une active sans enfant
72	couples d'un inactif et d'une active avec un enfant au moins
80	couples d'un actif et d'une inactive sans enfant et le mari a moins de 40 ans
81	couples d'un actif et d'une inactive sans enfant et le mari a 40 ans ou plus
82	couples d'un actif et d'une inactive avec un enfant dont le père a moins de 40 ans
83	couples d'un actif et d'une inactive avec un enfant dont le père a 40 ans ou plus
84	couples d'un actif et d'une inactive avec deux enfants dont le père a moins de 40 ans
85	couples d'un actif et d'une inactive avec deux enfants dont le père a 40 ans ou plus
86	couples d'un actif et d'une inactive avec trois enfants ou plus dont le père a moins de 40 ans
87	couples d'un actif et d'une inactive avec trois enfants ou plus dont le père a 40 ans ou plus
90	couples d'actifs sans enfant et le mari a moins de 40 ans
91	couples d'actifs sans enfant et le mari a 40 ans ou plus
92	couples d'actifs avec un enfant dont le père a moins de 40 ans
93	couples d'actifs avec un enfant dont le père a 40 ans ou plus
94	couples d'actifs avec deux enfants dont le père a moins de 40 ans
95	couples d'actifs avec deux enfants dont le père a 40 ans ou plus
96	couples d'actifs avec trois enfants ou plus dont le père a moins de 40 ans
97	couples d'actifs avec trois enfants ou plus dont le père a 40 ans ou plus

On prend ici les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint, célibataires au sens matrimonial (code M) sans limite d'âge, contrairement au code de la série 82 (âgé de moins de 25 ans). D'après le Questionnaire Individuel et la Feuille de Local. Fichiers individu et ménage.



## **TYMEN90R**

### **Type de ménage (code regroupé)**

1	ménages d'une seule personne
2	ménages de plus d'une personne, sans famille
3	familles monoparentales
4	couples sans enfant
5	couples avec enfant(s)

On prend ici les enfants de la personne de référence ou de son conjoint, célibataires au sens matrimonial (code M), sans limite d'âge, contrairement au code TYMEN82R ( âgé de moins de 25 ans).  
Fichiers individu et ménage. Regroupement de TYMEN90.

## **TZPIU**

### **Tranche de ZPIU (zone de peuplement industriel ou urbain)**

0	Commune hors ZPIU
1	ZPIU de moins de 5000 habitants
2	ZPIU de 5000 à moins de 10000 habitants
3	ZPIU de 10000 à moins de 20000 habitants
4	ZPIU de 20000 à moins de 50000 habitants
5	ZPIU de 50000 à moins de 100000 habitants
6	ZPIU de 100000 à moins de 200000 habitants
7	ZPIU de 200000 à moins de 2000000 habitants
8	ZPIU de Paris

D'après la commune de résidence. Fichiers individu et ménage.

## **ULT**

### **Existence d'un emploi qui commence ultérieurement**

1	La personne a trouvé un emploi qui commence ultérieurement
2	La personne n'a pas trouvé d'emploi qui commence ultérieurement ou est âgée de 75 ans et plus

Code modifié mais ressemble à l'ancien code ULT1.  
Réponse à la question Q5 du Questionnaire Individuel.

## **VB15**

### **Perception ou non du revenu minimum d'insertion**

	Sans objet (FI/=2 et RECHE/=1 et SOUH/=1 et ULT/=1 et OFFICE/=1) ou (ALC=3) ou non renseigné
1	Perçoit l'allocation du revenu minimum d'insertion
2	Ne perçoit pas l'allocation du revenu minimum d'insertion

Réponse à la question B15 du Questionnaire Individuel.



## INDEX THEMATIQUES

Variables / THEME	Intitulé	page
<b>EXTRAPOLATION</b>		
<b>EXTRI</b>	Coefficient pondération individus	54
<b>EXTRL</b>	Coefficient pondération logement	54
<b>REDECHA</b>	Coefficient de redres. de l'échantillon	120
<b>IDENTIFIANTS ENQUETE</b>		
<b>AIRE</b>	Numéro d'aire	13
<b>AR</b>	Echantillon aréolaire ou spécial	16
<b>DEA</b>	Année d'enquête	39
<b>DEM</b>	Mois d'enquête	40
<b>IMLOC</b>	Numéro immeuble, local	62
<b>JJ</b>	Jour de la date de l'enquête	64
<b>MM</b>	Mois de la date de l'enquête	66
<b>MOB</b>	Mouvement de l'individu	66
<b>MVL</b>	Changement de situation du logement	69
<b>NENQ</b>	Numéro d'enquêteur	91
<b>NOI</b>	Numéro individuel des personnes	95
<b>RANSECH</b>	Rang d'interrogation	119
<b>RDQ</b>	Personne répondant au questionnaire	119
<b>REA</b>	Rang de l'enquête	120
<b>IDENTIFIANTS GEOGRAPHIQUES</b>		
<b>DEP</b>	Département de résidence	13
<b>DEPETA</b>	Département de l'établissement	16
<b>DEPNAI</b>	Département de naissance de la personne	39
<b>DRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq	40
<b>MIG</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	62
<b>MIGRA</b>	Mobilité géographique entre 2 enquêtes	64
<b>PETA</b>	Pays du lieu de travail	66
<b>PRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	66
<b>RG</b>	Région de résidence	69
<b>RGRA</b>	Région de résidence (N-1)	91
<b>SE</b>	Strate d'échantillon	95
<b>TUR5</b>	Tranche d'unité urbaine	119
<b>TU90</b>	Tranche d'unité urbaine (9 postes)	119
<b>TZPIU</b>	Tranche de ZPIU	120
<b>IDENTIFIANTS INDIVIDUS</b>		
<b>AG</b>	Age détaillé	10
<b>AGD</b>	Age détaillé	11
<b>AGQ</b>	Age quinquennal	11
<b>AG3</b>	Age regroupé en 3 postes	10
<b>AG5</b>	Age regroupé en 5 postes	10
<b>CA</b>	Catégorie de population	18
<b>COHAB</b>	Vie en couple ou non	25
<b>DEP</b>	Département de résidence	41
<b>DEPNAI</b>	Département de naissance de la personne	43
<b>EXTRI</b>	Coefficient pondération individus	54
<b>LPRM</b>	Lien avec la personne de réf. du ménage	64
<b>M</b>	Etat matrimonial légal	64
<b>MIG</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	65



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>MIGRA</b>	Mobilité géographique entre 2 enquêtes	66
<b>MOB</b>	Mouvement de l'individu	66
<b>N</b>	Nationalité	70
<b>NAIA</b>	Année de naissance	89
<b>NAID</b>	Numéro individuel de la personne aidée	89
<b>NAIDP</b>	Numéro individuel de la personne aidée	89
<b>NAIM</b>	Mois de naissance	89
<b>NBCHMEN</b>	Nombre et position des chômeurs	90
<b>NOI</b>	Numéro individuel des personnes	95
<b>NOSCE</b>	Nationalité détaillée EUROSTAT (CAPI)	96
<b>NR</b>	Nationalité regroupée	97
<b>NRCM</b>	Nationalité regroupée du chef de ménage	98
<b>NRESID</b>	Date de début résidence en France (CAPI)	98
<b>PNAI</b>	Pays de naissance de la personne	115
<b>PNAIBIS</b>	Pays de naissance (EUROSTAT) (CAPI)	115
<b>PRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	116
<b>PRABIS</b>	Pays de résidence antér.EUROSTAT (CAPI)	116
<b>RDQ</b>	Personne répondant au questionnaire	119
<b>RG</b>	Région de résidence	121
<b>RGRA</b>	Région de résidence (N-1)	122
<b>S</b>	Sexe	122
<b>SCM</b>	Sexe du chef de ménage	124
<b>CATEGORIE D'ACTIVITE</b>		
<b>ACT</b>	Activité au sens du BIT (3 postes)	8
<b>ACT2</b>	Activité au sens du BIT (2 postes)	8
<b>ACT5</b>	Activité au sens du BIT (5 postes)	8
<b>ACT7</b>	Activité au sens du BIT (7 postes)	9
<b>ACT7CM</b>	Activité du chef de ménage (BIT:7 postes)	9
<b>AH</b>	Exercice d'une activ. prof.effective	11
<b>AHD</b>	Exercice d'une activité profes. ou non	11
<b>AHDP</b>	Exercice d'une activité profes. (N-1)	12
<b>AHP</b>	Situation de la pers. un an auparavant	12
<b>AIDFAM</b>	Aide familial	12
<b>AIDFAMP</b>	Aide familial (N-1)	12
<b>AM</b>	Exercice d'une activité marginale	14
<b>ANCINACT</b>	Ancienneté de l'inactivité	15
<b>ANCINATM</b>	Ancienneté de l'inactivité en mois	15
<b>BITA</b>	Activité et chômage BIT (5 postes)	17
<b>BITAB</b>	Activité et chômage BIT (7 postes)	17
<b>BITB</b>	Activité et chômage BIT (3 postes)	18
<b>CJUR</b>	Catégorie juridique de l'unité SIREN	21
<b>DEBULTA</b>	Date de début de l'emploi ultérieur	40
<b>DEBULTM</b>	Date de début de l'emploi ultérieur	40
<b>FI</b>	Occupation actuelle de la personne	54
<b>FIP</b>	Occupation en mars de l'année dernière	57
<b>NBCHMEN</b>	Nombre et position des chômeurs	90
<b>REULT</b>	Nature de l'emploi ultérieur (statut)	121
<b>ROCULT</b>	Nature de l'emploi ultérieur(CDD ou CDI)	122
<b>SEC</b>	Exercice d'une autre activité profes.	124
<b>SOUSEMPL</b>	Sous-emploi	126
<b>STAGE</b>	Stages et contrats d'aide à l'emploi	134
<b>TREMB</b>	Mode d'obtention de l'emploi actuel	142
<b>TRULT</b>	Mode d'obtention de l'emploi ultérieur	142





<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE</b>		
CHPUB	Type de salarié	20
CHPUBP	Type de salarié (N-1)	20
CSA	Catégorie socio-prof du dernier emploi	28
CSE	Catégorie socio-prof pour les actifs	29
CSEI	Catégorie socio-prof pour les actifs	30
CSEP	Catégorie socio-professionnelle	30
CSPIP	Catégorie socio-prof un an avant l'enq.	31
CSPP	Catégorie socio-prof du père	32
CSRECH	Cat. socio-prof de l'emploi recherché	33
CSSEC	Cat. socio-prof de l'emploi secondaire	34
CSTOT	Catégorie socio-professionnelle	35
CSTOTCM	Catégorie socio-professionnelle	36
CSTOTI	Catégorie socio-professionnelle	36
CSULT	Cat. socio-prof de l'emploi ultérieur	37
DCSA	Catégorie socio-prof du dernier emploi	37
DCSE	Catégorie socio-prof pour les actifs	38
DCSEP	Catégorie socio-prof de l'emploi	38
DCSTOT	Catégorie socio-professionnelle	38
FONCT	Fonction principale	58
FONCTP	Fonction principale (N-1)	58
NSE	Nombre de salariés	98
NSEA	Nombre de salariés permanents	98
OPA	Orientation des productions agricoles	100
OPAP	Orientation des productions agricoles	101
P	Profession	101
PCOM	Profession (nomenclature internationale)	111
PP	Profession un an avant l'enquête	115
PUB	Caractère public ou privé	117
PUBP	Caractère public ou privé	117
Q	Position profes. de l'emploi actuel	118
QA	Position profes. de l'emploi antérieur	118
QP	Position professionnelle de l'emploi	119
<b>SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>		
ANCA	Année d'entrée dans l'entreprise	14
ANCAA	Année début d'emploi dans l'entreprise	14
ANCAP	Année d'entrée dans l'entreprise	14
ANCENTR	Ancienneté dans l'entreprise	15
ANCENTR1	Ancienneté dans l'entreprise (regroupee)	15
ANCM	Mois d'entrée dans l'entreprise	15
CJUR	Catégorie juridique de l'unité SIREN	21
EFEN	Effectif salarié de l'entreprise	52
EFEN_S	Effectif salarié de l'entreprise (SIRENE)	52
EFET_S	Effectif salarié de l'établissement	52
EXP_S	Part du CA à l'exportation	54
NAF	Activité économique emploi actuel	71
NAFA	act. éco. antérieure selon la NAF	83
NAFG16	ACTIVITE DE L'EMPLOI ACTUEL (16 POSTES)	84
NAFG16CM	Act. éco pers.réf. du ménage selon nafg16	84
NAFG16P	Act.éco.1 an avant selon nafg16	84
NAFG36	ACT. ECO DE L'EMPLOI ACTUEL EN 36 POSTES	85
NAFG36P	act. éco. de l'emploi 1 an avant	85



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
NAFG36PU	act. éco.intérim 1 an avant nafg36	85
NAFG36U	a.éco. actuelle intérim reclassé nafg36	86
NAFG4	NOM. ACT. FRANCAISES EN 4 POSTES	86
NAFG4A	act. éco. de l'emploi ant.(nafg4)	86
NAFG4P	nom. act. francaises nafg4	86
NAFG4S	Act. éco. second.de l'emploi (nafg4)	86
NAFG7A	Activité économique (niveau 7 postes	86
NAFG7S	Act. éco. l'emploi second. (nafg7)	86
NAFG85	act. éco. de l'emploi actuel (85 postes)	87
NAFG85P	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
NAFP	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
NAFSEC	Act. éco. de l'emploi secondaire	88
NSE	Nombre de salariés	98
NSEA	Nombre de salariés permanents	98
PETA	Pays du lieu de travail	114
RECME_S	Appartenance au répertoire des entrep.	120
TCA_S	Tranche de C.A	140
TN	Tranche d'effectif	141
TNP	Tranche d'effectif un an avant l'enquête	141
<b>STATUT</b>		
DEB	Statut du salarié	39
DEBP	Statut du salarié (N-1)	39
DET	Existence et type de contrat	45
DETP	Existence et type de contrat (N-1)	45
INDEP	Statut juridique du chef d'entreprise	62
INDEPP	Statut juridique du chef d'entreprise	63
INTERIM	Existence d'un emploi d'intérim	63
INTP	Existence d'un emploi d'intérim (N-1)	64
NSE	Nombre de salariés	98
NSEA	Nombre de salariés permanents	98
NSEP	Nombre de salariés	99
PUB	Caractère public ou privé	117
PUBP	Caractère public ou privé	117
ST	Code servant à la détermination du stat.	134
STA	Statut du dernier emploi	134
STAC	Statut du dernier emploi (CAPI)	134
STAGE	Stages et contrats d'aide à l'emploi	134
STANT	Statut dernier emploi	135
STAT	Code servant à la détermination du stat.	135
STAT2	Statut	135
STAT2P	Statut un an avant l'enquête	135
STATP	Code servant à la détermination du stat.	136
STATSAL	Statut combiné avec l'ancienneté	136
STATUT	Statut détaillé	137
STATUTP	Statut détaillé un an avant l'enquête	138
STJ	Stagiaire de la formation profes.	138
STJP	Stagiaire de la formation profes. (N-1)	138
STNRED	Statut	139
STP	Code servant à la détermination du stat.	139
STPP	Statut du père	139
TIT	Statut	140
TITP	Statut (N-1)	140



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>		
<b>DIMANCHE</b>	Travail du dimanche ou non	47
<b>DISPO</b>	Possibilité de travailler immédiatement	48
<b>DISPPL</b>	Disponibilité pour travailler davantage	48
<b>DU</b>	Type d'horaire	50
<b>DUDETM</b>	Durée prévue en mois du contrat travail	50
<b>DUDETS</b>	Durée prévue en semaines (contrat trav.)	51
<b>DUHAB</b>	Temps complet ou partiel	51
<b>DUINTM</b>	Durée de la mission pour les intérimair.	51
<b>DUINTS</b>	Durée de la mission pour les intérimair.	51
<b>HH</b>	Nombre d'heures de travail	61
<b>HHSEC</b>	Temps consacré à l'activité secondaire	61
<b>HH3</b>	Nombre d'heures de travail habituel	61
<b>HORAIRE</b>	Horaires de travail	61
<b>HT</b>	Nombre d'heures de travail	62
<b>HT3</b>	Nombre d'heures de travail effectives	62
<b>MAISON</b>	Travail à domicile (CAPI)	65
<b>NER</b>	Nature de l'emploi recherché	91
<b>NERULT</b>	Nature de l'emploi ultérieur	91
<b>NUIT</b>	Travail de nuit	99
<b>OHTM</b>	Observations sur les horaires	100
<b>OHTP</b>	Observations sur les horaires	100
<b>REGSEC</b>	Fréquence de l'activité secondaire	120
<b>SAMEDI</b>	Travail du samedi	124
<b>SEC</b>	Exercice d'une autre activite profes.	124
<b>SOIR</b>	Travail le soir (CAPI)	125
<b>STPL</b>	Souhait de travailler davantage	139
<b>TP</b>	Travail à temps complet ou temps partiel	141
<b>TPP</b>	Travail à temps complet ou temps partiel	142
<b>SALAIRE-ALLOCATION</b>		
<b>ALC</b>	Perception d'une allocation de chômage	13
<b>ALCN</b>	Raison de non-perception d'alloc.chômage	13
<b>ALLOC</b>	Perception d'une allocation de chômage	13
<b>MFRALC</b>	Montant dernier versement alloc chômage	65
<b>NBJALC</b>	Nombre de jours indemnisés	90
<b>PRIME</b>	Compléments salariaux non mensuels	116
<b>PRIMFR</b>	Valeur en Frs des compléments salariaux	116
<b>PRIMM</b>	Valeur en mois de salaire compl. salar.	117
<b>PRIMTR</b>	Valeur totale des primes (en tranches)	117
<b>SALFR</b>	Salaire mensuel net de la prof.princ.	123
<b>SALRED</b>	Salaire redressé des non-réponses	123
<b>SALREDTR</b>	Salaire redressé des non-réponses	123
<b>SALTR</b>	Salaire mensuel net de sa prof.princ.	123
<b>VB15</b>	Perception ou non du RMI	144
<b>ACTIVITE SECONDAIRE</b>		
<b>CSSEC</b>	Cat. socio-prof de l'emploi secondaire	34
<b>DOMSEC</b>	Domaine de l'activité prof secondaire	49
<b>HHSEC</b>	Temps consacré à l'activité secondaire	61
<b>NAFSEC</b>	Act. éco. de l'emploi secondaire	88
<b>REGSEC</b>	Fréquence de l'activité secondaire	120
<b>SEC</b>	Exercice d'une autre activite profes.	124



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>CHOMAGE, RECHERCHE D'EMPLOI ET EMPLOI ULTERIEUR</b>		
AA	Exercice d'une activité prof. antérieure	8
ACT7	Activité au sens du BIT (7 postes)	9
ACTA	Année de cessation du dernier emploi	9
ACTM	Mois de cessation du dernier emploi	9
ALC	Perception d'une allocation de chômage	13
ALCN	Raison de non-perception d'alloc. chômage	13
ANCCHOM	Ancienneté de chômage	14
ANCCHOM1	Ancienneté de chômage (2 postes)	14
ANCINACT	Ancienneté de l'inactivité	15
ANCINATM	Ancienneté de l'inactivité en mois	15
ANCRECH	Ancienneté de la recherche	16
ANPE	Inscription ou non à l'ANPE	16
AUTREMRE	Existence de démarches	16
AVULT	Emp. antér. à l'emp. futur ds la même ent.	17
CHER	Profession cherchée	18
CHOMMOY	Ancienneté de chômage (en mois)	19
CHULTA	Date de début de recherche d'un emploi	20
CHULTM	Date de début de recherche d'un emploi	20
CIRCA	Circonstances de cessation de l'activité	20
CRE	Circonstances de non emploi	26
CRE7	Circonstance de recherche d'emploi	26
CREACT	Circonstance recherche d'un autre emploi	26
CREC	Circonst. recherche d'un emploi calculé	27
CREP	Circonstances de non emploi (N-1)	28
CSRECH	Cat. socio-prof de l'emploi recherché	33
DEBULTA	Date de début de l'emploi ultérieur	40
DEBULTM	Date de début de l'emploi ultérieur	40
DEC	Raison de non recherche d'emploi	40
DISPO	Possibilité de travailler immédiatement	48
DISPPL	Disponibilité pour travailler davantage	48
DRE1	Situation vis à vis de l'emploi	49
DRE1P	Situation vis à vis de l'emploi (n-1)	49
DRE2	Ancienneté recherche d'emploi en mois	50
DREM	Ancienneté recherche d'emploi en mois	50
DTRULTA	Date d'obtention de l'emploi ultérieur	50
DTRULTM	Date d'obtention de l'emploi ultérieur	50
FI	Occupation actuelle de la personne	54
FIP	Occupation en mars de l'année dernière	57
INSCRA	Année d'inscription à l'ANPE	63
INSCRM	Mois d'inscription à l'ANPE	63
MODRECH4	Mode de recherche (ANPE ou autre démar.)	67
MRE	Démarches pour trouver un emploi	67
MRE1	Mode de recherche d'emploi	67
MRE2	Mode de recherche d'emploi	68
MRE3	Mode de recherche d'emploi	68
MRE4	Mode de recherche d'emploi	68
MRE5	Mode de recherche d'emploi	68
MRE6	Mode de recherche d'emploi	68
MRE7	Mode de recherche d'emploi	69
MRE8	Mode de recherche d'emploi	69
MRE9	Mode de recherche d'emploi	69
MRE10	Mode de recherche d'emploi	67



Variables / THEME	Intitulé	page
MRE11	Mode de recherche d'emploi	67
MRE12	Mode de recherche d'emploi	67
NBCHMEN	Nombre et position des chômeurs	90
NCHBIT	Nombre de chômeurs BIT dans le ménage	90
NER	Nature de l'emploi recherché	91
NERULT	Nature de l'emploi ultérieur	91
NMRE	Nombre de modes de recherche hors ANPE	94
NONDISP	Raison de l'indisponibilité	95
NONMRE	Aucune démarche pour trouver un emploi	95
OFFICE	Inscription auprès de l'ANPE	99
RE	Nature de l'emploi recherché	119
RECHE	Recherche d'un emploi	120
RECHMOY	Ancienneté de recherche en mois	120
REULT	Nature de l'emploi ultérieur (statut)	121
ROC	Nature de l'emploi recherché	122
ROCULT	Nature de l'emploi ultérieur(CDD ou CDI)	122
SOUH	Souhait d'un travail (sans recher.d'emp)	125
TMRE	Regroupement des modes de recherche	141
TRULT	Mode d'obtention de l'emploi ultérieur	142
ULT	Existence d'un emploi qui commence ult.	144
	<b>FORMATION-DIPLOMES</b>	
ADFE	Age de fin d'études calculé	10
DDIPL	Diplôme le plus élevé obtenu	39
DDIPL1	Code équivalent à DDIPL	39
DIEG	Diplômes obtenus-enseignement général	45
DIES	Diplôme obtenu-enseignement supérieur	46
DIESD	Diplôme (CAPI)	46
DIET	Diplôme obtenu - enseign.techn.ou prof.	47
DIPL	Diplôme le plus élevé	47
DIPL1	Code équivalent à DIPL	48
DNIVET	Niveau d'enseig.(1er chiffre NIVET)	48
DUFORM	Durée du stage ou de la formation	51
DUSTAGEM	Durée en mois du stage	52
DUSTAGES	Durée en semaines du stage	52
ENTR	Conditions de l'entrevue	53
ET	En cours d'études ou de formation ou non	53
ETA	Année de fin d'études	54
ETM	Obtention d'un diplôme ou non	54
FI	Occupation actuelle de la personne	54
FIP	Occupation en mars de l'année dernière	57
FOACT	Type de formation suivie	57
FOACTP	Type de formation suivie (N-1)	57
FORM	Formation suivie actuellement	59
FORMP	Formation suivie (N-1)	61
HCFORM	Durée de la formation seule en heures	61
HPFORM	Durée en heures par semaine du stage	62
INIT	Formation après interruption ou initiale	63
INITP	Formation après interruption ou initiale	63
NEG	Niveau atteint d'enseignement général	90
NEGR	Niveau enseig. général redressé	91
NES	Niveau atteint d'enseignement supérieur	92
NESD	Niveau enseig. supérieur (CAPI)	92
NESR	Niveau enseig. supérieur redressé	92
NET	Niveau atteint d'enseig.techn.ou prof.	92



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>NETR</b>	Niveau enseig. technique redressé	93
<b>NIVET</b>	Niveau d'enseignement	94
<b>NIVPLAN</b>	Niveau d'enseignement	94
<b>NSEPP</b>	Nombre de salariés	99
<b>SPE</b>	spécialité des formations en 93 groupes	127
<b>SPEP</b>	Spécialité des formations en 47 groupes	129
<b>SPES</b>	Spécialité du diplôme-enseig. supérieur	129
<b>SPESR</b>	Spécialité enseig. supérieur redressée	129
<b>SPET</b>	Spécialité du diplôme obtenu ens.tech.	131
<b>SPETR</b>	Spécialité enseig. supérieur redressée	132
<b>STAGE</b>	Stages et contrats d'aide à l'emploi	134
<b>LOGEMENT</b>		
<b>EXTRL</b>	Coefficient pondération logement	54
<b>IMLOC</b>	Numéro immeuble, local	62
<b>MVL</b>	Changement de situation du logement	69
<b>PIECES</b>	Nombre de pièces	114
<b>SO</b>	Statut d'occupation du logement	125
<b>TH</b>	Type d'immeuble	140
<b>MENAGE</b>		
<b>ENF3</b>	Nombre d'enfants de moins de 3 ans	53
<b>ENF6</b>	Nombre d'enfants de moins de 6 ans	53
<b>ENF18</b>	Nombre d'enfants de moins de 18 ans	52
<b>ENFC90</b>	Nombre d'enfants dans le ménage	53
<b>LPRM</b>	Lien avec la personne de référence du ménage	64
<b>M</b>	Etat matrimonial légal	64
<b>MCM</b>	Etat matrimonial légal du chef de ménage	65
<b>NBAGENF</b>	Nombre et âge des enfants	89
<b>NCHBIT</b>	Nombre de chômeurs BIT dans le ménage	90
<b>NP</b>	Nombre de personnes	97
<b>TYMEN90</b>	Type de ménage (code détaillé)	143
<b>TYMEN90R</b>	Type de ménage (code regroupé)	144
<b>PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE</b>		
<b>ACT7CM</b>	Activité du chef de ménage (BIT:7 postes)	9
<b>AGCM</b>	Age détaillé du chef de ménage	10
<b>CSTOTCM</b>	Catégorie socio-professionnelle	36
<b>JJCM</b>	Jour de la date d'enquête	64
<b>LPRM</b>	Lien avec la personne de réf. du ménage	64
<b>MCM</b>	Etat matrimonial légal du chef de ménage	65
<b>MMCM</b>	Mois de la date d'enquête	66
<b>NAFG16CM</b>	Act. éco pers.réf.du ménage selon nafg16	84
<b>NRCM</b>	Nationalité regroupée du chef de ménage	98
<b>SCM</b>	Sexe du chef de ménage	124
<b>STATUTCM</b>	Statut détaillé du chef de ménage	138
<b>ORIGINE ET MOBILITE GEOGRAPHIQUE</b>		
<b>DRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	49
<b>MIG</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	65
<b>MIGRA</b>	Mobilité géographique entre 2 enquêtes	66
<b>MOB</b>	Mouvement de l'individu	66
<b>PNAI</b>	Pays de naissance de la personne	115



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>PNAIBIS</b>	Pays de naissance (EUROSTAT) (CAPI)	115
<b>PRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	116
<b>PRABIS</b>	Pays de résidence antér.EUROSTAT (CAPI)	116
<b>RGRA</b>	Région de résidence (N-1)	122
<b>SITUATION ANTERIEURE</b>		
<b>AA</b>	Exercice d'une activité prof. antérieure	8
<b>AAM</b>	Exercice d'une activité prof antérieure	8
<b>ACTA</b>	Année de cessation du dernier emploi	9
<b>ACTM</b>	Mois de cessation du dernier emploi	9
<b>ANCAA</b>	Année début d'emploi dans l'entreprise	14
<b>AVEMB</b>	Emploi antér. du salar. ds la même entrep.	16
<b>CIRCA</b>	Circonstances de cessation de l'activité	20
<b>CSA</b>	Catégorie socio-prof du dernier emploi	28
<b>DCSA</b>	Catégorie socio-prof du dernier emploi	37
<b>NAFA</b>	act. éco. antérieure selon la NAF	83
<b>NAFG4A</b>	act. éco. de l'emploi ant.(nafg4)	86
<b>NAFG7A</b>	Activité économique (niveau 7 postes)	86
<b>NSEA</b>	Nombre de salariés permanents	98
<b>QA</b>	Position profes. de l'emploi antérieur	118
<b>STA</b>	Statut du dernier emploi	134
<b>STAC</b>	Statut du dernier emploi (CAPI)	134
<b>STANT</b>	Statut dernier emploi	135
<b>SITUATION DE L'ANNE PRECEDENTE</b>		
<b>ADIDP</b>	Même adresse que partie A	10
<b>AHDP</b>	Exercice d'une activité profes. (N-1)	12
<b>AHP</b>	Situation de la pers. un an auparavant	12
<b>AIDFAMP</b>	Aide familial (N-1)	12
<b>ANCAP</b>	Année d'entrée dans l'entreprise	14
<b>CHET</b>	Changement éventuel d'établissement	19
<b>CHPUBP</b>	Type de salarié (N-1)	20
<b>CREP</b>	Circonstances de non emploi (N-1)	28
<b>CSEP</b>	Catégorie socio-professionnelle	30
<b>CSPIP</b>	Catégorie socio-prof un an avant l'enq	31
<b>DCSEP</b>	Catégorie socio-prof de l'emploi	38
<b>DEBP</b>	Statut du salarié (N-1)	39
<b>DETP</b>	Existence et type de contrat (N-1)	45
<b>DRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	49
<b>DRE1P</b>	Situation vis à vis de l'emploi (n-1)	49
<b>FIP</b>	Occupation en mars de l'année dernière	57
<b>FI00</b>	Situation principale en mars (N-1)	55
<b>FI01</b>	Situation principale en avril (N-1)	55
<b>FI02</b>	Situation principale en mai (N-1)	55
<b>FI03</b>	Situation principale en juin (N-1)	55
<b>FI04</b>	Situation principale en juillet (N-1)	55
<b>FI05</b>	Situation principale en août (N-1)	56
<b>FI06</b>	Situation principale en septembre (N-1)	56
<b>FI07</b>	Situation principale en octobre (N-1)	56
<b>FI08</b>	Situation principale en novembre (N-1)	56
<b>FI09</b>	Situation principale en décembre (N-1)	56
<b>FI10</b>	Situation principale en janvier	56
<b>FI11</b>	Situation principale en février	56



<b>Variables / THEME</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>FI12</b>	Situation principale actuelle	57
<b>FOACTP</b>	Type de formation suivie (N-1)	57
<b>FONCTP</b>	Fonction principale (N-1)	58
<b>FORMP</b>	Formation suivie (N-1)	59
<b>INDEPP</b>	Statut juridique du chef d'entreprise	63
<b>INITP</b>	Formation après interruption ou initiale	63
<b>INTP</b>	Existence d'un emploi d'intérim (N-1)	64
<b>MIG</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	65
<b>MOB</b>	Mouvement de l'individu	66
<b>MOBN1</b>	Mouvement de l'individu (N-1)	66
<b>NAFG4P</b>	nom. act. francaises nafg4	86
<b>NAFG16P</b>	Act.éco.1 an avant selon nafg16	84
<b>NAFG36P</b>	act. éco. de l'emploi 1 an avant	85
<b>NAFG36PU</b>	act. éco.intérim 1 an avant nafg36	85
<b>NAFG85P</b>	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
<b>NAFP</b>	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
<b>NAIDP</b>	Numéro individuel de la personne aidée	89
<b>NRSID</b>	Même raison sociale que partie A	98
<b>NSEP</b>	Nombre de salariés	99
<b>OPAP</b>	Orientation des productions agricoles	101
<b>PP</b>	Profession un an avant l'enquête	115
<b>PRA</b>	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	116
<b>PRABIS</b>	Pays de résidence antér.EUROSTAT (CAPI)	116
<b>PUBP</b>	Caractère public ou privé	117
<b>QP</b>	Position professionnelle de l'emploi	119
<b>RGRA</b>	Région de résidence (N-1)	122
<b>SPEP</b>	Spécialité des formations en 47 groupes	129
<b>STAGP</b>	Stages-contrats d'aide à l'emploi (N-1)	135
<b>STATP</b>	Code servant à la détermination du stat.	136
<b>STATUTP</b>	Statut détaillé un an avant l'enquête	138
<b>STJP</b>	Stagiaire de la formation profes. (N-1)	138
<b>STNREDP</b>	Statut (N-1)	139
<b>STP</b>	Code servant à la détermination du stat.	139
<b>TITP</b>	Statut (N-1)	140
<b>TNP</b>	Tranche d'effectif un an avant l'enquête	141
<b>TP</b>	Travail à temps complet ou temps partiel	141
<b>TPP</b>	Travail à temps complet ou temps partiel	142
<b>ORIGINE SOCIALE</b>		
<b>CSPP</b>	Catégorie socio-prof du père	32
<b>NOIPP</b>	Numéro individuel du père	95
<b>NSEPP</b>	Nombre de salariés du père de la pers	99
<b>STPP</b>	Statut du père	139





## INDEX ALPHABETIQUE

Variable (ordre alphabétique)	Intitulé	Page
AA	Exercice d'une activité prof. antérieure	8
AAM	Exercice d'une activité prof antérieure	8
ACT	Activité au sens du BIT (3 postes)	8
ACT2	Activité au sens du BIT (2 postes)	8
ACT5	Activité au sens du BIT (5 postes)	8
ACT7	Activité au sens du BIT (7 postes)	9
ACT7CM	Activité du chef de ménage (BIT:7 pstes)	9
ACTA	Année de cessation du dernier emploi	9
ACTM	Mois de cessation du dernier emploi	9
ADFE	Age de fin d'études calculé	10
ADIDP	Même adresse que partie A	10
AG	Age détaillé	10
AG3	Age regroupé en 3 postes	10
AG5	Age regroupé en 5 postes	10
AGCM	Age détaillé du chef de ménage	10
AGD	Age détaillé	11
AGQ	Age quinquennal	11
AH	Exercice d'une activ. prof.effective	11
AHD	Exercice d'une activité profes. ou non	11
AHDP	Exercice d'une activité profes. (N-1)	12
AHP	Situation de la pers. un an auparavant	12
AIDFAM	Aide familial	12
AIDFAMP	Aide familial (N-1)	12
AIRE	Numéro d'aire	13
ALC	Perception d'une allocation de chômage	13
ALCN	Raison de non-perception d'alloc.chômage	13
ALLOC	Perception d'une allocation de chômage	13
AM	Exercice d'une activité marginale	14
ANCA	Année d'entrée dans l'entreprise	14
ANCAA	Année début d'emploi dans l'entreprise	14
ANCAP	Année d'entrée dans l'entreprise	14
ANCCHOM	Ancienneté de chômage	14
ANCCHOM1	Ancienneté de chômage (2 postes)	14
ANCENTR	Ancienneté dans l'entreprise	15
ANCENTR1	Ancienneté dans l'entreprise (regroupee)	15
ANCINACT	Ancienneté de l'inactivité	15
ANCINATM	Ancienneté de l'inactivité en mois	15
ANCM	Mois d'entrée dans l'entreprise	15
ANCRECH	Ancienneté de la recherche	16
ANPE	Inscription ou non à l'ANPE	16
AR	Echantillon aréolaire ou spécial	16
AUTREMRE	Existence de démarches	16
AVEMB	Emploi antér. du salar. ds la même entrep.	16
AVULT	Emp. antér. à l'emp. futur ds la même ent.	17
BITA	Activité et chômage BIT (5 postes)	17
BITAB	Activité et chômage BIT (7 postes)	17
BITB	Activité et chômage BIT (3 postes)	18
CA	Catégorie de population	18
CHER	Profession cherchée	18
CHET	Changement éventuel d'établissement	19+
CHOMMOY	Ancienneté de chômage (en mois)	19
CHPUB	Type de salarié	20
CHPUBP	Type de salarié (N-1)	20
CHULTA	Date de début de recherche d'un emploi	20
CHULTM	Date de début de recherche d'un emploi	20
CIRCA	Circonstances de cessation de l'activité	20
CJUR	Catégorie juridique de l'unité SIREN	21
COHAB	Vie en couple ou non	25
CRE	Circonstances de non emploi	26
CRE7	Circonstance de recherche d'emploi	26
CREACT	Circonstance recherche d'un autre emploi	26



<b>Variable (ordre alphabétique)</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
CREC	Circonst. recherche d'un emploi calculé	27
CREP	Circonstances de non emploi (N-1)	28
CSA	Catégorie socio-prof du dernier emploi	28
CSE	Catégorie socio-prof pour les actifs	29
CSEI	Catégorie socio-prof pour les actifs	30
CSEP	Catégorie socio-professionnelle	30
CSPIP	Catégorie socio-prof un an avant l'enq.	31
CSPP	Catégorie socio-prof du père	32
CSRECH	Cat. socio-prof de l'emploi recherché	33
CSSEC	Cat. socio-prof de l'emploi secondaire	34
CSTOT	Catégorie socio-professionnelle	35
CSTOTCM	Catégorie socio-professionnelle	36
CSTOTI	Catégorie socio-professionnelle	36
CSULT	Cat. socio-prof de l'emploi ultérieur	37
DCSA	Catégorie socio-prof du dernier emploi	37
DCSE	Catégorie socio-prof pour les actifs	38
DCSEP	Catégorie socio-prof de l'emploi	38
DCSTOT	Catégorie socio-professionnelle	38
DDIPL	Diplôme le plus élevé obtenu	39
DDIPL1	Code équivalent à DDIPL	39
DEA	Année d'enquête	39
DEB	Statut du salarié	39
DEBP	Statut du salarié (N-1)	39
DEBULTA	Date de début de l'emploi ultérieur	40
DEBULTM	Date de début de l'emploi ultérieur	40
DEC	Raison de non recherche d'emploi	40
DEM	Mois d'enquête	40
DEP	Département de résidence	41
DEPETA	Département de l'établissement	42
DEPNAI	Département de naissance de la personne	43
DET	Existence et type de contrat	45
DETP	Existence et type de contrat (N-1)	45
DIEG	Diplômes obtenus-enseignement général	45
DIES	Diplôme obtenu-enseignement supérieur	46
DIESD	Diplôme (CAPI)	46
DIET	Diplôme obtenu - enseig.techn.ou prof.	47
DIMANCHE	Travail du dimanche ou non	47
DIPL	Diplôme le plus élevé	47
DIPL1	Code équivalent à DIPL	48
DISPO	Possibilité de travailler immédiatement	48
DISPPL	Disponibilité pour travailler davantage	48
DNIVET	Niveau d'enseig.(1er chiffre NIVET)	48
DOMSEC	Domaine de l'activité prof secondaire	49
DRA	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	49
DRE1	Situation vis à vis de l'emploi	49
DRE1P	Situation vis à vis de l'emploi (n-1)	49
DRE2	Ancienneté recherche d'emploi en mois	50
DREM	Ancienneté recherche d'emploi en mois	50
DTRULTA	Date d'obtention de l'emploi ultérieur	50
DTRULTM	Date d'obtention de l'emploi ultérieur	50
DU	Type d'horaire	50
DUDETM	Durée prévue en mois du contrat travail	50
DUDETS	Durée prévue en semaines (contrat trav.)	51
DUFORM	Durée du stage ou de la formation	51
DUHAB	Temps complet ou partiel	51
DUINTM	Durée de la mission pour les intérimair.	51
DUINTS	Durée de la mission pour les intérimair.	51
DUSTAGEM	Durée en mois du stage	52
DUSTAGES	Durée en semaines du stage	52
EFEN	Effectif salarié de l'entreprise	52
EFEN_S	Effectif salarié de l'entreprise -SIRENE	52
EFET_S	Effectif salarié de l'établissement	52
ENF18	Nombre d'enfants de moins de 18 ans	52
ENF3	Nombre d'enfants de moins de 3 ans	53
ENF6	Nombre d'enfants de moins de 6 ans	53



<b>Variable (ordre alphabétique)</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
ENFC90	Nombre d'enfants dans le ménage	53
ENTR	Conditions de l'entrevue	53
ET	En cours d'études ou de formation ou non	53
ETA	Année de fin d'études	54
ETM	Obtention d'un diplôme ou non	54
EXP_S	Part du CA à l'exportation	54
EXTRI	Coefficient pondération individus	54
EXTRL	Coefficient pondération logement	54
FI	Occupation actuelle de la personne	54
FI00	Situation principale en mars (N-1)	55
FI01	Situation principale en avril (N-1)	55
FI02	Situation principale en mai (N-1)	55
FI03	Situation principale en juin (N-1)	55
FI04	Situation principale en juillet (N-1)	55
FI05	Situation principale en août (N-1)	56
FI06	Situation principale en septembre (N-1)	56
FI07	Situation principale en octobre (N-1)	56
FI08	Situation principale en novembre (N-1)	56
FI09	Situation principale en décembre (N-1)	56
FI10	Situation principale en janvier	56
FI11	Situation principale en février	56
FI12	Situation principale actuelle	57
FIP	Occupation en mars de l'année dernière	57
FOACT	Type de formation suivie	57
FOACTP	Type de formation suivie (N-1)	57
FONCT	Fonction principale	58
FONCTP	Fonction principale (N-1)	58
FORM	Formation suivie actuellement	59
FORMP	Formation suivie (N-1)	61
HCFORM	Durée de la formation seule en heures	61
HH	Nombre d'heures de travail	61
HH3	Nombre d'heures de travail habituel	61
HHSEC	Temps consacré à l'activité secondaire	61
HORAIRE	Horaires de travail	61
HPFORM	Durée en heures par semaine du stage	62
HT	Nombre d'heures de travail	62
HT3	Nombre d'heures de travail effectives	62
IMLOC	Numéro immeuble, local	62
INDEP	Statut juridique du chef d'entreprise	62
INDEPP	Statut juridique du chef d'entreprise	63
INIT	Formation après interruption ou initiale	63
INITP	Formation après interruption ou initiale	63
INSCRA	Année d'inscription à l'ANPE	63
INSCRM	Mois d'inscription à l'ANPE	63
INTERIM	Existence d'un emploi d'intérim	63
INTP	Existence d'un emploi d'intérim (N-1)	64
JJ	Jour de la date de l'enquête	64
JJCM	Jour de la date d'enquête	64
LPRM	Lien avec la personne de réf. du ménage	64
M	Etat matrimonial légal	64
MAISON	Travail à domicile (CAPI)	65
MCM	Etat matrimonial légal du chef de ménage	65
MFRALC	Montant dernier versement alloc chômage	65
MIG	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	65
MIGRA	Mobilité géographique entre 2 enquêtes	66
MM	Mois de la date de l'enquête	66
MMCM	Mois de la date d'enquête	66
MOB	Mouvement de l'individu	66
MOBN1	Mouvement de l'individu (N-1)	66
MODRECH4	Mode de recherche (ANPE ou autre démar.)	67
MRE	Démarches pour trouver un emploi	67
MRE1	Mode de recherche d'emploi	67
MRE10	Mode de recherche d'emploi	67
MRE11	Mode de recherche d'emploi	67
MRE12	Mode de recherche d'emploi	67



<b>Variable (ordre alphabétique)</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
MRE2	Mode de recherche d'emploi	68
MRE3	Mode de recherche d'emploi	68
MRE4	Mode de recherche d'emploi	68
MRE5	Mode de recherche d'emploi	68
MRE6	Mode de recherche d'emploi	68
MRE7	Mode de recherche d'emploi	69
MRE8	Mode de recherche d'emploi	69
MRE9	Mode de recherche d'emploi	69
MVL	Changement de situation du logement	69
N	Nationalité	70
NAF	Activité économique emploi actuel	71
NAFA	act. éco. antérieure selon la NAF	83
NAFG16	ACTIVITE DE L'EMPLOI ACTUEL (16 POSTES)	84
NAFG16CM	Act. éco pers.réf.du ménage selon nafg16	84
NAFG16P	Act.éco.1 an avant selon nafg16	84
NAFG36	ACT. ECO DE L'EMPLOI ACTUEL EN 36 POSTES	85
NAFG36P	act. éco. de l'emploi 1 an avant	85
NAFG36PU	act. éco.intérim 1 an avant nafg36	85
NAFG36U	a.éco. actuelle intérim reclassé nafg36	86
NAFG4	NOM. ACT. FRANCAISES EN 4 POSTES	86
NAFG4A	act. éco. de l'emploi ant.(nafg4)	86
NAFG4P	nom. act. francaises nafg4	86
NAFG4S	Act. éco. second.de l'emploi (nafg4)	86
NAFG7A	Activité économique (niveau 7 postes)	86
NAFG7S	Act. éco. l'emploi second. (nafg7)	86
NAFG85	act. éco. de l'emploi actuel (85 postes)	87
NAFG85P	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
NAFP	Act. éco.de l'emploi 1 an avant	88
NAFSEC	Act. éco. de l'emploi secondaire	88
NAIA	Année de naissance	89
NAID	Numéro individuel de la personne aidée	89
NAIDP	Numéro individuel de la personne aidée	89
NAIM	Mois de naissance	89
NBAGENF	Nombre et âge des enfants	89
NBCHMEN	Nombre et position des chômeurs	90
NBJALC	Nombre de jours indemnisés	90
NCHBIT	Nombre de chômeurs BIT dans le ménage	90
NEG	Niveau atteint d'enseignement général	90
NEGR	Niveau enseig. général redressé	91
NENQ	Numéro d'enquêteur	91
NER	Nature de l'emploi recherché	91
NERULT	Nature de l'emploi ultérieur	91
NES	Niveau atteint d'enseignement supérieur	92
NESD	Niveau enseig. supérieur (CAPI)	92
NESR	Niveau enseig. supérieur redressé	92
NET	Niveau atteint d'enseig.techn.ou prof.	92
NETR	Niveau enseig. technique redressé	93
NIVET	Niveau d'enseignement	94
NIVPLAN	Niveau d'enseignement	94
NMRE	Nombre de modes de recherche hors ANPE	94
NOI	Numéro individuel des personnes	95
NOIPP	Numéro individuel du père	95
NONDISP	Raison de l'indisponibilité	95
NONMRE	Aucune démarche pour trouver un emploi	95
NOSCE	Nationalité détaillée EUROSTAT (CAPI)	96
NP	Nombre de personnes	97
NR	Nationalité regroupée	97
NRCM	Nationalité regroupée du chef de ménage	98
NRESID	Date de début résidence en France (CAPI)	98
NRSID	Même raison sociale que partie A	98
NSE	Nombre de salariés	98
NSEA	Nombre de salariés permanents	98
NSEP	Nombre de salariés	99
NSEPP	Nombre de salariés du père de la pers.	99
NUIT	Travail de nuit	99



Variable (ordre alphabétique)	Intitulé	Page
OFFICE	Inscription auprès de l'ANPE	99
OHTM	Observations sur les horaires	100
OHTP	Observations sur les horaires	100
OPA	Orientation des productions agricoles	100
OPAP	Orientation des productions agricoles	101
P	Profession	101
PCOM	Profession (nomenclature internationale)	111
PETA	Pays du lieu de travail	114
PIECES	Nombre de pièces	114
PNAI	Pays de naissance de la personne	115
PNAIBIS	Pays de naissance (EUROSTAT) (CAPI)	115
PP	Profession un an avant l'enquête	115
PRA	Résidence mars de l'année précéd.l'enq.	116
PRABIS	Pays de résidence antér.EUROSTAT (CAPI)	116
PRIME	Compléments salariaux non mensuels	116
PRIMFR	Valeur en Frs des compléments salariaux	116
PRIMM	Valeur en mois de salaire compl. salar.	117
PRIMTR	Valeur totale des primes (en tranches)	117
PUB	Caractère public ou privé	117
PUBP	Caractère public ou privé	117
Q	Position profes. de l'emploi actuel	118
QA	Position profes. de l'emploi antérieur	118
QP	Position professionnelle de l'emploi	119
RANSECH	Rang d'interrogation	119
RDQ	Personne répondant au questionnaire	119
RE	Nature de l'emploi recherché	119
REA	Rang de l'enquête	120
RECHE	Recherche d'un emploi	120
RECHMOY	Ancienneté de recherche en mois	120
RECME_S	Appartenance au répertoire des entrep.	120
REDECHA	Coefficient de redres. de l'échantillon	120
REGSEC	Fréquence de l'activité secondaire	120
REULT	Nature de l'emploi ultérieur (statut)	121
RG	Région de résidence	121
RGRA	Région de résidence (N-1)	122
ROC	Nature de l'emploi recherché	122
ROCULT	Nature de l'emploi ultérieur(CDD ou CDI)	122
S	Sexe	122
SALFR	Salaire mensuel net de la prof.princ.	123
SALRED	Salaire redressé des non-réponses	123
SALREDTR	Salaire redressé des non-réponses	123
SALTR	Salaire mensuel net de sa prof.princ.	123
SAMEDI	Travail du samedi	124
SCM	Sexe du chef de ménage	124
SE	Strate d'échantillon	124
SEC	Exercice d'une autre activite profes.	124
SO	Statut d'occupation du logement	125
SOIR	Travail le soir (CAPI)	125
SOUH	Souhait d'un travail (sans recher.d'emp)	125
SOUSEMPL	Sous-emploi	126
SPE	spécialité des formations en 93 groupes	127
SPEP	Spécialité des formations en 47 groupes	129
SPES	Spécialité du diplôme-enseig. supérieur	129
SPESR	Spécialité enseig. supérieur redressée	129
SPET	Spécialité du diplôme obtenu ens.tech.	131
SPETR	Spécialité enseig. supérieur redressée	132
ST	Code servant à la détermination du stat.	134
STA	Statut du dernier emploi	134
STAC	Statut du dernier emploi (CAPI)	134
STAGE	Stages et contrats d'aide à l'emploi	134
STAGP	Stages-contrats d'aide à l'emploi (N-1)	135
STANT	Statut dernier emploi	135
STAT	Code servant à la détermination du stat.	135
STAT2	Statut	135
STAT2P	Statut un an avant l'enquête	135



<b>Variable (ordre alphabétique)</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
STATP	Code servant à la détermination du stat.	136
STATSAL	Statut combiné avec l'ancienneté	136
STATUT	Statut détaillé	137
STATUTCM	Statut détaillé du chef de ménage	138
STATUTP	Statut détaillé un an avant l'enquête	138
STJ	Stagiaire de la formation profes.	138
STJP	Stagiaire de la formation profes. (N-1)	138
STNRED	Statut	139
STNREDP	Statut (N-1)	139
STP	Code servant à la détermination du stat.	139
STPL	Souhait de travailler davantage	139
STPP	Statut du père	139
TCA_S	Tranche de C.A	140
TH	Type d'immeuble	140
TIT	Statut	140
TITP	Statut (N-1)	140
TMRE	Regroupement des modes de recherche	141
TN	Tranche d'effectif	141
TNP	Tranche d'effectif un an avant l'enquête	141
TP	Travail à temps complet ou temps partiel	141
TPP	Travail à temps complet ou temps partiel	142
TREMB	Mode d'obtention de l'emploi actuel	142
TRULT	Mode d'obtention de l'emploi ultérieur	142
TU90	Tranche d'unité urbaine (9 postes)	142
TUR5	Tranche d'unité urbaine	143
TYMEN90	Type de ménage (code détaillé)	143
TYMEN90R	Type de ménage (code regroupé)	144
TZPIU	Tranche de ZPIU	144
ULT	Existence d'un emploi qui commence ult.	144
VB15	Perception ou non du RMI	144

